

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

L'EXPÉRIENCE D'INTÉGRATION SOCIALE DANS LES RÉGIONS ÉLOIGNÉES DU
QUÉBEC: RÉCITS DE FEMMES IMMIGRANTES HABITANT LE BAS-SAINT-LAURENT

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN COMMUNICATION

PAR
ÉMIE VALIQUETTE

MARS 2019

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.07-2011). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

AVANT-PROPOS

Le thème de ce mémoire a émergé à la fois d'une curiosité et d'une admiration envers les personnes qui entreprennent le grand projet de l'immigration.

Je suis ravie d'avoir pu prendre un temps dans ma vie pour réfléchir aux parcours de femmes immigrantes et plus particulièrement à la dimension territoriale de leur expérience de vie au Québec. C'est en toute humilité que j'ai transposé, au cœur de ce document, les histoires de femmes courageuses et résilientes. Si j'ai tâché de mettre en lumière les éléments relatifs à mes questions de recherches, ces récits fournissent néanmoins des preuves de la particularité et de la complexité de la migration féminine.

Ce mémoire est le résultat d'un travail de longue haleine composé, d'allers- retours entre lectures et écriture, entre Montréal et le Bas-Saint-Laurent. Il m'importe de souligner la contribution de personnes qui ont rendu possible son aboutissement.

D'emblée, j'offre toute ma reconnaissance aux quatre participantes qui ont bien voulu partager avec moi l'immensité de leur parcours de vie et leurs réflexions sur des sujets sensibles. Merci pour votre générosité et pour votre engagement à répondre en toute sincérité à mes questions. Je me considère privilégiée d'avoir eu accès à vos histoires et à votre quotidien.

Un grand merci à ma pétillante directrice de mémoire, Catherine Bourassa-Dansereau, qui a su s'adapter à mon rythme de travail et qui n'a jamais cessé de m'encourager. Ce fut un énorme plaisir de travailler avec toi, toutes activités académiques confondues.

Je tiens également à souligner les rencontres et le soutien de mes proches, qui ont fait de ce processus de recherche, une merveilleuse expérience de vie. Merci à mes collègues de la maîtrise, qui continuent de m'inspirer à travers la réalisation de

leurs beaux et nombreux projets. Merci à l'AFELC, et plus particulièrement à Alain pour toute l'aide que tu m'as apportée. Merci également à mes grandes amies Camille et Viviane, qui alimentent mes réflexions féministes depuis le CÉGEP! Merci à ma mère, pour le temps passé à me relire, mais surtout pour ta présence sans limite.

Finalement, j'aimerais prêter une attention particulière à Gursim , « my indian prince ». Merci d'avoir veillé à ce que je la finisse enfin cette maîtrise! Ta rencontre m'a permis de mieux comprendre une réalité de l'immigration et de vivre pleinement les hauts et les bas de la communication interculturelle! Je n'oublierai jamais l'apport que tu as eu dans la réalisation de ce mémoire.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX.....	vii
RÉSUMÉ.....	viii
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I PROBLÉMATIQUE	5
1.1 Mise en contexte	5
1.1.1 Portrait sommaire de l'immigration au Québec	5
1.1.2 Portrait des situations des femmes immigrantes au Québec	8
1.2 L'intégration des femmes immigrantes dans les régions du Québec.....	10
1.2.1 L'importance des réseaux sociaux dans l'intégration sociale des femmes immigrantes habitant une région éloignée.	13
1.2.2 La communication interculturelle et l'intégration sociale.....	15
1.3 Questions et objectifs de recherche.....	18
1.4 Pertinences sociales et communicationnelles de la recherche.....	20
CHAPITRE II CADRE CONCEPTUEL.....	22
2.1 Une perspective régionale et subjective de l'intégration des femmes immigrantes en région	22
2.2 Définitions des concepts principaux	25
2.2.1 Le concept d'intégration sociale.....	25
2.2.1.2 L'intégration sociale sous l'angle du parcours migratoire.....	27
2.2.2 Les réseaux sociaux.....	28
2.2.3 La communication interculturelle	30
CHAPITRE III MÉTHODOLOGIE	34
3.1 Fondements de la recherche.....	34
3.1.1 Posture épistémologique compréhensive.....	34
3.1.2 Positionnement de la chercheuse	35
3.1.3 L'approche méthodologique des récits de vie	37
3.1.4 L'entretien biographique comme stratégie de collecte de données.....	39

3.2 À la rencontre des participantes	40
3.2.1 Recrutement.....	40
3.2.1.1 Choix de la région.....	41
3.2.2 Présentation des participantes.....	42
3.2.3 Thèmes des séances.....	43
3.2.4 Déroulement des entretiens.....	45
3.2.5 Considérations éthiques.....	47
3.3 Stratégies analytiques	48
3.3.1 Analyse verticale.....	48
3.3.2 Analyse horizontale.....	50
3.3.3 Interprétation des résultats.....	52
CHAPITRE IV PRÉSENTATION DES RÉSULTATS : QUATRE RÉCITS.....	54
4.1 Note sur la présentation des récits de vie des participantes.....	54
4.2 Le récit de Malika : devenir adulte au Québec.....	56
4.2.1 La seule femme voilée de la vallée.....	62
4.2.2 Synthèse analytique du récit de Malika.....	68
4.3 Le récit de Solange : le Québec pour transmettre une meilleure vie.....	68
4.3.1 Une vie entre le Bas-Saint-Laurent et Montréal.....	71
4.3.2 Synthèse analytique du récit de Solange.....	75
4.4 Le Récit de Lucie : conquise par le Québec.....	75
4.4.1 Déménager pour travailler.....	79
4.4.2 Synthèse analytique du récit de Lucie.....	82
4.5 Le récit Samira : de « la réalité africaine » au Nouveau Monde québécois.....	83
4.5.1 La vie au Bas-Saint-Laurent.....	89
4.5.2 Synthèse analytique du récit de Samira.....	92
CHAPITRE V REGARD TRANSVERSAL SUR LES RÉCITS.....	93
5.1 Note sur la présentation du regard transversal sur les récits de vie.....	93
5.2 Réseaux sociaux.....	94
5.2.1 L'évolution des réseaux sociaux à travers les parcours migratoires.....	94

5.2.1.2 Le maintien de liens forts malgré l'éloignement international et régional ..	95
5.2.3 La construction d'un réseau social dans la région du Bas-Saint-Laurent : un effet direct sur l'intégration sociale.....	96
5.2.4 La composition des réseaux au Bas-Saint-Laurent.....	98
5.3 Communication interculturelle	100
5.3.1 Le regard posé par la société d'accueil concernant l'immigration et la diversité	100
5.3.2 Perception de la communication interculturelle dans le processus d'intégration sociale.....	101
5.3.3 Des femmes engagées dans une mission de rapprochement interculturel... ..	103
5.4 Intégration sociale	104
5.4.1 Être femme immigrante et s'intégrer dans un nouveau milieu.....	104
5.4.2 L'intégration sociale : un processus qui va de pair avec l'insertion professionnelle.....	105
5.4.3 Perception des participantes de leur adaptation culturelle	107
5.5 Conclusion.....	108
CHAPITRE VI INTERPRÉTATION ET DISCUSSION.....	110
6.1 L'interprétation et la discussion des résultats	110
6.2 Résultats globaux.....	111
6.2.1 Réseaux sociaux, communication interculturelle et intégration sociale.....	111
6.3 Le rôle des réseaux sociaux dans le processus d'intégration sociale	114
6.4 L'apport de la communication interculturelle dans la construction de réseaux sociaux et dans l'intégration sociale.	117
6.5 Synthèse globale des résultats obtenus	120
CONCLUSION	122
ANNEXE A PROFIL SOCIODÉMOGRAPHIQUE.....	127
ANNEXE B CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE.....	128
Liste des références	129

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 Objectifs de la recherche.....	20
Tableau 2 : Portrait des participantes	43
Tableau 3 : Synthèses des stratégies analytiques et de l'interprétation.....	53

RÉSUMÉ

La régionalisation de l'immigration est devenue au Québec une préoccupation de grande importance, tant du point de vue économique, démographique que culturel. Si plusieurs efforts sont mis en place pour favoriser la rétention des personnes immigrantes qui s'établissent dans les régions du Québec, peu d'entre elles y demeurent à long terme. Outre les enjeux structureaux (accessibilité à de l'emploi et à des services), la question sociale est déterminante dans le processus d'intégration en ces lieux. On en sait, toutefois, que très peu à ce sujet et sur les réalités des différents groupes qui forment la population issue de l'immigration, habitant les régions éloignées du Québec. Face à cela, nous nous sommes engagées à mettre en lumière les réalités de femmes, en présentant leurs parcours migratoires et leurs perceptions de leur intégration sociale. Nous avons choisi de circonscrire notre recherche à la région du Bas-Saint-Laurent. La démarche menée s'est articulée autour de la question suivante : comment les femmes immigrantes habitant la région du Bas-Saint-Laurent perçoivent-elles leur expérience d'intégration sociale, et quels sont les rôles des réseaux sociaux et de la communication interculturelle dans celle-ci ? Ainsi, l'expérience de quatre femmes immigrantes a été explorée en profondeur, à travers la réalisation de leur récit de vie. En parlant de leur intégration sociale dans la région du Bas-Saint-Laurent, les participantes font état de la discrimination qu'elles ont vécue tout en soulignant l'apport bénéfique que leurs réseaux sociaux ont eu dans leur établissement dans la région. Finalement, les femmes consultées dépeignent l'intégration sociale comme un processus intimement lié à la construction de réseaux sociaux, s'articulant avec et autour de la communication interculturelle.

Mots clés : femmes immigrantes, région du Québec, récit de vie, intégration sociale, communication interculturelle

INTRODUCTION

Alors que la ville de Montréal représente une mosaïque extrêmement diversifiée du point de vue culturel, ethnique et religieux, les régions du Québec demeurent plus fortement et traditionnellement homogènes (Belkhodja et Vatz Laaroussi 2012). En s'installant dans une région peu dense en fait d'immigration, les personnes venues d'ailleurs peuvent se retrouver dans un environnement social où la différence liée à leur culture d'origine et à leur apparence est d'autant plus marquée qu'elles y sont en minorité. Elles doivent faire affaire avec des institutions et les populations locales régionales qui n'ont souvent qu'une expérience limitée des contacts avec la diversité ethnoculturelle liée à l'immigration (Leanza *et al.*, 2012). Dans ce contexte, l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes posent des problématiques spécifiques (Vatz-Laaroussi, 2008a) qui, en raison de la relative nouveauté du phénomène de la régionalisation de l'immigration, demeurent à ce jour peu documentées.

À la lumière de ces constats, nous étions curieuses de mieux connaître les particularités de l'immigration et du processus d'intégration sociale qui forgent l'expérience des personnes immigrantes dans les régions éloignées du Québec¹, où les rapports d'altérité semblent plus particulièrement prononcés.

¹ Notre usage du terme « région éloignée » réfère aux régions qui sont géographiquement éloignées des grands centres urbains, comme ceux de la Capitale-Nationale, de Montréal et de l'Outaouais. Il s'agit des régions de l'Abitibi-Témiscamingue, du Bas-Saint-Laurent, de la Côte-Nord, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, du Nord-du-Québec et du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Elles englobent 87,7 % du territoire du Québec et comptaient, en 2006, 11,1 % de sa population (Gouvernement du Québec, 2009). Ces zones sont habituellement peu peuplées en immigrants et donc peu exposées à la diversité ethnique, culturelle ou religieuse, bien qu'elles soient aussi parfois habitées par des minorités linguistiques ou autochtones (Vatz-Laaroussi, 2008b).

Dans une autre perspective, nous voulions porter une attention particulière aux expériences d'intégration sociale de femmes immigrantes qui se sont installées, seules ou accompagnées, dans les régions éloignées du Québec. Considérant que la question de leurs différences culturelles émerge comme un facteur contraignant qui s'ajoute aux embûches discriminatoires structurelles liées au genre, qui sont le lot du quotidien de leurs consœurs, immigrantes ou non (Cardu et Sanschagrin, 2002), nous croyons que la singularité de leurs expériences sociales nécessite d'être explorée davantage. De plus, à l'instar de Sayad (1999), nous considérons qu'avant d'être des immigrantes, les femmes sont d'abord des émigrées. Elles ont vécu des histoires complexes qui façonnent leur rapport à la société d'accueil. Il importe selon nous de mettre en lumière les contextes économiques, sociaux, familiaux de l'émigration, les jugeant essentiels à la compréhension de toutes expériences. C'est pourquoi, dans ce mémoire, nous explorons les parcours migratoires de certaines d'entre elles.

Ce mémoire de maîtrise en communication internationale et interculturelle porte sur l'expérience de l'intégration sociale depuis le point de vue des femmes immigrantes, vivant dans les régions éloignées du Québec.

Pour ce faire, nous avons valorisé une perspective individuelle, centrée sur les récits de vie et où le témoignage prend une place centrale. En effet, nous avons recueilli les récits de vie de quatre femmes immigrantes installées dans la région du Bas-Saint-Laurent. Leurs histoires-témoignent à la fois de la complexité de leur parcours et du regard qu'elles portent sur la société qui les a accueillies. Nous avons, avec elles, exploré l'intégration sociale sous l'angle du développement de réseaux sociaux et de la communication interculturelle.

Dans ce document intitulé « L'expérience d'intégration sociale dans les régions éloignées du Québec: Récits de femmes immigrantes habitant le Bas-Saint-Laurent », nous exposons les aspects théoriques et méthodologiques qui ont guidé

notre démarche, avant de présenter les récits de manière individuelle, puis transversale et l'interprétation que nous en faisons.

Dans le premier chapitre intitulé « Problématique », nous mettons en contexte l'objet de notre recherche en présentant les grandes caractéristiques de l'immigration au Québec et dans les régions, à travers quelques portraits sommaires de l'immigration québécoise et des situations des femmes immigrantes. Ces éléments contextuels nous permettent dans un second temps de mieux définir les grandes lignes de notre problématique, à savoir, l'articulation entre l'intégration sociale des femmes immigrantes, la construction de leurs réseaux sociaux et leur rapport à la communication interculturelle. Cela nous mène à poser nos questions de recherche par la suite.

Le deuxième chapitre intitulé « Cadre de références » explique les assises théoriques et les concepts liés à notre recherche. Nous présentons dans un premier temps les particularités théoriques de l'intégration en contexte régional. Nous définissons ensuite les concepts centraux qui guident nos analyses : intégration sociale, réseaux sociaux, ainsi que la communication interculturelle.

L'approche méthodologique que nous avons privilégiée pour notre collecte de données sur le terrain est exposée dans le troisième chapitre. Nous expliquons en quoi et comment le choix de notre méthode de recherche, les récits de vie, nous permet de répondre à nos questions de recherche tout en répondant à des considérations éthiques. Nous terminons ce chapitre en présentant les modalités d'analyse des informations recueillies.

Le quatrième chapitre présente les données récoltées sur le terrain auprès des participantes rencontrées. Les quatre récits de vie écrits documentent les différents parcours et les enjeux d'intégration auxquels les femmes ont dû faire face depuis leur arrivée au Québec.

Le cinquième chapitre, « Regard transversal sur les récits » nous permet de présenter aux lectrices et lecteurs les résultats qui émergent lorsque nous mettons en relation les divers propos recueillis, en fonction de thèmes prédéterminés et émergents.

L'interprétation des résultats est exposée dans le sixième chapitre. Les résultats obtenus y sont articulés aux éléments de notre cadre de références et aux résultats de recherches antérieures citées dans notre problématique. Cela permet de poser des pistes de réflexion et les limites à considérer dans notre recherche.

Finalement, dans la conclusion, nous présentons un bref rappel de chacune des sections du mémoire, en accordant une attention particulière aux pistes d'interprétation soulevées dans le sixième chapitre.

CHAPITRE I

PROBLÉMATIQUE

Afin de présenter notre problématique qui porte sur l'expérience d'intégration sociale des femmes immigrantes dans les régions éloignées du Québec, il importe de considérer que notre sujet de recherche est composé de deux perspectives sur l'immigration : féminine et régionale. Ainsi, nous présentons d'abord les principales caractéristiques de l'immigration québécoise et un portrait sommaire des situations des femmes immigrantes au Québec. Nous abordons par la suite les particularités de l'intégration des femmes immigrantes dans les régions du Québec.

1.1 Mise en contexte

1.1.1 Portrait sommaire de l'immigration au Québec

En raison de sa distinction par sa francophonie identitaire et culturelle, ainsi que la spécificité de ses institutions politiques, juridiques et économiques, l'immigration est traitée différemment au Québec par rapport au reste du Canada (Goulet, 2014). Au cours de la Révolution tranquille (1960-1970), la société québécoise s'est affirmée en tant que communauté francophone et de ce fait, s'est redéfinie en tant que société d'accueil à part entière (Rocher *et al.*, 2007). Le ministère de l'Immigration du Québec a été créé en 1968, ce qui a permis à la province d'élaborer ses propres politiques d'accueil des personnes immigrantes favorisant ainsi, entre autres, l'arrivée de personnes provenant de pays francophones (Anctil, 2005).

La dispersion territoriale des personnes immigrantes résulte de la politique de régionalisation de l'immigration qui a été énoncée en 1991 et renforcée au cours des années². Cette répartition territoriale vise à faciliter et à encourager

² En 1991, les deux pans gouvernementaux ont signé un accord qui définit les responsabilités de chacun en matière d'immigration. Le Québec dispose ainsi aujourd'hui d'une autonomie

l'établissement des nouvelles personnes arrivantes en dehors de la région de Montréal, particulièrement dans les régions plus affectées par le vieillissement de la population, la faible natalité et l'exode des jeunes vers les grands centres. La régionalisation de l'immigration est devenue au Québec une préoccupation de grande importance, tant du point de vue économique, démographique et culturel, et est vue comme une solution permettant « aux collectivités de passer de la vulnérabilité au développement régional » (Pronovost et Vatz-Laaroussi, 2010, p.53). Outre les mesures favorisant l'établissement de personnes réfugiées hors des grands centres urbains, les principes de la régionalisation de l'immigration consistent surtout à attirer des immigrant.e.s économiques qui répondent à la demande du marché du travail des différentes régions administratives de la province.

Bien qu'il ne s'agisse pas d'une politique officielle, la gestion de la diversité ethnoculturelle québécoise se distingue du multiculturalisme canadien par l'importance qu'elle accorde à l'intégration, au rapprochement interculturel et à la formation d'une culture commune (Bouchard, 2012). À cet effet, les personnes immigrantes seraient liées par un « contrat moral » qui repose sur le postulat de réciprocité suivant : d'une part, l'acceptation par les nouveaux arrivants et nouvelles arrivantes de s'intégrer au Québec en adoptant sa langue et ses valeurs fondamentales; d'autre part, l'engagement de la société québécoise à s'adapter à une réalité pluraliste (Osmani, 2013). Toutefois, la question du rapport à l'Autre demeure aujourd'hui une préoccupation centrale dans la problématique de l'intégration des personnes immigrantes (Armony, 2010). Une des conclusions du

considérable qui lui permet de déterminer les volumes de personnes immigrantes qu'il désire accueillir, ainsi que de recruter et de sélectionner des ressortissants étrangers en fonction de ses besoins et de sa capacité d'accueil. Cet accord veut également que le Québec assure les services concernant l'accueil et l'intégration linguistique et socio-économique des nouvelles personnes résidentes désirant s'installer dans la Belle Province (Québec, 1991)

rapport Bouchard-Taylor³ (2008) a par ailleurs insisté sur le fait que les politiques d'immigration soient en mesure de mieux répartir les avantages économiques, démographiques et culturels de l'immigration dans les régions du Québec, car au-delà des mesures de régionalisation, le clivage entre la métropole de Montréal et les régions demeure important.

Le Québec accueille aujourd'hui près de 50 000 personnes immigrantes par année et compte plus d'une centaine de communautés culturelles (Gouvernement du Québec, 2014). Selon les données de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011, la population immigrante compte pour 12,6 % de la population québécoise (*ibid.*). Comme dans la majorité des sociétés d'accueil, cette population se concentre essentiellement dans les zones urbaines et périurbaines de la province⁴ (Vatz-Laaroussi et Bezzi, 2010). La région de Montréal et les régions périphériques immédiates regroupent à elles seules 85,2 % de la population immigrante de l'ensemble du Québec (Conseil du statut de la femme, 2015a).

Les femmes issues de l'immigration ont un poids croissant au sein de la société québécoise (*ibid.*)⁵. Selon Pierre (2005), cette constante progression de la

³ Il s'agit du rapport final résultant de la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles (2007-2008). Les demandes d'accommodements raisonnables présentées par des membres de communautés ethnoculturelles et religieuses ont été dépeintes par les médias comme des abus et une atteinte à l'identité québécoise et à la démocratie. Ce tollé médiatique a suscité une telle montée de xénophobie et d'intolérance que le premier ministre du Québec de l'époque a instauré cette Commission dans l'objectif de dénouer les tensions.

⁴ À l'instar d'Armony (2010, p.12), nous affirmons que « le Québec n'est certainement pas un pays, au sens premier du terme. Pourtant, son autonomie institutionnelle au sein de la Confédération, la définition nationalitaire de son identité et ses compétences élargies en matière d'immigration malgré son statut de province permettent bien de le comparer à d'autres sociétés d'accueil, en Amérique, en Europe ou en Océanie ».

⁵ La migration des femmes est en constante augmentation depuis plusieurs décennies et redessine le profil de l'immigration à l'échelle mondiale en y ajoutant un lot d'obstacles particuliers aux conditions féminines (Reysoo, 2004; Morrison, Schiff, Sjoblom, 2007; Kofler et Frankhauser, 2009). Selon les données diffusées par la Division de la population des Nations

population féminine immigrante serait due à la mise en œuvre des politiques de réunification familiale et d'ouverture envers les personnes réfugiées, ainsi qu'à certaines tendances économiques qui favorisent davantage l'arrivée de personnes réfugiées ou de familles plutôt que d'immigrants économiques. Sur le plan statistique, les femmes immigrantes au Québec représentaient, en 2015, 12 % de la population féminine québécoise (Conseil du statut de la femme, 2016). La prochaine section aborde les particularités de ce groupe social, qui est au cœur de notre recherche.

1.1.2 Portrait des situations des femmes immigrantes au Québec

Il importe de préciser que notre usage du vocable « femmes immigrantes » réfère à un groupe hétérogène : il n'y a pas une seule réalité pour les femmes immigrantes, mais bien une pluralité d'expériences et de trajectoires.

Les femmes immigrantes représentent un groupe formé de jeunes, d'adultes, de célibataires, de femmes mariées, de mères, provenant d'une large variété de pays et dont la scolarité peut varier de très faible à très grande (Chui, 2011). Soulignons aussi que chaque femme immigrante vit une situation particulière en raison de l'intersection entre son genre, son origine ethnoculturelle, sa classe sociale et son orientation sexuelle (Crenshaw, 1991 ; Bilge, 2010).

De manière générale, la documentation au sujet du processus d'intégration des femmes immigrantes au Québec semble consensuelle sur le fait qu'il s'agit d'un défi plus important pour ces dernières que pour leurs homologues masculins. Les femmes immigrantes peuvent faire face à une double discrimination liée à leur

unies en 2010, les femmes représentent aujourd'hui 49 % des plus de 214 millions de personnes migrantes internationales dans le monde. Leur nombre dépasse même celui des hommes dans les pays développés, où elles constituent 51,5 % de la population migratoire internationale, contre 45 % dans les pays en voie de développement (Geneste, 2013).

identité de genre et à leur statut d'immigrante, et ce, peu importe leur origine ethnique ou le nombre d'années depuis leur établissement (Cardu et Sanschagrin, 2002; Pierre, 2005; Chamberland, 2007; Vatz-Laaroussi, 2008b). Encore aujourd'hui, le Secrétariat à la condition féminine du Québec (2016) rapporte que les immigrantes font partie des groupes spécifiques de femmes qui risquent de vivre dans une situation de précarité économique ou de pauvreté. Ces dernières peuvent également être confrontées à certains mécanismes d'exclusion, tels le racisme, le sexisme et la xénophobie, ce à quoi peut s'ajouter la stigmatisation associée à certaines catégories d'immigration (Chouakri, 2009). Les femmes immigrantes sont également susceptibles de vivre de l'isolement, notamment si elles ne maîtrisent pas le français, si elles ont une méconnaissance de leur nouvel environnement social ou de la culture de la société d'accueil et si leur peur des préjugés les empêche d'aller vers les autres (Chadi, 2011). Autrement, la transformation des réseaux sociaux à la suite de la migration et les difficultés d'intégration sociale (et/ou professionnelle) mèneraient très souvent les femmes à l'isolement (Cardu et Sanschagrin, 2002, p.88) :

Pour les femmes, l'immigration entraîne une coupure parfois radicale par rapport au monde de leurs références habituelles. Celui-ci peut être profondément modifié et influencer sur leur insertion sociale et professionnelle : les relations à autrui se transforment [...], elles peuvent vivre des phases d'isolement, elles intègrent des statuts nouveaux et font face à la dévalorisation de statuts anciens (par exemple, le rôle de mère à la maison), elles subissent souvent une perte criante de capital social lorsqu'elles sont issues de sociétés plus traditionalistes (dont les sociétés africaines et plus précisément musulmanes) tout en étant placées, lors de leur processus d'insertion sur le marché du travail et dans les lieux de recherche d'un emploi, devant un contact interculturel nouveau.

En ce qui concerne leur accès au marché du travail, elles sont désavantagées non seulement par rapport aux hommes immigrants, mais aussi par rapport à l'ensemble des femmes du groupe majoritaire : taux d'activité et d'emploi moindre et taux de chômage plus élevé (Mongeau, Pinsonneault, Rose, 2007). De plus, la sous-représentation des femmes immigrantes sur les plans politiques,

communautaires et institutionnels est un obstacle majeur à leur intégration dans la société québécoise (Chouakri, 2009.). Il importe cependant de considérer que les femmes immigrantes ont de tout temps soutenu des secteurs non valorisés et souvent considérés comme improductifs ou traditionnels (travail domestique, prise en charge de la famille, des aînés, soins aux enfants, aux malades) et qu'elles contribuent au bien-être de la société québécoise sur les plans démographique, économique, politique et culturel, malgré la marginalisation et la discrimination qu'elles peuvent vivre (Osmani, 2013).

Sur le plan relationnel, les femmes immigrantes témoigneraient d'une plus grande aisance à créer des liens auprès d'autres personnes immigrantes qu'avec des personnes non immigrantes (Nault-Beaucaire, 2012). De plus, comme l'a soulevé Chamberland (2007), elles éprouveraient généralement des difficultés à créer des liens profonds avec les personnes natives et de la difficulté à intégrer des réseaux sociaux québécois. Les chercheuses ont également constaté que les femmes immigrantes avaient tendance à participer à des activités informelles auprès d'autres personnes immigrantes de leur milieu plutôt qu'à travers des occasions formelles (associatives) (*ibid.*). Toutefois, selon Bonneau (2013), le fait d'avoir des enfants serait un vecteur d'intégration pour les femmes immigrantes, par la participation scolaire et les autres activités dans lesquelles elles sont ainsi de facto impliquées.

Afin d'approfondir la compréhension des expériences d'intégration au féminin, la prochaine section porte sur l'intégration de femmes immigrantes dans les régions du Québec.

1.2 L'intégration des femmes immigrantes dans les régions du Québec

De manière générale, l'intégration des personnes immigrantes dans les régions du Québec dépendrait essentiellement de la présence de services variés, d'activités

socioculturelles et récréatives, d'un système de transport adéquat, de la disponibilité d'emplois diversifiés et de la qualité des institutions d'enseignement (Quimper, 2005 ; Simard, 2003, 2007 ; Vatz Laaroussi, 2005, 2007). Cette recherche soulève également comme facteurs favorisant leur intégration les possibilités d'éducation pour les enfants et la présence d'espaces de réseautage, d'appartenance et d'implication pour les personnes immigrantes.

Cela dit, les efforts de régionalisation de l'immigration qui ont cours au Québec offrent jusqu'ici des résultats mitigés (Vatz-Laaroussi et Bezzi, 2010). Tant au Québec qu'ailleurs au Canada, on assisterait plutôt à un phénomène de « banlieurisation » de l'immigration que de régionalisation à proprement parler (*ibid.*), c'est-à-dire que les personnes immigrantes s'installent davantage en banlieue des grandes villes. Si l'attraction des personnes immigrantes vers les régions va de bon train, c'est leur rétention en ces lieux qui demeure un défi considérable, particulièrement dans les zones à faible densité de personnes immigrantes (Lambert, 2014). En effet, la documentation produite sur l'immigration dans les régions du Québec montre une forte tendance à la mobilité chez les personnes immigrantes et réfugiées qui se sont installées en région comparativement à celles qui se sont d'abord établies à Montréal. Il semble qu'elles soient plus nombreuses qu'à Montréal à changer, après une première installation, de ville, de région voire de province ou de pays (Vatz-Laaroussi, 2011).

Dans la mesure où toutes les analyses démontrent que les milieux ruraux, les régions éloignées et certaines petites villes vivent d'emblée une fragilisation sur le plan économique et social, il est difficile d'envisager que les personnes immigrantes aient un comportement différent des populations locales non immigrantes. Comme celles-ci, elles vont se rediriger vers les grands centres urbains (*ibid.*). Toutefois, plusieurs facteurs propres aux réalités des personnes immigrantes auraient des effets sur leur fixité ou leur mobilité lors d'une installation en région outre la possibilité de s'y intégrer professionnellement.

Dans une enquête réalisée auprès de 200 femmes qui sont installées en dehors de la grande région de Montréal, la Table de concertation des organismes aux services des personnes réfugiées et immigrantes (2010) a mis en lumière plusieurs problèmes récurrents dans leur quotidien. Ceux-ci sont aussi identifiés par Chadi (2011, p.2) dans le cadre d'une étude portant sur cette problématique :

Les longues listes d'attente, autant pour les garderies subventionnées que pour les cours de francisation, le manque d'efficacité des programmes de francisation, le manque d'interprètes pour celles qui ne parlent pas la langue, le manque d'avocats pour celles qui doivent régulariser leurs statuts, la non-reconnaissance des diplômes et des expériences acquises dans le pays d'origine, le manque d'efficacité des programmes d'Emploi-Québec en matière de formation et d'insertion professionnelle, le manque de formation et d'information sur la société d'accueil, les préjugés de la société envers les immigrants, etc.

Des constats similaires ont été soulevés par Castro-Concha (2014) dans une recherche menée en Abitibi-Témiscamingue. La chercheuse montre, entre autres, que les barrières linguistiques, la non-reconnaissance des diplômes ou des acquis, le manque de formations universitaires adaptées aux femmes ainsi que l'impact des conditions hivernales de la région sur leur santé psychologique (frustration, dépression et stress) sont des obstacles à l'intégration sociale et économique des femmes immigrantes.

Dans une recherche menée auprès de femmes ayant immigré au Canada, Rublee et Shaw (1991) démontrent les bienfaits de la participation à la vie communautaire et aux loisirs dans leur processus d'intégration sociale, mais soulignent que cette participation serait sujette à de nombreuses contraintes liées à la mobilité physique et sociale, soit la capacité de s'exprimer dans la langue (français ou anglais), la possibilité de recourir à des services de garde, l'orientation de départ et le degré d'entraide des membres de la communauté culturelle. Dans une recherche menée avec des femmes immigrantes vivant au Saguenay-Lac-Saint-Jean, Bonneau (2014) définit plusieurs facteurs qui influenceraient la participation sociale, et plus largement l'intégration sociale des femmes immigrantes. Parmi ceux-ci, le réseau

social serait un facteur considérable. C'est en prenant exemple sur des personnes rencontrées ou en répondant à l'encouragement de ces dernières que les femmes commençaient à s'impliquer en dehors de leur sphère domestique ou professionnelle. Un deuxième facteur serait l'intériorisation même de la notion d'engagement social, variant selon le parcours des femmes. Leur participation dépendrait aussi de l'ouverture du milieu à la différence et impliquerait des éléments structurels favorisant leur implication économique et sociocommunautaire. Finalement selon Bonneau, (*ibid.*, p.139) « les femmes immigrantes doivent pouvoir trouver un milieu qui les inspire et qui facilite le passage de la sphère privée à la sphère publique », ce qui passerait par la fréquentation d'organismes ethniques ou multiethniques.

1.2.1 L'importance des réseaux sociaux dans l'intégration sociale des femmes immigrantes habitant une région éloignée.

Pour pallier les besoins en matière d'emploi et de services, plusieurs chercheuses qui se sont intéressées à l'immigration régionale s'entendent pour dire que la création de réseaux sociaux⁶ serait bénéfique dans l'ensemble du processus d'intégration des femmes immigrantes (Vatz-Laaroussi 2005, 2009 ; Chicoine et al. , 1997 ; Chamberland, 2007 ; Béji et Pellerin, 2010 ; Gauthier, 2013). En ce sens, ces dernières doivent compter sur la présence de personnes ou d'organismes avec qui elles peuvent prendre contact régulièrement pour accéder à divers types de ressources qui les aideront à mieux vivre (Renaud et coll., 2001 ; Gallant, Bilodeau et Lechaume, 2012). C'est à travers la reconstruction de leurs réseaux sociaux qu'elles sont en mesure d'apprendre une multitude d'informations sur la société d'accueil, notamment des informations qui les mèneront à développer leur compréhension

⁶ Le concept de réseaux sociaux renvoie aux systèmes de relations sociales des individus. Ce concept est pertinent dans le cadre d'une recherche en communication, car l'élaboration de réseaux sociaux implique pour l'individu d'entrer en interactions, et plus largement en relation avec autrui. Ce concept sera plus largement défini au point 2.2.2.

des relations sociales (Renaud et al. , 2001). Autrement dit, la création de réseaux sociaux serait un vecteur essentiel dans l'intégration des personnes immigrantes habitant dans une région éloignée du Québec.

À cet effet, l'une des particularités de l'intégration en contexte régional concerne la petitesse, voire l'absence de communautés ethnoculturelles auxquelles les femmes immigrantes pourraient avoir recours dans les grands centres (Cardu et Sanschagrin, 2002). C'est-à-dire qu'en s'installant dans une région éloignée, elles ne peuvent pas compter sur les réseaux issus d'une communauté ethnoculturelle bien organisée et bien ancrée dans leur nouveau milieu. Il s'agirait par ailleurs d'une des raisons pour lesquelles plusieurs personnes immigrantes finissent par quitter les régions (Vatz-Laaroussi, 2005).

D'un autre côté, le faible taux de présence des personnes immigrantes en région rendrait inévitable pour les femmes immigrantes de créer des réseaux comprenant majoritairement des personnes natives (Gauthier, 2013). À cet effet, des auteurs ont montré que la création de nouveaux réseaux sociaux dépend essentiellement de l'ouverture des communautés d'accueil envers les personnes immigrantes (Quimper, 2005 ; Ansòn, 2013). Les personnes immigrantes développeraient un sentiment d'appartenance territoriale envers les endroits où elles vivent des relations interpersonnelles positives et significatives (Barbeau, 2013).

Dans une recherche abordant plusieurs dimensions de l'intégration des personnes immigrantes en région, Simard (2007) constate que si généralement tout se passe assez bien pour les enfants et les adolescents sur le plan social, les parents font part de leur impression « d'une certaine distance sociale avec les Québécois d'origine » (p.121). Ils ont entre autres évoqué la difficulté à créer des liens solides avec les « Québécois de souche » au-delà de rapports habituels de courtoisie. Ces difficultés auraient pour effet de créer un sentiment d'ennui et d'isolement social et culturel, malgré une longue durée d'établissement au Québec.

On peut donc penser qu'en s'installant dans une région éloignée du Québec, les femmes immigrantes auraient intérêt à se développer un nouveau réseau social afin de mieux vivre leur intégration. Cette création impliquerait toutefois qu'elles entrent essentiellement en contact avec des personnes non issues de l'immigration, ce qui semble, de manière générale, représenter des défis tant identitaires que communicationnels. De plus, considérant les éléments présentés précédemment voulant que, d'une part les femmes immigrantes se retrouvent dans une position désavantagée du fait de l'intersection entre leur statut de femme et leur statut d'immigrante et, d'autre part, qu'elles éprouvent des difficultés à créer des liens profonds avec les personnes natives et de la difficulté à intégrer des réseaux sociaux québécois (Chamberland, 2007), il nous semble intéressant d'explorer les expériences d'intégration sociale⁷ des femmes immigrantes habitant une région éloignée.

Dans la mesure où les chercheur.e.s soulignent l'importance d'un réseau social de soutien pour faciliter l'intégration, nous souhaitons également mieux comprendre l'expérience des femmes concernant la création et le développement de réseaux et leur incidence sur leur intégration. Considérant les différences ethnoculturelles au sein même de la population de femmes immigrantes, il semble de plus pertinent de s'interroger sur le rôle de la communication interculturelle dans le développement de leurs relations avec la communauté d'accueil.

1.2.2 La communication interculturelle et l'intégration sociale

Les femmes immigrantes habitant en régions éloignées forment une minorité au sein d'une population majoritairement blanche, francophone, non issue de

⁷ Nous utilisons l'expression « intégration sociale » pour désigner le mode d'attachement de l'individu au collectif. Le concept est plus amplement défini dans le deuxième chapitre au point 2.2.1

l'immigration récente (CSF, 2015a). En voulant s'intégrer à leur nouveau milieu, ces dernières peuvent faire face à plusieurs types de réactions de la part des membres de la communauté d'accueil. Autrement dit, leur parcours peut être parsemé d'enjeux liés à la communication interculturelle, c'est-à-dire la communication entre deux personnes porteuses de cultures⁸ différentes (Camilleri, 1993).

Si rien n'indique une plus grande fermeture envers l'immigration de la part des populations régionales que de celles des grands centres urbains (Gallant, Bilodeau et Lechaume, 2012), la question des relations interculturelles dans les régions éloignées du Québec demeure nébuleuse. En effet, comme mentionné précédemment, le thème des relations interculturelles au Québec a suscité de nombreux débats publics et attiré l'attention sur le clivage entre Montréal et les régions concernant le rapport à la diversité culturelle, témoignant ainsi de la crainte et de la méconnaissance que certains individus ont face à l'immigration et plus particulièrement à la diversité religieuse (Armony, 2010). À la lumière de ce contexte socioculturel complexe, on peut se questionner sur l'expérience de l'altérité vécue par les femmes immigrantes, à savoir comment elles perçoivent la communauté de leur région d'accueil et comment elles envisagent leur rôle au sein de celle-ci.

Comme l'a démontré Belabdi (2010), dans sa thèse de doctorat portant sur la communication interculturelle et le processus d'intégration d'immigrants marocains au Québec, la communication interculturelle, dans un contexte d'altérité, s'entrevoit comme une façon de s'intégrer. À cet effet, l'auteur soulève que, dans le cadre d'un parcours migratoire, la communication évolue constamment et se construit à travers le va-et-vient entre trois phases d'installation : 1) avant l'arrivée en terre d'immigration, 2) au début de l'installation et 3) quelques années après l'arrivée

⁸ Dans ce mémoire, nous voyons la culture comme « un ensemble lié de manières de penser, de sentir et d'agir plus ou moins formalisées qui, étant apprises et partagées par une pluralité de personnes, servent, d'une manière à la fois objective et symbolique, à constituer ces personnes en une collectivité particulière et distincte » (Rocher, 1992).

(Belabdi, 2010, p.191). En effet, puisque la nature du projet d'immigration varie d'un individu à un autre, leurs rapports à la société d'accueil sont d'autant plus diversifiés : « plus les repères culturels s'éloignent, plus l'intégration se soumet à l'épreuve de l'adaptation et du ralentissement, et plus elle accentue aussi la remise en question de l'autre, d'après l'optique culturelle » (Belabdi, 2011, p.190). À titre d'exemple, on peut s'imaginer qu'une personne qui a été forcée de fuir son pays d'origine n'aura pas la même perception de la société d'accueil qu'une personne qui s'est longuement préparée à immigrer, dans un pays qu'elle a choisi.

Si, au Québec, la connaissance du français est vue comme un vecteur de communication et d'intégration par excellence (Bouchard, 2000), il faut, à notre avis, beaucoup plus que la maîtrise d'une langue pour assurer une « bonne communication ». L'enjeu serait plutôt de saisir les nuances et les particularités du contexte dans lequel s'articule la communication (Lusso, 2000).

Sachant que pour les femmes immigrantes, l'intégration implique aussi de composer avec des différences culturelles et qu'elles peuvent faire face à des obstacles liés aux systèmes de valeurs de leurs pays, aux traditions et au cadre culturel dans lequel elles évoluent, il va de soi que cela peut devenir un obstacle à leur participation active dans la société. Ainsi, la communication interculturelle susciterait chez les femmes immigrantes le recours à diverses stratégies identitaires afin d'agir sur leur propre définition d'elles-mêmes et sur leurs interactions avec autrui (Temple, 2008).

À cet effet, dans un article abordant le rôle des femmes immigrantes habitant dans les régions du Québec, Vatz Laaroussi, Lessard, Montejo et Viana (1995a) ont observé trois types de stratégies de reconstruction identitaire prédominantes qu'utilisent plus particulièrement ces dernières. Les premières stratégies seraient celles du « repli » dans lequel les femmes se retranchent dans l'invisibilité et utilisent l'informel (activités au sein de la famille nucléaire et élargie ou auprès de personnes amies issues de la communauté culturelle, des réseaux de religion)

comme moyen de protection identitaire. Les deuxièmes stratégies résident en l'idée de « revendications », qui permettent aux femmes d'user de leur visibilité nouvelle et du formel (activités économiques, sociales et sociocommunautaires) du pays d'accueil pour revendiquer leurs différences tant par rapport au pays d'origine que par rapport au pays d'accueil. Finalement, les stratégies de « négociation » articulent le formel et la visibilité dans les ajustements situationnels. Ces stratégies permettent la réorganisation des rôles familiaux et la modération ou la résolution des conflits dans la famille. Elles permettent également de réorganiser la représentation, les attitudes et les pratiques vis-à-vis de l'extérieur, par exemple, les rapports avec les institutions du pays d'accueil et de la région, les rapports réels et idéaux avec le pays d'origine et la communauté culturelle, les rapports concrets et symboliques avec la communauté des femmes.

Considérant ces propos, il nous paraît intéressant d'explorer les perceptions qu'ont les femmes immigrantes de la société d'accueil et d'aborder leur manière de découvrir les traits culturels de la communauté où elles vivent. En faisant écho au constat présenté antérieurement voulant que les femmes immigrantes aient intérêt à se créer et à développer un nouveau réseau social afin de mieux vivre leur intégration, nous voulons de plus explorer comment la communication interculturelle se vit entre les femmes immigrantes et les gens avec qui elles entrent en contact. Enfin, il sera intéressant d'analyser si ces modalités ont un impact sur la création de relations significatives, et plus largement sur l'intégration sociale des femmes immigrantes.

1.3 Questions et objectifs de recherche

À la lumière d'une revue de la documentation, nous constatons que les travaux abordant spécifiquement les femmes immigrantes qui vivent en région sont peu nombreux, qu'ils datent parfois de plusieurs années, voire plusieurs décennies, et

qu'ils abordent surtout leur intégration socioprofessionnelle (Vatz-Laaroussi et coll, 1995a; Cardu et Sanschagrín, 2000; Pierre, 2005; Chadi, 2011; Bonneau, 2013; Castro-Concha, 2014; Chouakri, 2001). De plus, peu de recherches se sont penchées sur la nature des relations interpersonnelles et les expériences de communication interculturelle des personnes immigrantes vivant en région. Par conséquent, nous voulons savoir si ces dimensions ont un effet sur l'intégration de ces dernières et sur leur décision de demeurer ou non dans la région où elles habitent.

Au fil de cette problématique, nous avons présenté les différents éléments qui nous mènent à formuler notre question de recherche orientée sur perceptions qu'ont les femmes immigrantes de leur intégration lorsqu'elles habitent dans une région éloignée du Québec. Il est notamment à savoir si les réseaux sociaux et la communication interculturelle jouent des rôles importants dans leur quotidien.

Ces éléments nous mènent à poser la question de recherche suivante :

Comment les femmes immigrantes habitant la région du Bas-Saint-Laurent perçoivent-elles leur expérience d'intégration sociale, et quels sont les rôles des réseaux sociaux et de la communication interculturelle dans celle-ci ?

De plus, pour préciser notre recherche, nous joignons à notre question principale trois questions spécifiques :

1. Quel est le parcours migratoire de ces femmes ?
2. Comment les femmes immigrantes habitant le Bas-Saint-Laurent perçoivent-elles leurs réseaux sociaux et quel est le rôle de ces derniers dans leur intégration sociale ?
3. Comment ces femmes perçoivent-elles le rôle de la communication interculturelle dans la construction de leurs réseaux sociaux et dans leur intégration sociale ?

Tableau 1: Objectifs de la recherche

1. Mieux comprendre les processus d'intégration sociale des femmes immigrantes habitant le Bas-Saint-Laurent.
2. Explorer le parcours migratoire de femmes immigrantes habitant le Bas-Saint-Laurent.
3. Mieux comprendre les réseaux sociaux et leur rôle dans le processus d'intégration sociale au Bas-Saint-Laurent
4. Mieux comprendre le rôle de la communication interculturelle dans la construction de réseaux sociaux et les processus d'intégration sociale.
5. Comprendre l'articulation des réseaux sociaux et de la communication interculturelle dans le processus d'intégration sociale des femmes immigrantes habitant le Bas-Saint-Laurent.

1.4 Pertinences sociales et communicationnelles de la recherche

Il s'agit d'une recherche exploratoire et qualitative visant à approfondir l'articulation des phénomènes d'intégration des femmes immigrantes et des particularités de l'immigration dans les régions éloignées du Québec. D'une part, l'intérêt de cette recherche est d'apporter une contribution à la documentation sur l'immigration féminine en région en documentant, par une approche compréhensive, l'expérience des immigrantes à partir de leur propre point de vue. Nous croyons que d'aborder l'immigration en région dans une perspective féminine constitue un moyen de reconnaissance sociale de ces femmes au sein de la société québécoise. Dans le contexte où le gouvernement provincial québécois favorise l'installation en région éloignée, nous croyons également en la pertinence de

soulever des éléments territoriaux de l'expérience des femmes immigrantes. Considérant les différences entre les régions, cette recherche permet de documenter la spécificité de la région du Bas-Saint-Laurent.

De plus, la prise en compte des femmes et du genre dans l'étude de l'immigration contribue à mieux comprendre le phénomène dans tous ses aspects et invite à continuer l'exploration d'un thème de recherche très dynamique (Guerry, 2009). En abordant la dimension sociale, nous souhaitons pousser notre recherche au-delà des conditions matérielles des personnes immigrantes afin de mieux comprendre comment s'articulent leurs rapports sociaux. Sans nier les aspects économiques et démographiques liés à l'immigration dans les régions éloignées du Québec, notre recherche s'axe davantage vers les éléments promouvant une société interculturelle. Ainsi, la pertinence communicationnelle et sociale trouve ici sa place à travers les concepts de communication interculturelle et de réseaux sociaux, que nous aurons l'occasion d'explorer dans un prochain chapitre. Finalement, cette recherche a pour but d'actualiser et de diversifier la connaissance au sujet des réalités des femmes immigrantes au Québec.

CHAPITRE II

CADRE CONCEPTUEL

Ce chapitre aborde la perspective régionale et subjective de l'intégration des personnes immigrantes habitant en région ainsi que les concepts qui serviront de base théorique à ce mémoire. Afin de comprendre l'expérience d'intégration sociale des femmes immigrantes, nous arrimons ce concept central à notre recherche aux concepts suivants : réseaux sociaux et communication interculturelle. Cet exercice nous permet de faire de ces éléments un ensemble cohérent que nous utilisons dans notre démarche.

2.1 Une perspective régionale et subjective de l'intégration des femmes immigrantes en région

Les premiers travaux abordant l'intégration des personnes immigrantes ont été réalisés au sein de l'École de Chicago, à la suite des vagues d'immigration aux États-Unis provoquée par la Première Guerre mondiale. Il s'agissait alors de mettre en lumière les processus migratoires et les mécanismes sociaux caractérisant les parcours d'individus et de groupes qui arrivent dans une société d'accueil (Safi, 2011). Le concept d'intégration est aujourd'hui assez vaste et difficile à définir, car les personnes s'y intéressant ont tendance à utiliser plusieurs concepts connexes pour y faire référence. Eux et elles parlent entre autres d'adaptation, d'acculturation, d'assimilation, d'insertion, selon leur discipline ou leur positionnement épistémologique. Il semble toutefois y avoir consensus sur le fait que l'intégration sert à atténuer la distance entre les groupes sociaux en maintenant des relations sociales harmonieuses et en misant sur la cohésion des valeurs et pratiques de la société (de Gaujelac et Leonetti, 1994 ; ; Castel, 1995 ; Schnapper, 2007 ; Bouchard, 2012 ; Wang et Fan, 2012). De plus, on s'entend pour dire que l'intégration est un « processus multidimensionnel dont les divers aspects, tout en

étant en relations réciproques étroites, peuvent varier de façon indépendante à différents niveaux et dans différentes séquences » (Yinger, 1981 ,cité dans Schnapper, 2007, p. 84). Ainsi, dans la documentation, l'intégration se voit traitée à la fois de manière globale ou plus définie, en fonction d'une ou plusieurs dimensions (professionnelle, culturelle, linguistique, économique, symbolique, sociale).

De concert avec l'approche interculturelle préconisée dans la gestion de l'immigration au Québec, le sociologue et historien Gérard Bouchard (2012, p.64) définit l'intégration comme étant « l'ensemble des mécanismes et processus d'articulation (ou d'insertion) grâce auxquels se constitue le lien social avec ses fondements symboliques et fonctionnels ». En ce sens, l'intégration se voit fondée sur un principe de réciprocité dont la responsabilité est partagée tant par les personnes immigrantes que par la société d'accueil.

Dans le cadre de notre recherche, nous nous concentrons sur l'un des deux pans de cette dyade, soit sur les expériences individuelles d'intégration des femmes immigrantes. Toutefois, considérant la pluralité de leurs expériences et les différences entre leurs statuts, il nous semble qu'une quelconque mesure de l'intégration puisse poser problème. Comment décide-t-on des critères d'intégration? À partir de quel moment peut-on considérer qu'une femme immigrante est intégrée à sa société d'accueil?

À l'instar de Li (2003), nous croyons qu'une opérationnalisation objective du concept d'intégration renvoie à une forme de normes prédéterminées qui sous-entendent qu'il y a un seuil à atteindre sur les plans économiques, linguistiques ou sociaux pour faire partie de ladite société, alors que celles-ci ne sont pas nécessairement appliquées aux personnes non issues de l'immigration. Par conséquent, notre conception de l'intégration en région éloignée s'inscrit dans une perspective subjective, dans laquelle nous nous intéressons essentiellement aux perceptions exprimées par un ensemble de femmes interrogées. Ainsi, en abordant

le concept subjectivement, les critères de « réussite » de l'intégration reposent sur l'opinion des personnes concernées par rapport à leurs propres conditions de vie, à savoir si celles-ci satisfont leurs attentes (Piché, 2004, p.84). Selon Vatz-Laaroussi (2005, p.102), une perspective subjective de l'intégration serait plus appropriée à la recherche effectuée en contexte régional, dans la mesure où en région :

On n'est plus dans la situation où plusieurs composantes sociales sont en relation dialectique pour former un tout. On ne peut qu'analyser des interactions interindividuelles et des trajectoires personnalisées. Les mesures et les standards de l'intégration perdent de leur force lorsqu'on les applique à quelques unités et l'intégration elle-même n'a plus le même sens lorsqu'elle est perçue comme le cheminement d'individus pour s'insérer localement.

La chercheuse souligne également que dans le discours politique des localités où elle a fait des recherches, c'est la notion de qualité de vie⁹ qui fait l'unanimité pour désigner le point de rencontre entre les personnes non issues de l'immigration et les personnes immigrantes, entre acteurs, actrices et organisations. Elle décrit cette notion comme étant le moyen de référer de manière écologique à toutes les sphères de la vie des individus et de leur famille : l'emploi, l'accès à l'éducation, les services et leur proximité, la santé, la sécurité, l'habitat et les relations interpersonnelles (*ibid.*).

En somme, l'approche privilégiée dans cette recherche pour aborder l'intégration est subjective et tient compte de l'environnement social dans lequel les femmes

⁹ Le concept de « qualité de la vie » est utilisé dans divers champs d'études et à l'intérieur de cadres théoriques très différents, souvent pour décrire des réalités aussi très différentes les unes des autres (Beaulieu et Boulianne, 2004). Il est multidimensionnel et représente une articulation de plusieurs variables qui sont supposées jouer un rôle déterminant dans la vie des personnes. Typiquement, la qualité de vie renvoie à l'épanouissement humain, au bonheur, à la santé environnementale, à la satisfaction de vie et au bien-être général d'une société. En 1994, l'Organisation mondiale de la santé en a donné la définition suivante : « la perception qu'a un individu de sa place dans l'existence, dans le contexte de la culture et du système de valeurs dans lesquels il vit, en relation avec ses objectifs, ses attentes, ses normes et ses inquiétudes. Il s'agit d'un large champ conceptuel, englobant de manière complexe la santé physique de la personne, son état psychologique, son niveau d'indépendance, ses relations sociales, ses croyances personnelles et sa relation avec les spécificités de son environnement » (Barco et Florin, 2014, p.8).

immigrantes se retrouvent. Pour comprendre leur expérience d'intégration lorsqu'elles habitent une région éloignée (au Bas-Saint-Laurent), nous nous fierons à leurs perceptions de leur propre expérience et de leur qualité de vie.

Le concept d'intégration étant large et souvent associé à différents qualificatifs, nous présentons la définition adoptée dans ce mémoire : celle de l'intégration sociale.

2.2 Définitions des concepts principaux

2.2.1 Le concept d'intégration sociale

Selon la tradition durkheimienne, l'intégration sociale sert à décrire et expliquer les modes d'attachements des individus avec le collectif (Rhein, 2002). Pour les personnes immigrantes, cela implique de passer par un processus de socialisation leur permettant de s'approprier les savoirs culturels qui les aideront à s'adapter à leur nouvel environnement social¹⁰. Le concept d'intégration sociale est sujet à de nombreux débats, les auteur.e.s n'ayant cessé de le critiquer, de le déconstruire et de le nuancer. Par exemple, pour Abou (1988), l'intégration sociale va au-delà d'une simple adaptation à la société d'accueil. Il s'agit plutôt, selon cet auteur, d'un processus qui devrait ultimement mener à une participation active à la vie culturelle, sociale et politique tout en aboutissant à un sentiment d'appartenance à la nouvelle communauté¹¹. C'est aussi ce que défend Schnapper (2008), en soulignant que l'intégration sociale réside surtout en une question de cohésion

¹⁰Nous envisageons la socialisation comme étant : « le processus d'acquisition des connaissances, des modèles, des valeurs, des symboles, bref des manières de faire, de penser et de se sentir propres aux groupes, à la société, à la civilisation ou à une personne [...] C'est l'adaptation de la personne à son environnement social. La personne socialisée est « du milieu », elle « appartient » à la famille, au groupe, à l'entreprise, à la religion, à la nation, en ce sens qu'elle en fait partie, qu'elle y a sa place » (Rocher, 2012, p.226-239, cité par Durand-Folco, 2017, p.85).

¹¹ Abou (1988) distingue l'adaptation de l'intégration en disant que l'adaptation signifie l'accommodation des immigrant.e.s au milieu physique du pays d'accueil alors que l'intégration serait plutôt l'insertion des immigrant.e.s dans les structures sociales, économiques et politiques de la société d'accueil.

nationale et concerne l'évolution de la société tout entière. Sous cet angle, l'insertion au marché du travail demeure un point central de l'intégration sociale, dans une logique où les groupes sociaux qui subissent la précarité d'emploi courent plus particulièrement le risque d'être désavantagés devant la possibilité de participer aux différentes sphères de la société.

De façon complémentaire, de Gaujelac, Blondel et Leonetti (2014, p.59) proposent de penser l'intégration sociale en considérant l'exclusion. C'est-à-dire qu'il importe selon eux et elle de concevoir l'intégration et l'exclusion comme « deux pôles opposés du processus par lequel les individus s'intègrent de diverses manières, dans la société dans laquelle ils vivent ».

Au Québec, le chercheur et intervenant social Guy Drudi (1997) a proposé une définition de l'intégration sociale des personnes membres des minorités ethniques et raciales. Cette définition attire notre attention, car elle met l'accent sur des processus d'adaptation inhérents au processus d'intégration et distingue l'individu de sa communauté culturelle, elle s'énonce comme suit :

Un processus circulaire d'interaction continue qui implique à la fois les dimensions reliées à l'adaptation fonctionnelle, l'adaptation sociale et l'adaptation culturelle. Ce processus a pour résultat le fait que les individus appartenant à ces groupes, sans égards à l'origine ethnique ou nationale, la race, la couleur, la religion, la langue ou le sexe, soient reconnus comme étant des acteurs à part entière dans la société. Cela signifie qu'ils possèdent un pouvoir de négociation, une capacité d'action et d'influence sur les enjeux de la société, qu'ils puissent se développer à l'intérieur de celle-ci à partir de leurs besoins, de leurs aspirations, de leurs valeurs et de leurs champs d'intérêt de sorte qu'ils aient accès à une mobilité sociale, pleine et entière, participant ainsi à tous les secteurs de la vie économique, politique et culturelle de la société (Drudi, 1997, p.25).

Drudi ajoute à sa conceptualisation quelques précisions sur les dimensions qui composent l'ensemble du processus d'intégration sociale. Premièrement, **l'adaptation fonctionnelle** réside en l'acquisition par la personne immigrante des

outils principaux qui lui permettent d'interagir avec son milieu, soit la langue, le travail, le logement et l'école. Deuxièmement, **l'adaptation sociale** concerne la participation des personnes immigrantes aux réseaux sociaux dans leur nouveau milieu : ces réseaux leur permettent de développer une identité, une crédibilité sociale favorisant l'interaction avec leur communauté. Finalement, selon Drudi, **l'adaptation culturelle** réfère à la contribution de la personne immigrante au patrimoine symbolique (valeurs, modes de penser, d'agir) de la société d'accueil.

Dans cette recherche, nous abordons le concept d'intégration sociale, comme un processus multidimensionnel permettant à tout individu d'évoluer au sein de la société et de participer pleinement aux sphères économiques, politiques et culturelles de cette dernière. À l'instar de Drudi (1997), nous envisageons l'intégration sociale plus spécifiquement autour de trois dimensions : fonctionnelle (économique), sociale et culturelle (symbolique). Pour comprendre l'intégration sociale, nous nous pencherons également sur son versant opposé : l'exclusion. Étant donnée notre volonté d'explorer les processus d'intégration sociale en partant de l'expérience même des femmes immigrantes, nous croyons qu'il importe de prendre en compte leur parcours migratoire.

2.2.1.2 L'intégration sociale sous l'angle du parcours migratoire

Par définition, le parcours migratoire comprend : « l'ensemble des phénomènes, émotifs et physiques, affectant un individu à partir du moment où il prend la décision de migrer jusqu'à son adaptation dans son nouveau pays » (Fronteau et Legault, 2008 p.44). En ce sens, le parcours migratoire implique dans un premier temps une émigration du pays d'origine puis dans un deuxième temps, une immigration dans un pays d'accueil. Plus précisément :

Les [parcours] migratoires sont ponctuées d'aller-retour, de va-et-vient fréquents entre divers lieux : pays natal ou pays de résidence, pays où sont installés des membres de la famille dispersée ou la collectivité en diaspora,

pays d'adoption. Cette mobilité entraîne des réaménagements, des identifications culturelles et sociales et des appartenances à des groupes ou à des réseaux locaux, nationaux ou transnationaux (Guilbert, 2005).

Les parcours migratoires des femmes immigrantes occupent une place centrale dans cette recherche. Notre regard sur ces derniers nous permet de comprendre les perceptions des femmes immigrantes sur des événements en les inscrivant dans un portrait global et longitudinal. L'utilisation du concept de parcours migratoire, jumelée au concept multidimensionnel de l'intégration sociale permet d'explorer en profondeur les perceptions des femmes immigrantes. En portant attention aux processus et aux changements vécus, nous pouvons mieux comprendre de quelle façon l'installation dans une région éloignée s'articule avec l'intégration sociale. Dans le cadre de notre démarche, nous examinerons l'articulation entre le parcours migratoire et l'intégration sociale, notamment en ce qui concerne les réseaux sociaux.

2.2.2 Les réseaux sociaux

Le concept de réseaux sociaux prend tout son sens dans le cadre d'une recherche en communication, car leur construction implique pour les individus d'entrer en interactions, et plus largement en relation avec autrui.

Selon Mercklé (2004), la caractéristique principale de la théorie des réseaux sociaux est de prendre pour objets d'étude, non pas les traits individuels des gens, mais de porter attention aux relations entre eux et aux régularités qu'elles présentent pour les décrire. Dans cette optique, l'attention est mise sur les comportements individuels au regard de la complexité des systèmes de relations sociales dans lesquels ils prennent sens et auxquels ils donnent sens.

De Gaujelac, Blondel et Leonetti (2014), pensent l'inscription d'un individu adulte dans un des réseaux de sociabilité (familial, amical, relationnel ou associatif) comme un moyen de remplir des fonctions essentielles allant de l'échange de services,

d'information, de communication à l'échange d'images identificatoires. Celles-ci permettent à l'individu de se représenter à la fois au sein de son propre groupe et par rapport à la société globale, et de cerner sa place et son rôle dans cette société (de Gaujelac et *al.*, 2014, p.65).

Comme mentionné dans notre problématique, une des particularités de l'immigration en région éloignée réside dans le fait que les personnes immigrantes qui s'y installent, n'ont pas ou peu accès à des groupes issus de leur communauté d'origine avec qui tisser des liens de proximité (Vatz Laaroussi, 2005). Dès lors, la construction de nouveaux réseaux sociaux semble déterminante pour les personnes immigrantes, car ils permettent une alternative à la communauté d'origine (*ibid.*). La construction de nouveaux réseaux permettrait aussi aux femmes immigrantes en région de bénéficier des apports de la socialisation tels que les présentent De Gaujelac, Blondel et Leonetti (2014), et par le fait même, de favoriser leur qualité de vie. C'est grâce au processus de construction des réseaux sociaux que les personnes immigrantes reçoivent des informations du pays ou elles s'installent concernant les modes et la qualité de vie, le logement, les droits fondamentaux, les systèmes de valeurs, les traditions et coutumes, les systèmes éducatifs et de santé, les mécanismes de financement (Béji et Pellerin, 2010, p.568).

Pour repérer et qualifier les réseaux sociaux des femmes immigrantes, nous nous fions à l'expérience vécue des personnes interrogées. Ainsi, nous cherchons à saisir comment les réseaux se construisent à travers leur parcours et les situations concrètes qu'elles vivent. Les caractéristiques et rôles des réseaux sociaux créés et utilisés sont déterminés à travers le récit des personnes sur leurs parcours d'immigration. Nous mettons en lumière les perceptions que les femmes ont du lien entre leur création de réseaux sociaux et leur processus d'intégration sociale.

Nous considérons aussi qu'à travers leur expérience d'intégration sociale les femmes immigrantes voient leur parcours se conjuguer à la diversité culturelle qu'elles forment avec l'ensemble de la population. Ainsi, dans notre recherche, nous

nous pencherons sur les expériences de communication interculturelle que les femmes immigrantes ont avec d'autres personnes immigrantes et celles qu'elles ont avec les personnes non-immigrantes

2.2.3 La communication interculturelle

La communication interculturelle réfère principalement à l'étude de phénomènes de communication en situation de pluralisme ethnique et culturel (Hsab et Stociu, 2011).

Afin de définir la communication interculturelle en tant que concept, il importe d'abord d'apporter quelques précisions sur le concept d'« interculturel » en soi. Il s'avère que celui-ci désigne à la fois « un champ de recherches en sciences de l'homme et de la société et une conception idéologique des modalités de coexistences de la diversité culturelle au sein d'une même société » (Cohen-Emerique, 2011, p.2). Selon Stociu (2011, p.47), les trois thématiques globales dans lesquelles s'applique l'interculturel sont celles de « l'interculturel dans l'immigration, l'interculturel dans les relations internationales et le management interculturel ». La dimension interculturelle qui nous intéresse particulièrement concerne le phénomène d'immigration, et plus précisément la rencontre interculturelle lors du processus d'intégration sociale, où il y a interactions entre des personnes d'origines diversifiées.

Selon Camilleri (1993), à la différence des termes multiculturel ou pluriculturel, le qualificatif interculturel renvoie à la dimension interactionnelle entre les cultures, dans un souci de faciliter les échanges entre les systèmes culturels et les partenaires en présence. On peut, entre autres, appliquer le qualificatif dans les analyses « où l'on s'efforce de repérer les obstacles à la communication entre porteurs de cultures différentes, qui les empêchent de se comprendre » (*ibid.*, p.43). S'inscrivant en

cohérence avec cette idée, Cohen-Emerique, une pionnière des travaux sur la question de l'interculturel, définit le concept de la manière suivante :

L'interaction entre deux identités qui se donnent mutuellement un sens dans un contexte à définir à chaque fois. C'est un processus ontologique d'attribution de sens et un processus dynamique de confrontation identitaire qui peut malheureusement évoluer vers un affrontement identitaire, une « dynamite » identitaire. (Cohen-Emerique, 2011).

On comprend à travers cette définition le caractère communicationnel intrinsèque à la rencontre interculturelle. Soulignons, par ailleurs, que la communication interculturelle est avant tout une forme de communication interpersonnelle et que le cadre de la communication interculturelle peut très bien être appliqué, selon le contexte, à une interaction entre personnes de la même nationalité. Il agit surtout comme un filtre interprétatif qui favorise la prise en compte de la différence de l'Autre (Frame, 2013). Il s'agit surtout de considérer qu'en situation de communication interculturelle, les référents culturels des individus peuvent transformer le sens d'un message (Bartel-Radic, 2009).

Pour penser l'interculturel dans la communication, il importe de s'attarder au processus de négociation de sens pendant une interaction. Dans une perspective sémiotique, Adballah-Pretceille (2006, p.28-29) relève que les difficultés de communication entre les individus et des groupes appartenant à des cultures différentes soient souvent expliquées par de mauvaises interprétations ou par méconnaissance des signes culturels. En ce sens, une communication réussie se résumerait à une bonne maîtrise des signes culturels :

Si la communication ne se définit pas seulement comme la transmission d'informations, mais aussi comme le partage d'une expérience et de l'établissement d'une relation, il nous faut admettre que la connaissance des signes culturels (comme des signes linguistiques) ne permet pas d'épuiser le sens. Dès lors, la question est de savoir comment le locuteur utilise la culture ou tout au moins des éléments culturels, à des fins de communication.

À cet effet, Cohen-Emerique et Camilleri (1989) insistent sur les rapports de pouvoir et l'intersubjectivité présents dans les rencontres interculturelles. Selon les auteur.e.s, pour comprendre une rencontre entre deux personnes porteuses de culture, il importe de souligner que les deux s'approprient subjectivement leur culture et qu'en situation de communication, les interlocuteurs ou interlocutrices se donnent mutuellement un sens dans un contexte objectif où des rapports de pouvoir non égaux sont en jeu. D'autant plus que les stéréotypes, les préjugés et la discrimination constituent des obstacles à la communication interculturelle (Shan, 2004). Nous portons une attention particulière à la discrimination dont les femmes immigrantes peuvent être l'objet¹².

En ce qui concerne la communication interculturelle dans le processus d'intégration sociale des personnes immigrantes, elle serait selon Auger (2005, p.127) « le principal instrument de participation du citoyen au projet de société commun, elle permet à chacun d'exercer son pouvoir personnel dans son milieu de vie, entre autres dans la recherche d'accommodements raisonnables ou de compromis. » Il en va de même pour Belabdi (2010, p.310), qui en s'intéressant au rôle de la communication interculturelle dans le processus d'intégration de nouveaux immigrants marocains au Québec, pose le constat suivant :

La communication [interculturelle] favorise l'exploration des territoires de socialisation que la communauté d'origine peut symboliquement constituer. En fréquentant certains lieux et des membres de la communauté d'origine, les nouveaux arrivants trouvent des repères favorables à leur intégration, tout en absorbant le choc de la transition et en renforçant leur identification. La communication [interculturelle] est alors l'instrument de socialisation qui ouvre sur des territoires symboliques et permet de les explorer.

¹² La discrimination se définit comme: « Une situation d'inégalité cumulative et dynamique résultant de l'interaction de pratiques, de décisions ou de comportements, individuels ou institutionnels, ayant des effets préjudiciables, voulus ou non, sur les membres de groupes visés par l'article 10 de la Charte (Québécoise des droits et libertés de la personne)»(Chicha-Pontbriand, 1989, p. 85).

Plus largement, la communication peut être vue comme un moyen symbolique pour établir et maintenir des liens avec des individus et des groupes, ce qui par extension, permet d'accéder à d'autres ressources (Verschuere, 2008). En ce sens, la communication interculturelle serait intimement liée au développement de réseaux sociaux. De plus, comme il a été mentionné dans la problématique, la communication interculturelle évolue tout au long du parcours migratoire (avant immigration, durant l'installation, et quelques années après l'arrivée). Notre analyse est réalisée en considérant la communication interculturelle à travers le parcours et non pas seulement à partir de l'arrivée au pays d'accueil. Cette méthode permet d'observer l'évolution de la perception des femmes immigrantes par rapport aux diverses sphères et de définir les stratégies adoptées pour interagir avec la société d'accueil (Belabdi, 2011, p.192).

Finalement, d'un point de vue pragmatique, la communication interculturelle implique pour les personnes en interactions d'ajuster avec qui elles sont en interaction, à savoir par exemple, d'ajuster leur vocabulaire, leur manière de saluer ou encore d'interpréter les autres individus (Bourassa-Dansereau et Yoon, 2017).

Dans ce mémoire, la communication interculturelle est vue comme étant à la fois le cadre et l'instrument qui permet à l'individu de socialiser et plus largement de construire et s'inscrire dans de nouveaux réseaux sociaux. Pour déterminer le rôle que joue la communication interculturelle dans la construction des réseaux sociaux des femmes immigrantes en région, notre recherche se penche sur les expériences de communication interculturelle que les femmes immigrantes ont eues au fil de leur parcours migratoire. Il s'agit de relever dans leur discours leur manière d'aborder leur relation à l'Autre. De façon complémentaire, nous soulèverons les ajustements qu'elles font pour se faire comprendre par la ou les personnes avec qui elles sont en interaction. Précisions aussi que la discrimination sera vue comme un obstacle à la communication interculturelle.

CHAPITRE III

MÉTHODOLOGIE

Ce troisième chapitre permet de présenter le processus méthodologique à travers lequel notre recherche s'est réalisée. La première étape de ce dernier consiste à préciser les fondements épistémologiques et méthodologiques sur lesquels nous appuyons notre démarche. La seconde étape aborde notre expérience de recherche sur le terrain en expliquant le déroulement de notre cueillette de données. Finalement sont présentées les modalités d'analyse de données.

3.1 Fondements de la recherche

3.1.1 Posture épistémologique compréhensive

L'épistémologie représente les façons de concevoir et de produire la connaissance, elle exerce une fonction de vigilance critique et garantit la production de l'objet scientifique (Charmillot et Dayer, 2007).

La posture épistémologique adoptée dans ce mémoire pour appréhender l'intégration des femmes immigrantes en région s'inscrit dans le paradigme compréhensif de la connaissance. Elle consiste à envisager la personne humaine en tant qu'actrice et à centrer l'analyse sur la dialectique individu/collectif. Notre ambition étant de replacer les individus au cœur du phénomène social en misant sur leurs expériences subjectives du monde, nous adhérons à la formule de Vatz-Laaroussi (2007, p.3) voulant que les exceptions tracent « la compréhension d'un paysage social parcouru par de grandes tendances, mais animé par des dynamiques microscopiques trop souvent invisibles ». En ce sens, nous considérons que de se pencher sur l'expérience de phénomènes microsociologiques, permet de mieux

comprendre la société dans son ensemble et de mettre en lumière des éléments qui échappent aux méthodes quantitatives (*ibid.*).

Nous nous référons, dans cette perspective, à la définition de la compréhension développée par Schurmans (2003) :

Si les déterminismes existent — biologiques, environnementaux, historiques, culturels, sociaux —, ils ne suffisent pas à la saisie des phénomènes sociohumains. Car ils ne permettent pas d'aborder le travail constant de production de sens qui caractérise notre humanité. [La compréhension] se focalisera donc sur le sens : d'une part, les êtres humains réagissent par rapport aux déterminismes qui pèsent sur eux ; d'autre part, ils sont les propres créateurs d'une partie de ces déterminismes (cité par Charmillot et Dayer, 2007, p.57).

Cette posture épistémologique oriente notre recherche en communication, puisque nous nous intéressons aux interprétations et au vécu des femmes immigrantes face à leur milieu de vie, leur environnement social ainsi qu'aux relations qu'elles y entretiennent [ou non] avec les gens de la communauté d'accueil. Ce choix d'orientation nous permettra plus largement de mieux comprendre ce que des femmes perçoivent de leur intégration sociale tout en révélant la manière dont elles construisent leur réseau social à travers des expériences de communication interculturelle, ces concepts étant à l'origine de notre démarche.

3.1.2 Positionnement de la chercheuse

Considérant les situations d'interculturalité inhérentes à notre démarche (nous ne sommes pas issues de l'immigration et nous rencontrons des femmes immigrantes), il est nécessaire d'accorder une attention particulière à la position que la chercheuse occupe lors de la collecte de données. En effet, selon Vatz-Laaroussi (2007, p.2), la recherche qualitative interculturelle ne peut se déployer « qu'en surmontant certains obstacles tels que la domination du chercheur sur les acteurs de la recherche par la langue utilisée, par les statuts inégaux, par les savoirs inégalement

reconnus, etc. ». Par conséquent, il importe dans notre démarche de nous assurer de prendre conscience de notre rôle tout au long de notre processus. Pour se faire, notre processus est accompagné d'une réflexion sur notre positionnement dans la recherche.

La notion de « *positionnement* » renvoie à la relation entre la chercheuse et son « sujet » de recherche et implique que la personne chercheuse occupe une position dans la recherche qu'elle mène, en raison de son genre, son âge, son appartenance ethnoculturelle, son identité sexuelle et son parcours de vie (Hastrup, 1992, cité par England, 1994). D'où l'importance de considérer que ces facteurs peuvent biaiser son rapport à la recherche (*ibid.*).

La réflexion autour de cette notion est très importante dans la recherche faite en situation d'interculturalité et auprès de femmes, car la position extrinsèque au groupe interrogé par la chercheuse peut favoriser un biais dans la collecte de données.

De plus, puisqu'il importe dans notre démarche de travailler *avec* des femmes, plutôt que *sur* des femmes, ce positionnement permet de parler des femmes immigrantes comme étant actrices et non objets de recherche. Notre stratégie de recherche fait écho à cette préoccupation, l'objectif de la réalisation de cette recherche étant de donner une voix aux participantes et de nous désengager de certaines formes d'orientation du discours. Notre réflexion concernant notre positionnement en tant que chercheuse nous a amenée à prendre en compte les capacités d'expression orale ainsi que les compétences sociales des participantes à la recherche lors du recrutement, mais aussi à considérer nos aprioris dus à notre statut de femme blanche, étudiante à la maîtrise, n'ayant pas vécue d'expérience d'immigration. En ce sens, nous soulignons que nous sommes consciente que notre position pose un filtre subjectif entre nous et les participantes à la recherche.

Afin de prendre conscience de notre rôle de chercheuse tout au long de notre collecte de données, nous avons inclus un exercice de réflexivité à notre démarche. Par définition, la réflexivité implique la « reflection on self, process, and representation, and critically examining power relations and politics in the research process and researcher accountability in data collection and interpretation » (Sultana, 2007, p. 376). Nous avons mis en pratique notre conception de la réflexivité à travers l'écriture d'un journal de bord. Nous avons pris soin d'y consigner nos émotions et nos observations avant et après chacun des entretiens avec les femmes. Ce procédé nous a permis de nous ajuster au fur et à mesure de la réalisation de la collecte d'informations. Autrement dit, cet outil a contribué à l'optimisation de notre processus de recherche. Ces données ne sont toutefois pas présentées dans nos résultats.

3.1.3 L'approche méthodologique des récits de vie

De concert avec notre posture épistémologique compréhensive, notre stratégie de recherche a pour prémisses fortes que le discours des individus sur leur vie ou un fragment de leur vie constitue un matériel essentiel à la recherche en sciences sociales et humaines.

Afin de répondre à notre question de recherche concernant les processus d'intégration sociale de femmes immigrantes et les rôles des réseaux sociaux et de la communication interculturelle dans ceux-ci, nous jugeons nécessaire de prendre en compte les parcours de vie de ces personnes et d'accorder une attention particulière aux significations qu'elles donnent à leurs expériences. Plus spécifiquement, les récits de vie des participantes permettent une liberté de narration qui laisse place à l'émergence de subtilités de leur discours.

En ce sens, le récit de vie apparaît comme la stratégie à privilégier, notamment parce qu'il permet :

D'entrer dans les mécanismes d'interprétation entre l'individu et le milieu dans lequel il vit. [...] À travers [le récit de son histoire personnelle] et l'atmosphère affective qui l'enveloppe émerge, s'intègre, un sens, une signification autant pour le narrateur que pour celui qui l'écoute (Cohen-Emerique, 1991, p.132).

Nous mobilisons le récit de vie comme stratégie de recherche, car cette méthode permet de comprendre l'évolution qualitative des processus d'intégration sociale et des perceptions que s'en font les femmes concernées, dans une approche prenant en compte temporalité et historicité (Burrick, 2010). Ainsi, nous sommes en mesure de reconstruire la progression de l'établissement des réseaux sociaux des femmes et de soulever des propos relatifs à la communication interculturelle à travers leur discours. De plus, comme l'expérience vécue est au centre de notre démarche, il s'agira de prendre en considération le vécu des femmes immigrantes et le sens qu'elles donnent à leur expérience. En ce sens, le récit de vie représente aussi une manière de favoriser l'accès aux perceptions profondes des femmes et de laisser l'occasion à ces dernières de choisir, comment elles révèlent les éléments qu'elles jugent les plus significatifs de leur expérience (Ollivier et Tremblay, 2000).

Nous privilégions cette méthode, car elle permet de construire du sens autour d'expériences de vie. En reconstituant ses souvenirs et ses réflexions et en les réinterprétant à partir d'éléments du présent, la narratrice a le pouvoir de penser sa vie autrement. On remarque que l'exercice de réflexivité des personnes immigrantes au sujet des obstacles liés à leur intégration pallie le manque de reconnaissance de leurs « capitaux » (Montgomery, 2014) et est favorable à la négociation de nouveaux repères. Cette rétrospection des parcours de vie des immigrantes par le récit de vie permet de reconstruire l'établissement progressif de leurs réseaux sociaux et les moyens utilisés pour s'intégrer socialement.

Dans ce mémoire, la manière de recueillir et de traiter les récits de vie a été inspirée de la conception du sociologue Daniel Bertaux (1986). Ce dernier conçoit le récit de

vie comme étant composé de trois fonctions principales. Ces fonctions ne sont pas forcément distinctes, elles peuvent s'entrecouper les unes avec les autres. La première est la fonction exploratoire, où le récit de vie permet d'ouvrir un terrain, d'en comprendre les spécificités et d'en dresser les traits structurels saillants. À ce moment, il importe pour la personne qui cherche de « désapprendre » les préjugés qu'elle porte en elle. La seconde fonction des récits de vie selon Bertaux (1986) est analytique, dans la mesure où la personne chercheuse doit faire un effort de familiarisation avec les informations recueillies afin de repérer les premiers indices susceptibles de répondre à ses questions de recherche. La troisième et dernière fonction est de nature expressive : c'est l'occasion pour la personne chercheuse de se prêter au rôle d'« écrivain » afin de réécrire le plus fidèlement possible les mots de la personne informatrice. Ces trois étapes correspondent dans notre démarche au processus décrit dans la section 3.3.1 de ce chapitre.

3.1.4 L'entretien biographique comme stratégie de collecte de données

Afin de recueillir la narration des récits de vie des participantes, nous avons plus spécifiquement utilisé la méthode d'entretien biographique. C'est à dire : un type d'entretien qui implique que les personnes interrogées racontent leur vie ou une dimension de leur vie « dans le cadre d'un échange ouvert, approfondi, compréhensif, éloigné de la succession des questions prédéterminées caractéristiques du questionnaire » (Demazière, 2011, p.64). Nous avons choisi d'explorer les expériences d'intégration de femmes immigrantes en région en privilégiant une stratégie de collecte de données qui permet de plonger dans la profondeur des récits de vie des participantes plutôt que d'en parcourir l'étendue. À cette fin, nous nous sommes inspirées de l'approche biographique proposée par Desmarais et *al.* (2012). Celle-ci implique d'abord et avant tout que « la personne informatrice s'approprie les questions générales de la personne chercheuse pour y apporter ses propres réponses personnelles » (p.70) pour que l'on considère

l'entretien comme étant réussi. Ainsi, avant de céder les rennes de l'entretien à la personne informatrice, nous avons d'abord fournies « les règles du jeu » (*ibid.*) des entretiens en précisant les thèmes et les sous-thèmes qui répondent aux besoins de la recherche¹³. De plus, la qualité de l'entretien dépend également de la qualité de l'interaction qui s'établit entre la chercheuse et l'informatrice. À l'instar de Desmarais et *al.* (2012), nous considérons que si l'écoute et l'empathie sont des alliés à la démarche, une mauvaise gestion du poids socioaffectif qui peut être lié représente un enjeu scientifique de taille.

3.2 À la rencontre des participantes

Notre corpus de recherche est composé des récits de quatre participantes, recueillis en deux temps avec chacune d'entre elles. Notre objectif n'étant pas de rendre compte d'une population, mais de recueillir de l'information pertinente pour mieux comprendre le phénomène étudié (Mongeau, 2011), cette quantité et cette fréquence d'entretiens ont permis d'obtenir un corpus de données suffisant au besoin de cette recherche.

3.2.1 Recrutement

Pour réaliser cette recherche, nous avons recruté des personnes volontaires qui s'identifient au genre féminin, qui ont immigré au Québec et qui vivent dans la région du Bas-Saint-Laurent depuis une période allant d'une à dix années¹⁴. Nous avons également veillé à recruter des femmes majeures, qui parlent français ou anglais. De plus, étant donnée la nature narrative de notre collecte de données, il

¹³ Ces thèmes sont détaillés à la section 3.2.3 de ce présent chapitre

¹⁴ Nous privilégions des participantes installées depuis moins de dix ans afin d'avoir accès à des expériences récentes et de circonscrire l'ensemble des données recueillies.

était important de confirmer avec les potentielles participantes leurs capacités et volontés de raconter leur histoire lors de deux séances d'au moins une heure. Comme nous ne visions pas un échantillon représentatif, nos critères de sélection étaient larges. Nous n'avons pas fait de sélection spécifique selon l'âge, l'occupation ou l'origine.

Le recrutement s'est effectué par effet « boule de neige », c'est-à-dire à travers des réseaux sociaux de personnes avec qui nous étions en contact. Étant donné l'éloignement géographique entre la chercheuse et le territoire délimité, le réseau social numérique *Facebook* a été utilisé dans le recrutement des participantes à la recherche. Nous avons fait plusieurs demandes d'adhésion à des groupes affinitaires virtuels associés à la région du Bas-Saint-Laurent, dans lesquels nous avons publié notre invitation à la recherche. Il s'agissait surtout d'inviter les femmes à prendre directement contact avec nous ou à ce que l'on nous réfère des personnes susceptibles de vouloir participer à notre recherche. Nous avons aussi fait appel à notre propre réseau de contacts en publiant une annonce directement dans nos réseaux de connaissances et d'amitiés.

À la suite de cette démarche, quatre femmes ont manifesté leur intérêt à participer à la recherche. Nous les avons toutes rencontrées.

3.2.1.1 Choix de la région

Nous avons choisi de limiter le territoire à une seule région qui correspond à notre définition de « région éloignée », soit celle du Bas-Saint-Laurent. Ce choix a été déterminé notamment en raison de l'entente gouvernementale pour favoriser la régionalisation de l'immigration dont la région dispose (ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, 2011). Parmi les immigrants admis et immigrantes admises au Québec de 2005 à 2014, on retrouvait en janvier 2016, 864 personnes installées dans la région du Bas-Saint-Laurent (MIDI, 2016). La population

immigrante représente environ un pour cent de la population totale de la région (Bélanger, 2015) et est principalement composée de personnes provenant de France, des États-Unis, de Chine, d'Haïti, de Belgique et de Colombie (Québec, 2018).

Puisque la région s'est dotée d'objectifs en matière de rétention des nouveaux arrivants et nouvelles arrivantes (Conférence régionale des élus du Bas-Saint-Laurent, 2011), nous avons trouvé opportune l'idée d'explorer certaines dimensions de l'intégration en ce lieu.

Le choix de cette région répondait aussi à des pondérations logistiques en matière d'hébergements et de déplacements de la chercheuse.

3.2.2 Présentation des participantes

Notre groupe de participantes est composé de femmes aux pays d'origine diversifiés, qui ont immigré à différents âges et qui ont des positions socioéconomiques (emploi, revenus, niveaux de scolarité), des habitus (familiaux, culturelles et sociaux) et des parcours migratoires différents¹⁵. Le profil sociodémographique de nos informatrices a été obtenu à grâce à un formulaire (annexe A — Formulaire sociodémographique). Ces éléments ont permis de mieux définir notre échantillon, dans le cas où ces informations ne seraient pas transmises par les participantes.

¹⁵ Les éléments biographiques des participantes sont amplement présentés dans le chapitre IV.

Tableau 2 : Portrait des participantes

NOMS ¹⁶	MALIKA	SOLANGE	LUCIE	SAMIRA
Âge lors de l'entretien	27 ans	36 ans	46 ans	36 ans
Âge lors de l'immigration	18 ans	27 ans	36 ans	34 ans
Pays d'origine	Maroc	Cameroun	France	Côte d'Ivoire
Au Québec depuis :	9 ans	9 ans	10 ans	3 ans
Au Bas-Saint-Laurent depuis :	3 ans	7 ans	9 ans	6 mois

3.2.3 Thèmes des séances

Les entretiens biographiques ont été menés de façon non directive, c'est-à-dire que les thèmes de la recherche ont été énoncés aux participantes de façon globale et que les questions générales s'y référant étaient ouvertes. Ces entretiens ont été menés en suivant une grille d'entretien et divisés en deux séances (nous avons réalisé deux entretiens par participantes, pour un total de huit entretiens).

Dans un premier temps, il a été demandé aux participantes de raconter **leur parcours migratoire**. Les objectifs de cette demande étaient d'une part de briser la glace, et d'autre part de retracer des éléments biographiques qui ont permis de situer la personne, et de comprendre son passé. Les thèmes qui ont guidés nos entretiens concernaient le parcours de vie ; en matière d'origines, de cheminement scolaire, d'occupations et de liens familiaux) et le projet migratoire ; en matière de

¹⁶ À des fins de confidentialité, des pseudonymes choisis par la chercheuse sont utilisés.

raisons et motivations, d'état de connaissance du Canada et du Québec avant l'immigration ainsi que des attentes liées à l'immigration. Cette étape a permis de mieux comprendre le rapport que les femmes immigrantes entretenaient envers le Canada et le Québec avant de venir s'y installer, notamment à savoir si elles y avaient d'emblée des liens sociaux. Cela a aussi permis de mieux comprendre leurs aprioris envers l'immigration versus ce qu'elles en pensent aujourd'hui, tout en tenant compte des éléments qui ont influencés leurs perceptions (Burrick, 2010). Ce, tout en ayant une vue d'ensemble sur le processus, depuis le processus décisionnel lié à l'immigration, aux démarches entreprises, en passant par toutes les étapes qui ont influencé leurs expériences sociales jusqu'à aujourd'hui.

Le deuxième thème abordé a été celui du **développement des réseaux sociaux depuis l'arrivée au Québec**. Ce thème a servi à tracer l'évolution des nouvelles relations entretenues (ou non) au fil de l'expérience d'intégration et de leur mobilité-s régionale-s, et à explorer les éléments liés à la communication interculturelle. Il s'agissait d'aborder la construction des réseaux sociaux en fonctions des thèmes suivants : les relations entretenues et leurs modalités (fréquence, type), la composition de la famille et ses caractéristiques, la perception de niveaux de proximités dans les relations interpersonnelles, ainsi que les activités auxquelles les femmes participent. Les femmes rencontrées ont également abordé leurs impressions concernant leur de perceptions de préjugés venant de la communauté d'accueil, d'expérience de discrimination et de sentiment de reconnaissance sociale.

La deuxième séance d'entretien biographique a été orientée autour du thème à l'origine de notre démarche : **le processus d'intégration sociale**. Ce thème a été abordé spécifiquement afin d'accéder aux interprétations concernant différentes composantes de l'intégration sociale des participantes, telles que définies dans notre cadre conceptuel. Ces dernières n'ont pas été mentionnées aux participantes.

3.2.4 Déroutement des entretiens

Nous avons rencontré chacune des femmes à deux reprises. Ces rencontres ont duré entre 50 minutes et 1 h 45 chacune, à intervalle de deux à quatre semaines. Tous les entretiens ont été enregistrés sur un support audionumérique afin d'en faciliter l'analyse. Tel qu'elles le désiraient, tous les premiers entretiens se sont déroulés au domicile des participantes. À cet effet, nous avons constaté que le fait de réaliser les entretiens chez les participantes a permis de créer un climat confortable et intime, ce qui a été favorable à leur bon déroulement. Tout en faisant preuve de formalité, certaines pauses dues aux interactions avec les membres de la famille nous ont permis d'avoir un certain accès à l'environnement et au quotidien des participantes.

Au début de chaque première rencontre, nous avons pris soin de présenter plus amplement notre démarche, puis de laisser les participantes raconter leur parcours de vie avant le projet d'immigration. Les femmes pouvaient commencer à partir d'où elles le souhaitaient, et poursuivre selon la chronologie des événements qui leur venaient à l'esprit. En général, les participantes racontaient leur histoire avec enthousiasme et fluidité. L'une des participantes était plutôt brève dans ses propos, et lançait avec humour : « *Je ne sais plus quoi dire!* » Nous avons eu besoin de susciter la parole en posant des questions permettant de renchérir sur les sujets qu'elle avait préalablement mentionnés.

Une fois que les participantes ont jugé avoir terminé de raconter leur parcours de vie, nous les invitions à raconter comment s'était dessiné leur projet migratoire. Par la suite, a été abordé le premier des deux thèmes tels que définis dans l'élaboration de notre grille d'entretien, soit le développement des réseaux sociaux depuis l'arrivée au Québec. Pour ce faire, un papier et un crayon ont été fournis aux participantes afin qu'elles puissent schématiser le développement de leurs réseaux sociaux. Cependant, cet exercice de la schématisation a été mené de manière sommaire par l'ensemble des participantes, ces dernières préférant poursuivre sans

l'aide d'un support écrit. Cet exercice a cependant servi de support à la parole et permis aux femmes de développer à propos des différentes sphères de leurs réseaux sociaux.

Nous avons procédé à la retranscription de l'enregistrement audio de chaque premier entretien avant de procéder au second entretien avec la même participante. De cette façon, nous avons pu nous familiariser avec leurs propos, et ce, en vue d'approfondir les thèmes jugés les plus pertinents lors du deuxième entretien. Ces thèmes leur ont été transmis par courriel, à la suite d'un résumé de la première rencontre. La validité des données recueillies a dès lors été assurée grâce à l'approbation des participantes de ce résumé dès cette première étape. En validant les résumés de la première rencontre, les participantes ont aussi confirmé leur intérêt à poursuivre lors d'une deuxième rencontre. Nous avons pris soin de laisser un temps de réflexion d'au moins deux semaines entre les deux pans de la collecte de données. Les récits présentés dans ce mémoire ont été validés par les participantes avant d'en faire l'analyse.

Les deuxièmes entretiens se sont déroulés dans les mêmes conditions que le premier, soit dans le confort et l'intimité du domicile des participantes. Ces deuxièmes rencontres ont généralement duré plus longtemps que les premières. Les participantes nous ont par ailleurs semblé être plus à l'aise que lors de la rencontre précédente, se permettant de faire des blagues et d'aborder des sujets plus intimes. Pour des raisons logistiques, un des deuxièmes entretiens avec une des femmes s'est réalisé chez une de ses amies en banlieue de Montréal.

À la fin de chacun des entretiens, nous avons pris soin de demander aux femmes comment elles se sentaient par rapport au fait de raconter leur histoire. De façon générale, la participation des femmes semble leur avoir été bénéfique. Par exemple, Samira a dit s'être sentie soulagée et émue de pouvoir raconter son histoire. Qu'elle qualifie elle-même « *d'émouvante* » à une personne qui « *ne sait rien de l'Afrique* » :

[Je voulais que] que les personnes puissent voir comment j'ai vécu mon histoire en Afrique. Comment j'ai souffert. Comment j'ai été courageuse, jusqu'à ce que je m'en sorte. Je voulais partager vraiment avec quelqu'un comme vous, comme ça. Partager avec ça, mais j'avais jamais eu cette occasion de partager avec quelqu'un qui est comme vous.

Malika, quant à elle, a fait part du fait qu'elle était contente de voir qu'une jeune femme non immigrante est intéressée aux femmes immigrantes, au point de faire une mémoire à ce sujet. Lucie et Solange ne se sont pas particulièrement prononcées. Toutes deux nous ont par contre confirmé que tout allait très bien à plusieurs reprises et nous ont accueillies chaleureusement.

3.2.5 Considérations éthiques

Nous considérons qu'un récit de vie relatant en profondeur des expériences personnelles d'immigration peut occasionner un inconfort, voir même être douloureux pour les participantes (Burrick, 2010). Pour atténuer les possibles répercussions négatives d'un tel exercice, nous avons pris certaines précautions. D'emblée nous avons suivi une formation en éthique de la recherche, menant à l'obtention d'un certificat (annexe B).

Au début de chaque première rencontre, nous nous sommes assurées que le déroulement et le but de la recherche soient clairement compris par les répondantes et avons veillé à ce qu'elles indiquent leur consentement éclairé et remplissent le formulaire à cet effet. Elles ont été avisées de la possibilité d'interrompre l'entretien à tout moment, sans aucune conséquence et sans avoir à fournir des justifications. Tout au long des entretiens, nous avons été attentives à l'état (psychologique ou physique) des femmes. Comme aucune des participantes n'a semblé éprouver un malaise ou des besoins particuliers, nous n'avons jamais eu à remettre en question la poursuite d'un entretien. Étant préparées à toutes éventualités, nous avons sous les yeux une liste de ressources appropriées à leur

transmettre tant au niveau d'un soutien à l'intégration que d'un soutien psychologique¹⁷.

Lors du traitement des données, l'anonymat des participantes et la confidentialité ont été assurés par l'utilisation de pseudonymes dans les verbatims ainsi que par la suppression des enregistrements dès leur transcription complétée. Entre leur transcription et leur suppression, les données ont été conservées dans un ordinateur personnel protégé par un mot de passe.

Le contenu et la forme de récits de vie écrits ont été validés par les participantes avant de procéder à leur interprétation, ces derniers leur ayant été envoyés par courriel. De plus, nous nous sommes engagées à ce qu'elles reçoivent une copie du mémoire afin qu'elles prennent conscience du résultat de leur contribution.

3.3 Stratégies analytiques

L'analyse des récits de vie a été réalisée en plusieurs étapes de travail. Afin de saisir la teneur de chacun des entretiens biographiques, nous avons d'abord procédé à leur transcription, puis à l'analyse verticale (individuelle). Ensuite, l'analyse horizontale (transversale) nous a permis de mettre en relations les récits selon leurs ressemblances et leurs différences (Paillé, 1994).

3.3.1 Analyse verticale

Pour réaliser l'analyse verticale des récits de vie, nous nous sommes inspirées des trois fonctions du récit de vie présentées par Bertaux (1986) : la fonction exploratoire, la fonction analytique et la fonction expressive¹⁸.

¹⁷ Ces ressources sont : l'organisme **Accueil et intégration Bas-Saint-Laurent** (AIBSL) et l'**Agence SSS du Bas-Saint-Laurent**, service de psychologie situé à Rimouski.

Ainsi, nous avons d'abord tâché de bien nous familiariser avec le contenu recueilli, en procédant à l'écoute de la bande audio de chacun des entretiens, puis une seconde fois en les retranscrivant. Au cours de la réalisation des verbatims, nous prenions en notes des pistes d'analyse qui nous venaient à l'esprit spontanément. Notre objectif était de nous imprégner du contenu de nos entretiens afin d'avoir une impression globale de leur teneur.

Étant donné que la logique exploratoire inhérente à notre démarche fut propice à l'obtention d'une grande variété de données, la deuxième étape de notre procédé consistait en la sélection des propos racontés, dans un objectif analytique, en fonction de notre champ de recherche. En ce sens, nous avons découpé le texte en paragraphes et leur avons attribué une étiquette référant au sujet qui y est abordé. Nous avons procédé à travers un processus de classification mixte où « les catégories sont préexistantes au départ, tandis que le chercheur envisage la possibilité qu'un certain nombre s'ajoutent ou en remplacent d'autres en cours d'analyse » (Deslauriers, 1988, p.57). Cette étape visait à décortiquer chacun des récits et à faire émerger les propos liés aux thématiques de recherches qui nous intéressent : intégration sociale, communication interculturelle et réseaux sociaux. Elle a aussi permis de repérer l'information permettant de retracer les éléments biographiques et la chronologie des événements et de relever le parcours migratoire. Il fallait aussi éliminer ou condenser les informations redondantes. En raison de la relative petitesse de notre échantillon, nous avons procédé à la catégorisation des données en alliant une méthode manuelle à l'usage du logiciel *Word*.

La troisième étape de notre démarche représente la fonction expressive du récit de vie selon Bertaux (1986). Il s'agissait de procéder à l'écriture des récits de manière concise tout en reflétant l'ensemble des parcours migratoires des participantes.

¹⁸ Ces fonctions sont présentées plus amplement à la section 3.1.2 de ce présent chapitre.

Ainsi, les résultats sont présentés sous la forme d'une réécriture des histoires que les quatre femmes nous ont généreusement livrées lors de deux séances d'entretien biographique. Les résultats sont présentés sous forme de récits, divisés en deux sections. La première partie de chaque récit retrace la vie avant l'immigration et le parcours migratoire avant leur installation dans la région du Bas-Saint-Laurent, tandis que la seconde aborde plus spécifiquement l'expérience de vie en ce lieu. Nous avons parfois choisi de présenter leur vie durant l'enfance, jugeant que certains éléments permettent de mieux connaître les femmes et leur expérience actuelle. Ces récits composent le chapitre quatre de ce mémoire.

L'analyse verticale des récits répond à deux considérations majeures dans notre démarche. Premièrement, la présentation des récits de vie permet de mettre en lumière les différents parcours migratoires des femmes et fournit des éléments de réponses à notre question de recherche principale. À cet effet, nous présentons à la fin de chacun des récits, une synthèse analytique dans laquelle nous faisons ressortir le contenu relatif aux trois thèmes centraux de notre recherche (intégration sociale, réseaux sociaux et communication interculturelle.) Deuxièmement, l'écriture des récits résultant de l'analyse verticale et leur présentation au sein de ce mémoire permet de répondre à l'un de nos objectifs de recherche, soit de documenter les parcours migratoires des femmes immigrantes habitant la région du Bas-Saint-Laurent.

3.3.2 Analyse horizontale

Une fois l'analyse verticale réalisée, nous avons comparé les récits, de sorte à déterminer leurs similarités, leurs différences et à mettre en évidence leurs particularités (Paillé, 1994). Nous avons donc présenté les informations les plus pertinentes en vertu de nos objectifs et questions de recherche. Les huit verbatims constituant notre corpus ont été explorés grâce à une catégorisation des propos, nous permettant de cibler les différentes dimensions que nous cherchions à

explorer dans le cadre de notre démarche. En ce sens, nous avons réalisé un deuxième regroupement thématique, qui correspond aux thèmes de notre grille d'entretien : réseaux sociaux, intégration sociale et communication interculturelle.

La catégorisation des données à travers nos trois grands thèmes de recherche a été assurée par l'usage d'une typologie opératoire :

Réseaux sociaux :

- Identification par la participante des relations qu'elle a développées au fil de son parcours migratoire ;
- La perception qu'a la participante des effets de l'installation en région sur ses réseaux sociaux ;
- Mention de stratégies employées pour rencontrer de nouvelles personnes et du lien fait avec l'intégration sociale ;
- Éléments caractérisant les réseaux développés au Bas-Saint-Laurent.

Communication interculturelle :

- La perception qu'a la participante envers l'accueil fait par la société d'accueil ;
- Association de situation conflictuelle et de différences culturelles ;
- Identification par la participante de différences entre éléments de sa culture d'origine et de la culture dans le pays d'accueil.

Intégration sociale :

- Perception de l'intégration sociale liée au fait d'être une femme ;
- Mention de caractéristique de l'intégration sociale au Bas-Saint-Laurent ;
- La perception qu'a la femme de son adaptation fonctionnelle (travail, école);

- La perception qu'a la femme de son adaptation culturelle (valeurs, codes);
- Mention de satisfaction ou d'insatisfaction par rapport au fait de vivre dans la région.

Réseaux sociaux, communication interculturelle et intégration sociale :

- Mention d'un lien entre réseaux sociaux (relations) et communication interculturelle ;
- Mention d'un lien entre réseaux sociaux (relations) et intégration sociale ;
- Mention d'un lien entre communication interculturelle et intégration sociale ;
- Articulation entre réseaux sociaux (relations), communication interculturelle et intégration sociale.

En regroupant les propos des participantes en fonction de ces thèmes et de ces sous-thèmes, nous sommes en mesure de répondre à nos questions de recherche. Au cours de la réalisation de cet exercice, nous avons saisi la difficulté de coder un élément selon une catégorie fixée. L'analyse horizontale nous a permis de porter un regard transversal sur les parcours de vie des participantes, ce dernier est présenté au sein du cinquième chapitre de ce mémoire.

3.3.3 Interprétation des résultats.

Après avoir procédé à l'organisation des données, il nous restait à les interpréter. Nous tentons de définir comment ces éléments s'articulent les uns aux autres dans l'expérience d'intégration sociale des femmes immigrantes dans une région éloignée du Québec. L'interprétation de l'ensemble des résultats compose une partie du sixième chapitre de notre mémoire.

Finalement, afin de résumer l'essentiel de notre démarche analytique et interprétative, nous présentons dans le tableau suivant les objectifs de chacune de ses étapes (Tableau 3).

Tableau 3 : Synthèses des stratégies analytiques et de l'interprétation

Analyse verticale	Analyse horizontale	Interprétation
<ul style="list-style-type: none"> - Nous familiariser avec le contenu des récits individuels et faire émerger les thèmes de recherche. - Identifier les éléments biographiques et retracer la chronologie du parcours migratoire. 	<ul style="list-style-type: none"> - Comparer les récits selon les thèmes d'investigation : réseaux sociaux, communication interculturelle et intégration sociale. 	<ul style="list-style-type: none"> - À la lumière des résultats transversaux, faire émerger l'articulation entre l'intégration sociale, les réseaux sociaux et la communication interculturelle.

CHAPITRE IV

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS : QUATRE RÉCITS

Dans ce chapitre sont exposés les quatre récits de femmes immigrantes qui nous ont raconté leur histoire. Nous les présentons de façon individuelle, afin de permettre aux lectrices et lecteurs de saisir dans leur ampleur, spécificités du parcours et enjeux d'intégration auxquels elles ont fait face depuis leur arrivée au Québec. Ce dernier documente les parcours de vie et trajectoires migratoires tout en mettant en lumière leur processus d'intégration dans la région du Bas-Saint-Laurent.

En présentant ces récits, nous répondons à notre première question spécifique de recherche, cette dernière étant de mettre en lumière les parcours migratoires de femmes immigrantes vivant dans la région du Bas-Saint-Laurent. Nous ajoutons à la fin de chaque récit une section « Synthèse analytique » dans laquelle nous faisons clairement émerger les thèmes de notre recherche (réseaux sociaux, communication interculturelle et intégration sociale) d'un point de vue individuel.

4. 1 Note sur la présentation des récits de vie des participantes

Nous avons choisi de présenter les récits de sorte à mettre de l'avant leur caractère subjectif. Cette manière de faire permet également de saisir le profil général des participantes à la recherche et d'appréhender les spécificités de leur expérience. Nous croyons que la lecture des récits amène la personne qui lit à retracer les changements et les processus de développement qui se sont produits tout au long de la vie des femmes rencontrées (White et Epston, 1990) et qui participent à leur expérience d'intégration.

Les récits sont présentés de manières chronologiques, divisés en deux sections. La première partie de chaque récit retrace le parcours de vie et d'immigration avant leur installation dans la région du Bas-Saint-Laurent, tandis que la seconde aborde plus spécifiquement l'expérience de vie en ce lieu. La première partie fait référence

à deux dimensions spécifiques de la recherche, celles du parcours de vie et du parcours migratoire des participantes. Chacun des récits débute par des éléments de l'enfance des participantes, à l'instar de la manière dont elles ont commencé à raconter leur histoire. Les récits se poursuivent de sorte à lier au sein d'une dimension temporelle les différents éléments survenus au cours de leur parcours migratoire. Cela nous permet également de retracer la construction de leurs réseaux sociaux, de sorte à répondre à l'une de nos questions spécifiques de recherche. La deuxième section, recentre le récit de vie autour de la période d'installation au Bas-Saint-Laurent et aborde plus spécifiquement le thème central de la recherche : le processus d'intégration dans une région éloignée du Québec. Dans cette partie, il est possible d'accéder aux significations que les femmes rencontrées accordent aux événements vécus au fil de cette période et l'effet que ces derniers ont eu dans leur processus d'intégration. Puisque l'ensemble des récits comporte des éléments de communication interculturelle, ce thème est abordé de manière transversale.

Nous trouvons qu'il est intéressant et pertinent de documenter les parcours de vie des femmes immigrantes pour mieux comprendre le vécu et mettre en lumière toute la complexité de leur processus. Cela permet aussi d'apporter une dimension systémique à la compréhension de leurs expériences, inscrivant les éléments spécifiques à notre recherche dans un plus large processus. Une synthèse analytique faisant émerger les propos des femmes correspondants à nos thèmes de recherche (réseaux sociaux, communication interculturelle et intégration sociale) est présentée à la fin de chacun des récits.

Nous avons procédé à l'écriture de ces récits en prenant soin de transmettre le plus fidèlement possible les propos des participantes. À cet effet, les citations présentées ont été corrigées afin d'en faciliter la lecture. De sorte à ne pas alourdir le texte, les corrections grammaticales ne sont pas mentionnées, tandis que les ajustements syntaxiques sont signalés par des crochets. Les éléments permettant d'identifier les participantes (noms, lieux, organismes) ont aussi été remplacés par des

pseudonymes et des termes génériques choisis par la chercheuse afin de protéger l'anonymat et la confidentialité de ces dernières.

4.2 Le récit de Malika : devenir adulte au Québec

Malika a passé les dix-huit premières années de sa vie dans une banlieue de Rabat qu'elle décrit comme étant « *diversifiée et ouverte* » sur le plan ethnoculturel. Ses deux parents sont d'origine marocaine, mais son père a passé une grande partie de sa vie en France. Malika explique qu'elle s'est habituée à « *faire beaucoup de route* » dès son enfance, pour se rendre quotidiennement à l'école dans la grande ville, et pour rejoindre son père toutes les fins de semaine en Espagne, où se trouve le siège social de l'entreprise qu'il préside.

À plusieurs reprises, Malika mentionne l'influence que son père a eue sur sa vie. Ce serait grâce à lui qu'elle a développé un intérêt marqué pour les sciences et les mathématiques. Bien qu'elle savait depuis toujours qu'elle allait réaliser des études universitaires, la grande question demeurait de savoir où elle allait s'inscrire. Selon elle, il est très courant pour les jeunes Marocains d'aller étudier à l'étranger. Puisque son père y demeurait et qu'elle était familière avec le pays, l'Espagne semblait à cet effet être un lieu de premier choix. Malika et ses parents se sont toutefois laissé tenter par d'autres universités lors d'une « *foire des universités* » qui se tenait dans son lycée.

C'est à ce moment qu'elle considéra pour la première fois l'idée de vivre au Canada, alors qu'il s'agissait d'un pays qu'elle ne connaissait que très peu. En effet, Malika avoue qu'elle ne savait pas qu'il y avait une province « *cent pour cent francophone* » au Canada. Sachant cela, l'idée de vivre une « *expérience américaine, mais en français* » apparaissait d'autant plus simple.

Malika a toutefois hésité avant de se lancer dans ce projet, car les coûts associés aux frais de scolarité pour étudiants étrangers et le coût de la vie à Trois-Rivières

représentaient un investissement majeur. Cela dit, lors de la prise de décision familiale, sa mère insista sur le fait qu'il valait la peine d'investir pour des études au Québec comparativement à la France ou un autre pays d'Europe parce que selon elle, « *il y avait moins de racisme au Canada* » et parce que « *c'est une terre d'accueil, de chaleur, pas comme en France où on voit souvent que les immigrants sont mis de côté* ».

Ainsi, Malika entreprit sa demande de permis d'étude au Québec et fit parvenir sa candidature aux programmes de génie électrique de l'Université Laval et de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR). Sous prétexte qu'elle n'avait pas réalisé le nombre d'années de scolarité nécessaire à l'admission, Malika dut essuyer un refus de l'Université Laval. Sa peine ne dura toutefois pas longtemps, car elle reçut peu de temps après la lettre d'acceptation de l'UQTR, prête à l'accueillir, sous condition de faire une courte propédeutique.

Malika déménagea ainsi du foyer familial pour s'installer seule de l'autre côté de l'océan. Pour faciliter son arrivée, son père se rendit au Québec trois jours avant elle, laps de temps durant lequel il réussit à lui trouver un logement, à repérer les différents services, et même à lui donner son avis sur les boîtes de nuit qu'elle devrait ou non fréquenter. Elle arriva à l'aéroport de Montréal le soir du vingt-deux décembre 2008, où elle fut accueillie par son père, manteau et bottes d'hiver en main. Ensemble, ils se sont rendus au petit appartement situé dans le sous-sol des résidences étudiantes de l'UQTR ; ce fut le premier logis de Malika en sol québécois.

Elle s'y est retrouvée seule à partir du vingt-sept décembre, son père étant reparti au Maroc. Bien que l'ambiance du temps des fêtes l'ait charmée, Malika décrit ses premiers jours à Trois-Rivières comme ayant été très difficiles : « *Après une semaine, je suis tombée dans la neige puis il a fait froid et j'ai eu mal aux doigts. J'ai même pleuré, et appelé mes parents pour leur dire que je rentrais, que j'en pouvais plus* ».

Malgré l'expérience de moments difficiles, Malika fait tout ce qu'elle peut pour mieux comprendre la façon de vivre au Québec : « *Je ne comprenais pas c'était quoi le système, il me fallait des réponses et j'avais hâte d'avoir des réponses* ». C'est alors qu'elle décide d'ouvrir son compte *Facebook* et d'écrire à des personnes qu'elle a repérées dans un groupe de son futur programme d'étude, afin de créer de premiers contacts.

Vient enfin la rentrée en classe, au début du mois de janvier. Malika est propulsée dans un environnement essentiellement masculin, ce qui représente pour elle un défi supplémentaire, car elle n'avait jamais eu à faire sa place « *dans un environnement où il n'y avait que des hommes* ».

Sans permis pour travailler hors du campus de l'UQTR, elle trouve un emploi au café étudiant, où elle rencontre différents membres de la communauté universitaire. L'université s'avère être un lieu propice aux rencontres pour Malika, où elle crée des liens avec les étudiants et étudiantes de son programme, des membres du personnel enseignant et d'autres personnes impliquées dans la vie académique. Malika se décrit comme une jeune femme très engagée, notamment au cours de ses études où elle conjugue la création d'une association étudiante marocaine, le rôle de représentante étudiante de son programme ainsi que l'organisation d'un gala à saveur multiculturelle.

Malika fréquentait aussi la mosquée de Trois-Rivières. Au fil du temps, elle y a rencontré plusieurs femmes qui ne parlent pas du tout français et qui lui semblaient « *plus ou moins intégrées* ». Préoccupée par leur condition, Malika a commencé à réunir ces femmes afin de partager avec elles sa pratique religieuse tout en leur enseignant le français. Cette initiative a rapidement fait son bout de chemin :

On a commencé avec cinq femmes et on s'est rendu jusqu'à vingt-cinq avant que je quitte Trois-Rivières. Vingt-cinq femmes! [...] Enfin, elles étaient là pour la religion parce que ça leur faisait du bien, elles revivaient leur foi de cette manière-là, et d'un autre côté, elles s'amélioraient en français.

Six mois après son arrivée, elle a obtenu son permis de travail et a commencé à travailler pour un service de traiteur en Mauricie. Il s'agit pour elle d'une des « *plus belles expériences de [sa] vie* », qui lui a permis de « *tomber en amour avec le Québec* » et de prendre pour la première fois en considération la possibilité de s'y installer à long terme, y voyant la possibilité de mener une vie beaucoup plus « simple » qu'au Maroc :

J'ai pu voyager dans la Mauricie, et j'ai vu tout le Québec si on veut; les personnes les plus pauvres, jusqu'aux personnes les plus riches, les personnes âgées, des familles qui étaient très chaleureuses et qui avaient énormément d'enfants, les partys de bureau, les partys de Noël. Tout ce que j'ai vu, j'ai adoré, parce que j'ai su c'était quoi vraiment, le Québec. Puis, c'est là où je me suis rendu compte que je resterais probablement ici toute ma vie. Il y avait des choses beaucoup plus simples par rapport à chez moi. Comme chez nous pour le mariage, c'est des traditions, ça coûte énormément cher, il y du protocole, ça rend les choses un petit peu difficiles, parce qu'y'a une grosse culture qui est derrière, mais ici, je voyais que les choses partaient toutes simples, il n'y a pas beaucoup de complications, les gens s'amusaient, pi y'avait cette partie-là qui m'attirait, y'avait pas énormément de protocoles.

L'année 2012 fut marquée par le décès de sa grand-mère et d'une amie de la famille, deux femmes desquelles elle se sentait très proche. Vivre ces événements à distance fut très difficile pour Malika, qui s'est sentie « *très loin de son pays* », et qui déplore le fait de ne pas bénéficier de jours de congé lors de la perte de personnes qui ne font pas forcément partie de la famille immédiate.

À travers cette expérience difficile, Malika explique qu'elle a senti « *l'appel de la religion* ». Bien qu'elle se décrive comme ayant toujours été une musulmane très croyante, elle s'est engagée davantage dans sa pratique, dans l'envie « *d'être beaucoup plus proche de Dieu* », et a décidé de porter le voile (hijab) quotidiennement.

Malika est consciente que cette pratique contredit l'éducation que son père a voulu lui transmettre ; à lui, comme à quiconque la questionne, elle se défend en expliquant

que cette décision est pour elle une décision « *de femme libre* », qu'elle a prise sans l'influence de quiconque, à l'âge adulte :

J'ai tout le temps été une fille qui était très libre dans mes choix, puis je lui ai dit que moi, si je suis arrivée, que je suis arrivée à un âge de ma vie que je n'ai pas besoin de l'appeler au téléphone pour lui dire comment je m'habille. C'était important pour moi que je cache mes cheveux pis que je cache d'autres parties de mon corps. Puisque lui m'a éduquée pour être une fille très libre, et je lui ai dit : « Ma liberté ne doit pas s'arrêter, je suis libre, ça veut dire que je suis libre partout ».

La distance lui permettait alors de lui cacher cette nouvelle façon de se présenter dans l'espace public.

Un an plus tard, le plus jeune frère de Malika suivit ses traces et vint s'installer à Trois-Rivières afin de réaliser des études collégiales. Sans s'attarder sur le sujet, Malika explique que ce dernier a trouvé l'expérience si difficile qu'il est retourné au Maroc après peu de temps. Malika souligne que son expérience avait été complètement différente de celle de son frère : « *c'est comme si on vivait dans deux mondes différents ; l'intégration a été très facile pour moi, mon frère n'arrêtait pas de dire que c'était parce que j'étais une fille dans un milieu de garçons* ».

Au mois de mai 2013, Malika est allée vivre à Montréal, le temps de faire les derniers cours qui lui restait à faire, qui n'étaient pas offerts à l'UQTR à la session d'été. Après son passage à l'ETS, elle est revenue à Trois-Rivières pour faire son projet de fin d'études et, de ce fait, compléter son baccalauréat.

Est donc venue « *la grosse question* » dans l'esprit de Malika : « *Est-ce que je retourne au Maroc ?* »

Ce n'est que tard dans la narration de son récit que Malika parle pour la première fois de l'homme qui est devenu son mari. Il s'agit d'un jeune homme qu'elle avait rencontré à ladite « *foire des universités* » à Rabat. Ce dernier avait également choisi de venir faire ses études au Québec. Elle et lui avaient repris contact sur *Messenger* puis il est arrivé au début de l'hiver 2010. À cet effet, Malika explique que son

attachement au Québec est aussi influencé par la présence de son amoureux, et c'est aussi pour lui qu'elle décide d'y rester.

Dans l'attente d'un permis qui lui permettrait de travailler dans son domaine d'étude, on lui a confié l'organisation d'une compétition interuniversitaire d'ingénierie. La réalisation de cet événement l'a ainsi occupée pour le reste de l'automne et durant l'hiver.

Au fil de cette expérience, Malika s'est rendu compte de l'importance de savoir parler anglais pour avoir de meilleures possibilités d'emploi. L'idée de partir parfaire son anglais dans une province canadienne commence à se faire sentir, d'autant plus que le Québec vivait à cette période, le grand débat sur la *Charte des valeurs québécoises*. Inquiet par ce qu'il voyait des les médias, le père de Malika vivait selon elle « *une panique totale* » et l'a implorée de rentrer au Maroc en raison du danger potentiel que représente le fait de porter le voile au Québec. Cette période a été particulièrement difficile pour Malika, qui tentait malgré tout de faire valoir son point de vue à la société :

J'étais tout le temps insécure, c'était une période difficile, j'étais à la recherche d'un emploi [...] la Charte des valeurs québécoises m'a soulée. J'ai participé à plusieurs tables rondes, justement pour essayer de parler, de parler en tant que femme musulmane qui porte le voile, que voilà, je suis à la recherche d'un emploi, que je suis une personne super dynamique, qui vient d'avoir un baccalauréat en génie électrique!

Parce qu'elle était « *tannée de tout ça* », elle a décidé de partir quelque temps en Colombie-Britannique où elle avait la possibilité d'être fille au pair pour quelques mois. Durant cette période, Malika s'est posé beaucoup de questions concernant son avenir. Elle s'est demandé entre autres pourquoi elle essayait de s'intégrer dans un pays où elle serait probablement « *souvent rejetée* », alors qu'elle pouvait vivre une bonne vie au Maroc, sans se faire rappeler sans cesse son appartenance religieuse. Par coïncidence, son père lui offrit à ce moment un poste dans son entreprise au Maroc. Elle avait donc la possibilité de se retrouver auprès de sa famille, et plus

particulièrement auprès de sa mère, qui lui semblait particulièrement affectée par l'éloignement.

En juillet 2014, Malika est retournée au pays où elle a grandi. Cela dit, ce retour après six ans d'absence lui a fait constater le décalage entre ses façons de vivre dans les deux pays :

Je n'avais pas trouvé ça très rose, c'est-à-dire que je me suis rendu compte que oui, le Maroc c'est mon pays, mais si j'ai vécu dans ce pays-là jusqu'à 18 ans, je n'avais aucune responsabilité, je ne connaissais pas le système, je ne connaissais pas la vie quotidienne, le travail, et la politique [...]. Quand, je suis retournée à mes vingt-quatre ans, bien j'ai vécu au Québec, toute seule, avec la responsabilité, avec le travail et tout ce qui va avec, donc là c'est comme si mon pays d'enfance c'est le Maroc, mais mon pays d'adulte c'était ici [au Canada].

De plus, Malika décrit le Maroc comme étant le pays de son père, tandis que le Québec représentait dorénavant son amoureux et qu'un choix entre ces deux hommes s'imposait.

Finalement, son amour pour le Québec et pour l'homme qui s'y retrouvait l'a emporté. Elle et son amoureux se sont mariés au Maroc en août alors qu'il y était pour un court séjour, et elle l'a rejoint au Québec en octobre, peu de temps après l'annonce du transfert du poste de son conjoint au parc éolien situé aux environs d'un petit village dans les terres du Bas-Saint-Laurent.

4.2.1 La seule femme voilée de la vallée

Dès son arrivée au petit village du Bas-Saint-Laurent, Malika a constaté qu'elle était fort probablement la seule femme voilée qui vivait dans les alentours, ou du moins une des rares « étrangères » qui s'y trouvait. Elle sut dès lors que l'adaptation allait se révéler difficile, mais l'idée de vivre une « nouvelle vie » sous le même toit que son mari était tout de même excitante. Alors que ce dernier partait travailler, elle en a profité pour développer de nouveaux talents en cuisine et en peinture. Au bout de

quelques semaines, Malika s'est inscrite à un cours de conditionnement physique offert par une salle d'entraînement pour femmes dans le but de « *socialiser* ». Constatant qu'il n'y avait ni fenêtre ni caméra, elle s'est dit qu'elle pouvait enlever son voile, qui de toute manière était « *gênant* » pour faire du sport. Malika raconte que « *ça se passait très très bien avec ces femmes-là, on rigolait assez souvent, des fois elles mettaient de la musique Baladi et puis moi je dansais, j'ai adoré mes cours quand je partais, je partais avec un grand plaisir* ». Elle ajoute que ça se passait très bien avec les femmes, qu'elles sympathisaient entre elles et que certaines l'ont même ajoutée sur *Facebook*.

Les femmes se sont rendu compte que Malika portait le voile en dehors du cours. Selon Malika, c'est à partir de ce moment-là, que la dynamique du cours a complètement changé :

Il n'y en avait aucune qui voulait se mettre avec moi, puis là je me suis dit, peut-être que c'est juste dans ma tête, que c'est moi qui invente ça, mais non il y a eu personne. Vraiment, le sourire n'était pas là. Donc je suis rentrée chez moi, elles m'ont toutes supprimée de Facebook, toutes les femmes qui m'ont rajoutée m'avaient supprimée. Puis quand je suis rentrée sur leur profil, elles n'arrêtaient pas de publier des choses sur les musulmans, des choses affreuses qu'on trouve sur internet. Donc j'ai su que je n'étais pas vraiment la bienvenue. Pis qu'au départ, il fallait que je parte avec mon voile, pas sans mon voile, pour montrer mon identité telle qu'elle était.

Peu de temps après, alors qu'elle était à la recherche d'un emploi, Malika a eu recours aux services d'un organisme d'insertion sur le marché du travail afin d'être mise en contact avec de potentiels employeurs. Malika raconte une anecdote représentative de ce qu'elle semble avoir vécu à plusieurs reprises :

La jeune femme qui s'occupait de mon dossier se permettait de critiquer mon CV [...] elle me parlait doucement, pour être certaine que je comprenne bien. Je lui ai fait comprendre que j'ai passé quatre ans à Trois-Rivières et que je comprenais bien le français, que je n'avais aucun souci. Ça n'a pas été une belle expérience [...] j'avais un CV qui était pas mal bien rempli avec toutes mes expériences de travail, toutes les différentes compétitions et projets que j'avais faits, mais on me considérait comme une femme idiote. Je le ressentais et ça ne me plaisait pas.

Malgré cette mésaventure, Malika a poursuivi ses démarches et a reçu le soutien d'un autre employé de l'organisme, celui-ci étant plus à l'écoute de ses besoins. Ce dernier l'a référée pour un emploi dans une boutique, où l'on recherchait une personne pour s'occuper de la section électronique.

Malika considère s'être fait très bien accueillir la première fois et voulait saisir l'occasion de travailler à cet endroit. Plus tard dans la journée, en allant porter une lettre de remerciement pour la convocation en entrevue, Malika raconte que l'homme qu'elle avait rencontré quelques heures auparavant avait changé d'attitude à son égard :

Le monsieur parlait au téléphone, il y avait énormément de monde dans la librairie. Puis là, il me dit « Juste un instant ». Il raccroche le téléphone, et là, en criant devant tout le monde, il dit : « J'ai juste une question : vas-tu travailler avec ton voile ? » Puis je lui ai dit : « Oui » ; je pose la question « Pourquoi vous me demandez ça ? » Il me dit : « Non, non, c'est, bon, parce que moi là j'ai des clients [...] Tu sais, nous, on ne connaît pas ça, nous, le voile. Ça nous fait peur, ce n'est pas quelque chose qu'on aimerait ici ».

Humiliée et sous le choc, Malika s'est fait indiquer la sortie, est montée dans sa voiture et s'est mise à pleurer. Cette situation est si dure à vivre que Malika prend ses affaires et part dès le lendemain retrouver ses amis à Trois-Rivières, afin de recevoir leur soutien.

Elle reprend espoir quand, au bout de quelques jours, elle reçut un appel de la commission scolaire lui offrant le poste de suppléance pour lequel elle avait présenté sa candidature. Dès lors, elle s'est mise à parcourir les vingt-huit établissements scolaires des villages de la région. Cette expérience lui a permis de découvrir un peu plus chaque jour ce coin de pays, mais l'a aussi amenée à être régulièrement confrontée à des commentaires sur son appartenance religieuse :

L'enseignant adulte ou l'éducateur spécialisé, peu importe, une personne qui travaillait, adulte, dès que je rentrais en classe, la personne me disait « Peut-être que tu vas avoir de la difficulté parce les enfants ne connaissent pas ça le voile ». L'adulte avait tout le temps très peur. Mais une fois que je rentrais avec les

enfants et qu'ils me posaient la question « Pourquoi tu portes quelque chose sur la tête », je disais : « Parce que c'est un choix que j'ai fait, à l'âge adulte, je n'ai pas envie de montrer mes cheveux », et bien, ça passait après.

Il lui est aussi arrivé, une ou deux fois, en se rendant à une école secondaire, qu'elle entende dans le stationnement un élève dire : « *Oh y'a une terroriste qui est là* ».

La charge de suppléance étant inégale de semaine en semaine, Malika a pu profiter de son temps libre pour faire d'autres activités et continuer à chercher du travail. C'est à travers ces diverses démarches qu'elle a fait la rencontre de plusieurs personnes qui, de fil en aiguille, sont devenues de bons ami(e)s avec qui elle a découvert les plaisirs de l'hiver en plein air.

Les années 2015 et 2016 marquent une période difficile dans la vie de Malika et de son mari. Elle apprend qu'elle était atteinte d'une maladie chronique, alors que lui souffrait de multiples blessures. Lui et elle ont tous deux dû subir des opérations, et de ce fait, vivre une période de convalescence qui les plongea dans une situation de précarité et d'isolement.

Une fois rétablie, Malika a décidé de faire du bénévolat « *pour rencontrer du monde* ». Elle en vient donc à œuvrer pour l'organisme *Trotibus*¹⁹, à faire une soirée d'entretien par semaine à la bibliothèque de son village et à rendre des services à une de ses nouvelles amies, propriétaire d'une petite ferme biologique. La jeune femme y apprend les rudiments de l'agriculture et d'un mode de vie écologique.

Malika avoue que l'accumulation des situations de discrimination qu'elle a vécues l'a menée à prendre la décision d'arrêter de chercher du travail dans son domaine. Par conséquent, elle décide de se réorienter dans le domaine de l'entrepreneuriat, et s'inscrit dans un programme de certificat à distance.

Motivée à l'idée de mettre sur pied sa propre entreprise et n'ayant plus beaucoup d'heures de suppléance, Malika décida de se lancer dans la création de son propre

¹⁹ *Trotibus* est un service d'accompagnement des enfants dans le transport à pied vers l'école.

service traiteur. Une fois son attestation d'hygiène et salubrité alimentaire en main, elle s'y adonna à plein temps, en faisant tout elle-même, avec les produits frais, biologiques, locaux et sans produire de déchets.

Puis, par un concours de circonstances, la commission scolaire lui offrit une grande charge de cours où faire des remplacements. Malika se retrouva dans une situation stressante, où elle a fait de son mieux pour concilier tous ses engagements. Elle venait d'ailleurs de s'engager à reprendre l'enseignement du français aux femmes musulmanes, cette fois-ci à la mosquée de Rimouski.

C'est alors que son mari lui annonça sa démission de son emploi, où il ne se sentait pas à sa place et intimidé.

Face à ce revirement de situation, Malika en est venue à la conclusion qu'elle s'était suffisamment investie dans des activités bénévoles et que son intégration allait bon train. Il lui était dès lors primordial de miser sur l'obtention d'un emploi rémunéré, en lien avec son domaine d'expertise.

Une occasion en or se présenta à elle : une grande entreprise de la région était à la recherche de personnes chargées de projet. Sur ce plan, Malika mentionne que l'entrevue s'était très bien passée, que les différentes expériences qu'elle avait ajoutées à son CV intéressaient beaucoup plus que son diplôme en tant que tel. Cela dit, Malika soulève encore une fois un bémol à son expérience, insistant sur le fait qu'elle avait senti que le traitement qu'on lui avait réservé dans le processus de recrutement était biaisé, qu'on lui demandait à chaque fois si elle allait bien s'intégrer, si elle allait bien vivre dans un milieu essentiellement composé d'hommes. On lui a aussi demandé si elle était mariée, qui était son mari, pourquoi elle était dans la région.

Comme elle avait suivi un cours de gestion des ressources humaines dans le cadre de son certificat en entrepreneuriat, elle savait très bien que leur pratique n'était pas conforme aux règles d'embauches habituelles. Elle ajoute avoir eu l'impression

de s'être « *fait niaiser* » notamment parce qu'elle a vu l'offre d'emploi être à nouveau publiée alors qu'elle venait de se faire dire qu'elle n'avait pas été sélectionnée, « *mais que sa candidature était tout de même très intéressante* ».

Énervée par la situation et de trop souvent devoir se prouver en disant : « *que je parle français, que je ne suis pas soumise pi que mon conjoint n'est pas en train de me frapper à tous les jours* », bref en devant faire « *attention à tout ce [qu'elle dit]* », Malika veut quitter la région pour de bon.

Contre toute attente, elle reçut un coup de fil quelques jours plus tard au cours duquel elle s'est vu confier « un défi beaucoup plus grand » que l'emploi pour lequel elle avait postulé ; elle allait devenir coordonnatrice et planificatrice pour plusieurs branches de l'entreprise. Enthousiaste, Malika cessa donc toutes ses activités pour s'adonner à cet emploi.

Malika a l'impression d'avoir gagné la confiance de tout le monde et dit, avec un grand sourire, que depuis son embauche, « *ça va super bien* », et qu'elle est « *tellement heureuse* ». Mais, parce que « *ça ne peut pas être parfait* », le dénouement de son récit veut que son conjoint lui annonce qu'il a trouvé du travail à Montréal peu de temps après qu'elle ait commencé à travailler dans son domaine, dans la région. Sa réaction était cependant très claire :

Je l'ai regardé, j'ai dit : « Non; pendant trois ans j'ai essayé de bâtir tout ce réseau, j'ai essayé d'affirmer que je suis une personne compétente, j'ai trouvé un emploi qui me fascine et qui me plaît. Ça ne me tente pas de tout laisser tomber pour te suivre à Montréal. C'est non! Montréal ce n'est pas une ville que j'aime, et puis mon entourage ici, c'est juste un entourage d'exception, c'est du monde merveilleux », donc là j'ai dit à mon conjoint: «Non, je ne te suis pas!».

Au moment de l'entretien, elle et lui vivent depuis leur relation à distance, et font à leur tour des allers-retours de région en région, le temps de voir quelle sera leur décision.

4.2.2 Synthèse analytique du récit de Malika

Malika a vu son projet d'étude au Québec se transformer en un projet d'immigration à long terme. Son récit nous montre qu'au fil de ses expériences de travail dans le service à la clientèle et de son implication au sein de son programme d'ingénierie à l'Université du Québec à Trois-Rivières, elle a développé des **réseaux sociaux** qui l'ont menée à participer à plusieurs activités associatives. On apprend que c'est au cours de ses premières années au Québec qu'elle a affirmé sa croyance religieuse et a décidé de porter le hijab. Dès lors, elle a senti que son rapport à la société d'accueil se modifiait, fournissant nombreux exemples de discrimination, qui dans le cadre de notre recherche, sont considérés comme des obstacles à la **communication interculturelle**. À travers le récit de Malika, l'**intégration sociale** semble être un processus ponctué d'obstacles. Par exemple, avant de trouver un travail, lié à sa formation, elle a dû passer par plusieurs chemins (bénévolat dans plusieurs milieux, démarrage d'une petite entreprise, emploi dans un autre domaine). Il fallait selon elle qu'elle « *prouve sa capacité à s'intégrer dans la communauté* ». S'en est suivi un parcours empreint de rencontres qui lui font voir tant la solidarité que l'hostilité de la société d'accueil. Son parcours migratoire est caractérisé par sa forte volonté de découvrir le Québec et de s'y intégrer, malgré la discrimination dont elle fait régulièrement l'objet.

4.3 Le récit de Solange : le Québec pour transmettre une meilleure vie

Solange a grandi dans un village du Cameroun avec ses sept frères et sœurs et ses deux parents. Parce qu'elle juge qu'ils travaillaient très fort, ses parents ont pu offrir une scolarisation à tous les enfants. Ainsi, elle a pu aller à l'école normale jusqu'au secondaire, où elle a décidé d'emprunter le chemin des études techniques afin de pratiquer une profession dans le domaine de la mode, sa passion depuis son enfance. Solange est à cet effet reconnaissante d'avoir eu la liberté de choisir ce

qu'elle voulait faire dans la vie : « *Je remercie parfois mon père de ne pas m'avoir obligée à faire ce qu'il voulait, de m'avoir laissé le choix de faire ce que je désirais faire* ».

À l'âge de vingt-et-un ans, elle déménage dans une autre ville du Cameroun, où elle suit une formation de styliste-modéliste. C'est en ce lieu qu'elle fait la rencontre de l'homme qui est devenu son mari.

Peu de temps après leur mariage, son mari a quitté le pays pour aller faire des études doctorales en Allemagne. Parce qu'elle n'avait « *pas le choix de le suivre* », Solange a entrepris des démarches d'immigration en Allemagne, et s'y est rendue six mois après l'arrivée de ce dernier. Elle y a passé cinq ans à vivre dans une petite ville pas très loin d'Hambourg, où elle a donné naissance à ses deux premiers enfants.

La vie en Allemagne ne représentait cependant qu'un choix temporaire, simplement lié à la réalisation du doctorat de son mari. Elle et lui avaient déjà en tête d'immigrer au Canada pour assurer une meilleure vie à leurs enfants. En effet, Solange confirme à plusieurs reprises que la décision d'immigrer au Canada a d'abord et avant tout été prise dans l'intérêt de leurs enfants :

Avec le travail qu'il faisait [son mari], on pouvait bien vivre au Cameroun. Mais c'est juste qu'on voulait assurer de donner une autre vie aux enfants, pas pour nous, plus aux enfants. Nous on a pensé aux enfants, on s'est mis un peu de côté, on s'est dit que les débuts allaient être difficiles. [...] C'est sur que ce sera mieux de leur donner cette chance-là dès leur enfance, pour qu'ils grandissent avec d'autres valeurs. Contrairement à nous qui, dans n'importe quel pays, on est obligé d'apprendre la langue et la culture.

Les premières démarches sont faites depuis l'Europe, où dès lors, le Québec lui apparaît comme un choix judicieux notamment parce qu'elle ne serait pas obligée d'apprendre une autre langue. Cela dit, Solange ne sait que très peu de choses sur le Québec et le Canada, hormis qu'il était possible d'y immigrer, car elle avait un oncle qui y résidait :

Quand j'étais jeune, je savais que j'avais un oncle au Canada, mais on n'est pas venus ici parce qu'il était là, c'est juste qu'on a monté les dossiers, on pouvait dire qu'on allait habiter chez quelqu'un, il était là. Mais ce n'est pas pour lui qu'on est venus au Canada, c'était un choix personnel, on a décidé comme ça.

En fait, Solange explique que son attrait envers le Québec était surtout fondé sur la musique : « *Moi j'aimais juste la musique ! Y'a des musiciens ! Y'a Céline Dion ! Y'a Garou que moi j'aimais ! La musique faisait partie des choses qui m'ont attirée ici, j'aimais leur façon de parler le français* ».

En attendant les papiers pour pouvoir immigrer au Canada, Solange et sa famille retournent au Cameroun pour une période de huit mois puisque son mari, nouvellement diplômé, s'y était trouvé un emploi intéressant. Or, leur retour à leur pays d'origine confirme leur décision d'immigrer dans un pays où il y avait selon elle, de plus grandes possibilités d'avancement :

Quand on est arrivé au Cameroun, on a vu que les choses ne bougeaient pas beaucoup à cause du président de la République. Chez nous au Cameroun, tu n'as pas un métier parce que tu as la capacité de le faire. Si tu veux un poste, il faut juste que tu connaisses quelqu'un pour être nommé. Ce qui fait que [...] si tu ne connais personne, tu ne vas jamais avancer. On s'est rendu compte que ça allait être la même routine tout le temps. On s'est dit, non. On va trouver d'autres portes, parce qu'on ne sait pas jusqu'à quand il va rester au pouvoir. Il est au pouvoir depuis ma naissance ! Ça fait trente-cinq ans qu'il est président de la République ! Donc, les enfants risquent d'avoir les mêmes problèmes pour longtemps !

Après ces huit mois, Solange et sa famille ont immigré au Québec, sans trop savoir comment leur installation allait se passer. Son oncle les a hébergées pendant trois semaines, le temps qu'elle et son mari trouvent un logement. La famille s'est ensuite installée près du métro Snowdon, dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce. Puisqu'il n'avait pas démissionné de son emploi au Cameroun, le mari de Solange y est retourné peu de temps après, laissant sa femme seule avec les enfants.

Solange souligne que cette situation n'était pas « *évidente à vivre* », notamment parce qu'elle venait d'arriver dans un nouveau pays où elle ne « *connaissait pas le*

monde ». Cela dit, avec l'aide d'un organisme, Solange trouve rapidement un emploi chez *Renaissance*, qu'elle quitte aussitôt parce que c'était trop difficile à concilier avec les enfants.

Peu de temps après, Solange a eu recours à *Emploi-Québec* pour parfaire sa formation et se préparer à la recherche d'emploi. Elle a réalisé un parcours de dix semaines qui lui a permis de faire un portfolio et un CV. Solange a ensuite suivi une formation de conseillère en vente encore une fois grâce à *Emploi Québec*, qui a payé la formation ainsi que la garderie pour ses enfants. Ce n'est qu'au bout de quelques mois, qu'elle trouve un emploi de vendeuse dans une boutique de mode pour femmes.

À la même période, le mari de Solange a décidé de revenir à Montréal, trouvant l'éloignement de sa famille trop difficile à vivre. Peu de temps après son retour, elle est tombée enceinte de leur troisième enfant. L'urgence de trouver un bon emploi se faisant de plus en plus sentir, son mari s'est mis à chercher un emploi en gestion un peu partout dans la province. C'est alors qu'il s'est trouvé un bon emploi dans l'industrie éolienne, dans la région du Bas-Saint-Laurent.

Par un concours de circonstances, Solange a accouché de leur troisième enfant, alors que son mari était en train de remplir le camion pour leur déménagement, à la porte de la Gaspésie.

4.3.1 Une vie entre le Bas-Saint-Laurent et Montréal

Avant d'entrevoir la possibilité de s'y installer, Solange n'avait aucune idée de ce que représentait la région du Bas-Saint-Laurent, elle « voyait juste Montréal ». Elle exprime sa méconnaissance en se comparant aux Québécois « qui pensent que l'Afrique n'est qu'un seul pays ». Autrement dit, c'est une méconnaissance qui lui semble plutôt compréhensible.

Quitter Montréal et « *la famille qu'elle s'y était créée* »²⁰ pour aller vivre dans une ville « *pas à côté* », fut crève-cœur pour Solange, d'autant plus qu'elle arrivait dans une nouvelle ville en ayant pour principale occupation de s'occuper de son bébé naissant et de ses deux autres enfants. Solange raconte, par ailleurs, que : « *C'était aussi difficile l'intégration, ici [dans la région du Bas-Saint-Laurent], parce que j'avais un bébé d'une semaine, je ne connaissais personne, ce n'était pas évident du tout, mais j'ai réussi à passer à travers* ».

Une fois son congé de maternité terminé, Solange doit repartir à zéro sur le marché du travail. Elle finit par trouver un emploi dans un commerce, où elle a travaillé en donnant tout ce qu'elle pouvait. À l'occasion du temps des fêtes, sa patronne engagea une autre employée. Impliquée dans la gestion du magasin, c'est elle qui donna la formation à cette nouvelle collègue. C'est alors qu'au lendemain de Noël, sa patronne lui a annoncé, à sa grande surprise, qu'elle devait faire un choix entre elle et la nouvelle recrue, faute de travail à offrir à toutes les deux :

C'est moi qu'elle a choisi de mettre dehors [...] elle m'a dit, tu vas arrêter de travailler, je te donne deux semaines de préavis. C'était le vingt-six décembre, je venais de faire tous les cadeaux de Noël, je ne savais pas que je perdais mon travail. Je lui ai dit « Non, je peux plus parce que, moi quand je travaillais ici, j'ai tout donné. Et maintenant que je sais que tu ne me gardes pas, je préfère qu'on arrête dans de bonnes conditions, je ne veux pas qu'on soit fâchée. Mais je ne veux pas comme travailler en te détestant, je préfère qu'on arrête là, je ne veux pas des deux semaines ». Donc là, elle m'a dit « OK ». Je suis partie, et elle a finalement écrit dans mon relevé que c'était un départ volontaire.

Solange a donc dû revoir son ex-patronne pour lui demander de mentionner qu'il s'agissait d'un renvoi, afin qu'elle puisse avoir accès à l'assurance chômage. Il a fallu que Solange insiste, pour finalement avoir gain de cause.

Durant cette période de chômage, Solange a saisi l'occasion de retourner à l'école afin de se spécialiser en comptabilité. Mais comme sa scolarité camerounaise n'était

²⁰ C'est à dire un réseau social essentiellement composé de membres de sa communauté d'origine.

pas reconnue, elle dut d'abord s'inscrire à l'école des adultes afin d'obtenir son diplôme d'études secondaires. Encore une fois, grâce à un programme d'Emploi-Québec, elle entama un DEP en comptabilité qu'elle a terminé en 2015.

Ne trouvant toujours pas d'emploi au bout d'un moment, Solange a décidé de prendre le risque de devenir travailleuse autonome. Elle créa son nom d'entreprise alliant la confection de vêtement sur mesure et l'organisation d'événements. Ce, même si elle était bien consciente que son métier n'était « *pas très ouvert au Canada* » et que sa clientèle allait être essentiellement composée de femmes africaines qui, en l'occurrence, résident essentiellement à Montréal.

Ainsi, Solange fait la route vers la métropole environ une fois par mois, afin de prendre des commandes et de livrer les vêtements à ses clientes.

La confection des vêtements se fait chez elle, selon l'horaire qui l'arrange le mieux. Solange avoue cependant passer beaucoup de temps à parler au téléphone avec sa famille et ses copines outre-mer, tant qu'elle se retrouve à devoir travailler durant la nuit :

Quand je suis à la maison le jour, je suis tentée par le téléphone ; quand ma famille m'appelle, on a sept heures de décalage, ils m'appellent quand il est six heures ici, il est midi chez nous. [...] Donc, le temps de prendre des nouvelles du pays ça prend comme tout mon avant-midi. Et après il faut que je coure faire mes trucs, et quand je dois avancer dans mes travaux, je dois le faire la nuit.

Autrement, Solange occupe son temps en parcourant les différents lieux de pratique de sport fréquentés par ses enfants. Ces derniers sont d'ailleurs de grands adeptes de patin artistique et de hockey, ce qui amène la famille à parcourir la région lors des compétitions interrégionales, se rendant parfois jusqu'au Nouveau-Brunswick. Quant à elle, Solange essaie de faire un peu d'activité physique en prenant part à des cours de mise en forme pour femmes et en faisant de la natation.

L'Église apparaît dans le discours de Solange comme étant un lieu de socialisation important dans sa vie au Bas-Saint-Laurent, lieu où elle est en contact avec « des Québécois » :

Aller à l'église est un très bon moyen de socialiser. C'est quand même un peu des gens vrais à l'église. Parce que, le fait qu'ils parlent beaucoup de Dieu, ils sont quand même plus vrais dans leurs comportements. [...] J'ai commencé à fréquenter cette Église, ce n'est pas une Église mondaine non, c'est une Église qui est connue, l'Église baptiste c'est connu c'est juste que la chaleur est différente que quand j'allais à l'Église catholique, à l'Église catholique c'était chacun fait son truc.

Solange est aussi habitée par une volonté de partager sa culture et de déconstruire les idées préconçues que les gens lui semblent avoir de l'Afrique, souvent représentées selon elle comme n'étant qu'un seul pays où les gens vivent dans des conditions absolument misérables. Elle se lance dans l'organisation d'une soirée ayant le Cameroun pour thématique : « *En faisant mes soirées, je présente l'Afrique par un PowerPoint, j'essaie de montrer un autre côté de l'Afrique, pas ce que les télévisions montrent, donc c'est ce qui me pousse à faire des soirées* ».

Suite au succès de cette soirée, elle prend les rênes de l'organisation d'une seconde soirée six mois plus tard, cette fois-ci en incluant d'autres cultures africaines. Selon Solange, plus de cent cinquante personnes ont pris part à cette deuxième édition, et elle en est ravie. Cela dit, Solange remarque que ses soirées ne semblent pas attirer les ressortissants africains qui vivent dans la région :

Il y a une communauté africaine, mais elle n'est pas sociable ! Chacun est plus dans sa bulle, même quand j'organise des activités, ce n'est pas les Africains qui viennent. C'est plus des Québécois, des gens de partout, mais les Africains tu ne les verras pas dans la salle, ils ne sont pas nombreux dans la salle.

Se sentant de plus en plus impliquée dans la communauté, Solange ne se verrait pas quitter la région de si tôt, même si dans un avenir plus ou moins rapproché elle voudrait retourner dans la région du grand Montréal et même au Cameroun : « *Pour le moment, si on me disait de partir demain, non je pense pas [que j'accepterais],*

parce que j'ai des projets que je suis en train de mettre sur pied, qui me plaisent, et qui vont me permettre de mieux les connaître [les gens de sa ville] et qu'ils me connaissent aussi! ».

4.3.2 Synthèse analytique du récit de Solange

Le récit de Solange nous montre l'effet du déménagement au Bas-Saint-Laurent sur la composition de ses **réseaux sociaux** et comment son mode de vie s'est peu à peu divisé en deux grandes tendances : une vie familiale et tranquille au Bas-Saint-Laurent et une vie pleine de divertissement à Montréal. Solange nous montre de quelle manière la **communication interculturelle** est directement liées à son équilibre relationnel, le Bas-Saint-Laurent représentant le lieu de sa « nouvelle famille québécoise », et la région métropolitaine la rattachant à son pays d'origine. De plus en plus impliquée dans des projets communautaires dans la région, elle ne se verrait pas quitter le Bas-Saint-Laurent de si tôt, y voyant une mission d'éducation de la communauté aux cultures africaines à poursuivre. Finalement, son récit témoigne d'une **intégration sociale** à géométrie variable, lorsqu'elle n'est pas sur la route entre ses deux lieux de prédilections. Autrement dit, son intégration sociale au Bas-Laurent se déploie différemment de son intégration sociale à Montréal.

4.4 Le Récit de Lucie : conquise par le Québec

Lucie a passé les neuf premières années de sa vie à Saint-Malo en France avec ses deux parents et son frère. Le drapeau du Québec planant dans le ciel de la ville lui commémorait quotidiennement la grande découverte de Jacques Cartier. À cet effet, Lucie pense que cette touche québécoise dans son environnement a alimenté son attrait pour le Québec. Sans trop savoir pourquoi, elle raconte qu'elle n'avait pas

besoin de bien connaître la « *Belle province* » pour ressentir l'envie d'un jour y habiter : « *le Québec faisait partie de mon imaginaire* ». De plus, le fait de connaître dès l'enfance, une personne qui a émigré au Québec, alimente son désir abstrait et le pose en but à atteindre : « *Quand j'étais petite, environ quand j'avais cinq ans, un ami de mon père avec qui je me sentais très proche est parti vivre à Montréal. Du coup, je m'étais dit que quand je serais grande, je partirais élever mes enfants là bas* ».

L'année de ses neuf ans, Lucie a vécu ce qu'elle considère être « *une petite immigration* », lorsqu'elle et sa famille ont déménagé dans le sud de la France. Ce fut pour elle un premier grand changement dans sa vie, et l'occasion de saisir pour la première fois les différences régionales au sein même de la France.

C'est à Montpellier qu'elle a commencé ses études universitaires, à la licence, puis au master dans un domaine relatif aux sciences de la gestion. Ayant pour ambition de devenir professeure d'université, elle a entamé des études doctorales, à Lyon cette fois-ci. C'est à cette époque qu'elle a fait la rencontre de l'homme qui est devenu son mari et le père de ses enfants. Ensemble, ils ont habité plusieurs départements de la France, se déplaçant au gré des possibilités de travail.

Au fil des déménagements et des hauts et des bas de la recherche d'emploi, le projet d'immigrer au Québec devenait de plus en plus présent dans l'esprit de Lucie : « *C'est pas ça la vie que j'ai commandé, ce n'est pas ça que je voulais, moi ce que je voulais c'était de vivre au Québec et d'élever mes enfants là-bas* ».

Même si le conjoint de Lucie avait déjà vécu une expérience canadienne, en vivant en Ontario, et désirait s'y installer à nouveau, il s'avérait opportun pour le couple de passer un séjour au Québec avant de se lancer dans les procédures d'immigration :

On s'est beaucoup renseigné sur les manières, faire les papiers à tous ces niveaux là, on a vu des conférences, on regardait tout ça, mais on avait décidé qu'en février, parce que je voulais voir, je me suis dit je ne supporte pas le froid, je veux voir, je veux m'assurer que je suis capable, je me suis dit que le mieux était d'aller voir en février.

Durant les dix jours de leur séjour, le couple s'est familiarisé avec la région de Magog et, plus largement, de l'Estrie, dont l'intérêt leur était venu lors du visionnement d'un reportage sur la ville de Sherbrooke et ses environs. Montréal n'aura été pour eux qu'un passage obligé. En revenant en France, leur idée était faite : elle et lui avaient pour ambition de tout quitter pour venir s'installer dans cette région qui leur avait tant plu, l'Estrie.

Un événement vient cependant suspendre leur projet d'immigration : le beau-père de Lucie, un homme qu'elle décrit comme extrêmement riche, leur a proposé de prendre en charge un vignoble qu'il possédait, mais dont il était incapable d'assurer la gestion. Voyant cela comme une occasion en or, le couple accepta de se prêter au rôle de vigneron et de prendre le temps de cultiver sa passion. D'autant plus que le choix de rester en France était aussi favorable à l'achèvement du doctorat de Lucie.

La vie sur le vignoble ne fut toutefois pas aussi romantique qu'espérée ; la gestion s'est avérée être un lourd fardeau, qui plongea la famille dans des conditions économiques précaires. Des conflits avec le père de son mari rendant la situation encore plus difficile à vivre, leur attachement au vignoble s'estompe passablement, laissant rejaillir le projet d'immigration.

Une fois son doctorat obtenu, Lucie voulait voir son ambition de devenir professeure d'université se concrétiser, chose qu'elle estimait être en mesure de réaliser en venant s'installer au Québec. Si la région de l'Estrie avait jadis particulièrement attiré son attention, c'est dorénavant la ville de Rimouski qui redoublait son intérêt. Ce, en raison d'un programme d'études en gestion à l'Université du Québec à Rimouski qu'elle avait repéré depuis la France et pour lequel elle désirait œuvrer.

L'idée de s'établir dans cette région n'était cependant pas tout aussi évidente pour son mari, ce dernier trouvant la ville de Rimouski beaucoup trop au Nord. Seule la possibilité pour Lucie d'y être professeure rendait le projet considérable. Le couple

privilégiait également un choix à l'extérieur des grandes villes du Québec : « *On ne voulait pas particulièrement être dans une grande ville et, surtout, on ne voulait pas se retrouver avec des Français, c'était un de nos objectifs, on voulait donc éviter Montréal et Québec* ».

Un beau jour de novembre, Lucie, son mari et leurs deux enfants âgés de quatre ans et sept ans s'envolèrent vers le Québec en n'ayant pour seule certitude que la réservation d'une chambre d'hôtel au *Comfort Inn* de Laval et la location temporaire d'une maison à Magog.

Des livres pour ses recherches et des jouets pour les enfants : c'est à peu près tout ce qu'elle avait amené de la France. De toute manière, il lui semblait surtout nécessaire de s'équiper en vêtement d'hiver dès leur arrivée, puisqu'elle n'avait d'emblée rien « *qui tenait la route* ».

La première étape de leur installation au Québec a été de s'acheter une voiture. Celle-ci représentait leur voie d'accès à la région de Magog, où la famille allait s'établir.

La maison meublée que Lucie avait préalablement louée n'était pas aussi intéressante que sur internet : pour une somme jugée élevée, il s'agissait en fait d'un logement sur un seul étage du bâtiment, dans lequel le chauffage avait peine à se faire sentir. De plus, la recherche d'emploi étant infructueuse tant pour elle que pour son mari, l'Estrie perdait à leurs yeux de plus en plus de valeur :

Assez rapidement, on s'est rendu compte à Sherbrooke que pour les immigrants c'était pas aussi, en tout cas à ce moment-là, pas si évident que ça, on voyait quand même que ce serait assez difficile au niveau de l'emploi. Parce qu'on sentait une incompréhension [...] C'est comme si ça ne pouvait pas être vu que j'avais ces compétences-là parce que mes diplômes étaient français, pas québécois donc c'est sûr que ça n'aidait pas.

L'offre d'emploi reçue par son conjoint pour une entreprise située à Saint-Georges vient à nouveau susciter d'importantes décisions, et la famille décide finalement de

quitter Magog pour aller s'installer dans ce village de la Beauce. Lucie est confrontée, lors de ce déménagement, au fait de ne pas avoir beaucoup de possessions matérielles :

Ça fait bizarre parce que ça n'arrive pas souvent dans sa vie où on part avec rien. T'as la maison, on arrive, c'était un semi-meublé, mais y'avait rien, donc il fallait absolument des assiettes, des trucs de bases, une table ; on est allé acheter usagé, mais t'sais, il fallait beaucoup de choses, même sans avoir grand-chose, il faut beaucoup de choses pour une famille.

À la même période, Lucie est convoquée en entrevue pour un poste au Cégep de Rivière-Du-Loup, pour laquelle elle n'obtient d'abord aucune réponse ; elle perd espoir en son embauche. Quelques mois plus tard, on lui annonce finalement qu'elle aurait une tâche d'enseignement, mais qu'elle représentait en fait leur dernier recours : *« En fait, c'est juste parce qu'ils m'ont dit après qu'il ne voulait pas d'une Française, et qu'ils ont essayé de tous les côtés de trouver quelqu'un d'autre. Mais ils n'ont trouvé personne, ils m'ont donné le minimum de charges de cours. »*

Se rapprochant tout de même de son emploi idéal, elle a quand même accepté l'offre et s'est embarquée dans cette expérience qui lui fit faire de nombreux aller-retour entre la Beauce et le Bas-Saint-Laurent.

4.4.1 Déménager pour travailler

Une fois en poste au Cégep de Rivière-du-Loup, Lucie peinait à faire reconnaître son doctorat, même après son embauche : *« Il a fallu que je remette des dossiers, que j'aie constamment démontré que tout le monde le reconnaissait, que mon doctorat était équivalent. Donc, que le CÉGEP devait le reconnaître aussi. »*

Lucie s'est retrouvée confrontée à une autre difficulté relative à sa tâche d'enseignement : elle avait l'impression de représenter une certaine « *diversité culturelle* », qui était selon elle une chose rare à ce moment et qui la dérangeait :

Si je repense à mes étudiants, ils étaient dérangés, ils ne comprenaient pas que je ne puisse pas avoir les mêmes référents qu'eux. Ils étaient complètement réfractaires à une diversité parce qu'ils étaient dans la région de Rivière-du-Loup. Ils avaient tous les mêmes noms de famille... c'est un milieu... on était en sciences humaines, dans les techniques c'est peut-être un peu différent, mais en sciences humaines c'était vraiment les locaux qui sont là. C'est des personnes qui étaient habituées au Témiscouata, et d'être vraiment pas du tout confrontées à une diversité culturelle, donc pour eux c'était un choc.

Face à cela, Lucie a dû accélérer sa compréhension de codes culturels afin de renforcer sa crédibilité en tant qu'enseignante :

Les étudiants n'étaient pas habitués à la diversité et donc moi [...] j'ai commis des erreurs, entre guillemets, en employant un langage qui était pas le langage approprié, à pas utiliser les bons termes tout ça, et puis, bon des étudiants, bien ils le disaient plus ou moins carrément et puis dès que je faisais une erreur, parce que je n'avais pas les codes culturels, oh lala ! Je ne faisais pas une deuxième fois l'erreur !

Lucie explique toutefois que le fait d'avoir été confrontée aux jugements de ses étudiants lui a permis de s'adapter au milieu, et que sa réaction a été de persévérer : « Je pense que ce qui a été pour moi quelque chose de moteur c'est que justement j'enseignais au cégep, les étudiants du cégep, leur tolérance par rapport à la différence est à peu près nulle, donc c'était : je m'adapte ou je dégage ! ».

Le fait d'avoir trouvé cet emploi fut une bonne chose pour la famille et leur a permis de mettre leurs valises de côté afin de donner un peu plus de stabilité aux enfants : « Je voulais qu'on ne se sente pas être dans nos valises, que ça aille bien pour les enfants, parce qu'on sentait que les enfants n'allaient pas bien psychologiquement, c'était vraiment difficile pour eux ». Lucie et son mari ont donc pris la décision d'acheter une maison dans un village du Bas-Saint-Laurent, pour se rapprocher de Rivière-du-Loup.

Sans trop y croire, mais grâce aux encouragements de son mari, Lucie continuait de postuler pour des postes de professeurs à l'Université du Québec à Rimouski (UQAR). Elle contacta par ailleurs directement un professeur afin de savoir s'il était

possible de travailler sur des projets de recherche avec lui ; il est par la suite devenu un grand ami.

Puis un jour, Lucie a finalement été embauchée à l'université où elle espérait depuis longtemps travailler.

Lucie explique que même si, au final, son parcours s'est bien déroulé, la première année de son immigration a été très difficile à vivre pour elle et sa famille :

L'année a été difficile, en fait les six premiers mois ont été très difficiles, mais quand on regarde ça avec le recul, ça va bien ! C'est juste qu'à ces moments-là, on pensait qu'on n'y arriverait jamais ! On n'avait plus d'argent, on a eu des fois très peur à ce niveau, parce qu'on se disait « Maintenant on fait quoi, on va finir à la rue, qu'est-ce qui va se passer ? » C'était assez problématique, mais au bout du compte, une année ce n'est pas énorme.

Lassée de faire l'aller-retour entre le village où elle habitait et Rimouski, et surtout parce qu'elle a eu une peur bleue après avoir dérapé en voiture à cause de la poudrerie, Lucie [et son mari] décide de vendre la maison du petit village et d'en acheter une autre à Rimouski, dans laquelle elle et sa famille s'installent six mois plus tard.

Les différences entre ce milieu qu'elle qualifie de « très très rural » vers Rimouski sont notables pour Lucie. La notion de proximité sociale n'est pas en ville comme dans les petits villages où, selon elle, tout tourne autour de l'école primaire. À cet effet, Lucie explique qu'il lui a fallu quelque temps pour pouvoir créer son réseau. La population de Rimouski lui semble aussi beaucoup plus ouverte qu'aux autres endroits de la région, une réalité qu'elle constate en raison de la présence d'étudiants internationaux à l'UQAR.

Outres les nouvelles rencontres dans son nouvel environnement de travail, la pratique de sport et d'activité physique en général lui a permis de créer des liens avec des gens de la communauté locale : « [au centre sportif], on voit toujours les mêmes personnes, y'a de petits réseaux qui se créent comme ça ». Lucie raconte, par

ailleurs, qu'elle sympathise toujours avec des femmes avec qui elle a fait du *Roller Derby* lors de ses premières années de résidence à Rimouski.

Ayant toujours senti le besoin de s'impliquer dans sa communauté, Lucie fait partie depuis quelques années du conseil d'administration d'un organisme d'accueil aux nouveaux arrivants. Il était important, pour elle, « *en tant qu'immigrante, de pouvoir à la limite aider d'autres immigrants* ».

Enfin, Lucie dit trouver la vie à Rimouski agréable, elle serait toutefois d'autant plus comblée si son mari trouvait un emploi : « *Il y a quand même pas mal de choses qui se font ici en région, comme dans une ville comme Rimouski, donc je n'ai pas de problème, il ne manque pas vraiment grand-chose. La vie est agréable. Si mon conjoint avait un travail, le portrait serait parfait* ».

4.4.2 Synthèse analytique du récit de Lucie

Pour Lucie, l'immigration au Québec et l'installation dans une région peu dense en immigrant(e)s français étaient un objectif à atteindre. Elle voulait offrir une belle vie à ses enfants et s'accomplir professionnellement en devenant professeure à l'Université. Elle et sa famille se sont tracés un parcours aux multiples déménagements, qui les a menés de plus en plus à l'est du Québec. Son récit nous montre de quelle manière la **communication interculturelle** a été vécue au fil de son processus d'intégration socioprofessionnelle, par exemple concernant les difficultés qu'elle a eues à enseigner aux étudiants et étudiantes d'un CÉGEP de la région. Concernant ses **réseaux sociaux**, Lucie partage son désintérêt à socialiser, ses collègues de travail et les gens qu'elle a rencontrés au centre sportif lui suffisant sur le plan relationnel (autre que familial). Cela dit, Lucie est consciente que c'est grâce à son réseau social développé depuis l'arrivée au Québec qu'elle a pu arriver à ses fins rapidement. En définitive, son **intégration sociale** semble avoir été chose des plus naturelles, cette dernière se disant bien enracinée dans la région.

4.5 Le récit Samira : de « la réalité africaine » au Nouveau Monde québécois

Samira est l'une des cadettes d'une famille de quatorze enfants, élevés par des parents qu'elle qualifie « *d'intellectuels* », dans la mesure où ils remettaient en question certaines traditions bien ancrées en Côte d'Ivoire. Son père s'est vivement opposé à la polygamie et à des pratiques faites aux filles, ce qui lui a valu le rejet de sa famille. « *Il n'a jamais voulu marier une deuxième femme, il n'a jamais voulu marier ses filles à quatorze ans, il n'a jamais voulu faire subir l'excision à ses filles. Et là, il y a eu une mésentente dans la cour familiale et il a été banni* ». Par conséquent, Samira, ses frères et ses sœurs ont ainsi grandi dans un petit appartement, dans des conditions très précaires.

Samira explique que son père était rongé par un stress économique qui se transforma en une dépression, suivie d'autres maladies qui le menèrent à son décès. Sa mère dut prendre la relève en cumulant différents emplois de ménagère et de service pour subvenir aux besoins de sa famille. En tant qu'aînée des enfants qui étaient encore au foyer familial, Samira dut renoncer à sa scolarisation à l'âge de dix-sept ans, afin d'aider sa mère dans ses diverses tâches. Malgré tout, elle et sa mère vivaient au jour le jour en veillant à ce que ses petits frères puissent continuer d'aller à l'école.

Tous les jours, Samira se rendait quand même à l'école à l'heure de la récréation pour parler avec ses copines durant leur pause. Un homme qui la saluait gentiment quotidiennement l'a un jour raccompagnée chez elle, et prit connaissance des conditions dans lesquelles elle vivait et de son désir de poursuivre ses études. Quelques jours plus tard, il est revenu chez elle pour lui proposer de payer ses études : « *Il a dit « moi je vais te payer des cours ». Eh bien, moi j'étais contente, moi j'ai accepté, j'ai dit à ma mère. Ma mère était contente, parce que quand je n'allais pas à l'école je me cachais pour pleurer* ».

Samira continua donc l'école avec grand plaisir, tout en développant une relation amoureuse avec cet homme. Elle tomba enceinte de leur premier enfant environ un an et demi après leur rencontre. C'est à partir de ce moment que « *les choses se compliquent* » et qu'elle a pu voir le « vrai visage » de son mari, aux prises avec un problème d'alcool et violent avec elle. En parlant de cet épisode de sa vie, Samira insiste sur le fait qu'elle était très courageuse et qu'elle continuait de travailler très fort tout en allant à l'école.

À la même période, sa mère est tombée très malade, une maladie qui s'est empirée, selon Samira, lorsqu'elle lui a annoncé qu'elle vivait de la violence conjugale. À cet effet, Samira explique que sa mère lui avait donné beaucoup de conseils : « *Elle a dit quand tu accouches quitte-le, vas comme tu es courageuse, tu peux aller à la capitale, tu peux aller faire des petits [boulots]. J'ai dit à ma mère que j'allais le faire dès que j'accouche.* » Peu de temps après cette discussion, sa mère est décédée à l'hôpital où elle était sous surveillance depuis deux mois.

En raison d'un coup au ventre qu'elle avait reçu par son mari, le bébé était blessé et elle n'eut pas le choix de donner naissance par césarienne. N'ayant pas les moyens de payer une telle opération, elle dut demander une aide financière à la mère d'une voisine, sans quoi elle aurait été laissée pour morte devant l'hôpital :

Mais grâce à dieu, au Bon Dieu, une voisine qui travaillait à l'hôpital mental, chez nous là-bas. Sa fille qui était ma voisine qui m'a [référé], elle est allée dire à sa mère, voici le problème qui se pose, je sais que [Samira] est courageuse, tu peux lui faire crédit, si elle s'en sort après, elle pourra te rembourser. Comme ça, la femme m'a donné l'argent et j'ai été opérée.

De retour chez elle, Samira vivait « *au jour le jour* » avec l'aide de ces voisins. Son mari dépensait tout son argent en alcool, sans s'occuper d'elle et du bébé naissant.

Même pas trois mois [après l'accouchement], j'ai commencé à travailler ; si je ne travaillais pas, mon fils et moi, on allait mourir de faim. Je partais dans la boulangerie à quatre heures du matin, je confiais mon fils au voisin, je partais balayer la boulangerie, j'essuyais les fours, je revenais ; je partais dans les

restaurants, je faisais la vaisselle, je gagnais du linge, je lavais. Dieu merci, je sais faire les tresses, je faisais les tresses, un peu de tout pour subvenir à mes besoins.

Samira renchérit en disant qu'elle était encore amoureuse de son mari à ce moment ; un an et demi après la naissance de son fils, elle tomba enceinte de sa fille. Son mari avait toujours son problème d'alcool et continuait d'être violent avec elle. S'en sont suivis plusieurs déboires : il refusait entre autres de payer pour la scolarisation de leur fils. Samira décrit cette période en insistant sur l'impuissance qu'elle ressentait face à la situation : « *En Afrique, la femme n'a pas le droit de parole. Non, qu'est-ce qu'on te dit ? Respecte ton mari ; tout ce que tu veux faire, d'abord, tu demandes la permission à ton mari* ». Au bout de sa peine, Samira a porté plainte à la police, mais on ne l'a pas prise au sérieux.

Par la suite, Samira s'est confiée à l'une de ses copines en qui elle avait confiance. Elle raconte que sa copine était navrée d'apprendre qu'elle vivait une pareille situation ; cette dernière en a parlé avec sa mère et elles ont monté un plan pour lui venir en aide :

Elles ont comploté ensemble ; elles sont venues me chercher à deux heures trente du matin. Je suis passée par la fenêtre. Mon mari, il était saoul et dormait [...] J'ai pris seulement trois robes, j'ai laissé mes enfants [à ma copine]. J'ai pris la fuite. [...] En Afrique, c'est l'union, on s'aide entre nous. Le lendemain, j'ai pris mon autobus, je suis partie et j'étais blessée.

Samira s'est réfugiée chez l'un de ses frères à la capitale. En échange de son hospitalité, elle a travaillé gratuitement pour lui, s'occupant de tâches domestiques et de ses enfants. Entretemps, elle trouva également un boulot d'aide familiale chez une famille libanaise qui avait immigré en Côte d'Ivoire. Samira explique que si elle se sentait très appréciée au début et qu'elle considérait ses conditions de travail satisfaisantes, la situation s'est envenimée après un certain temps. La femme de son frère (la mère des enfants) est devenue méchante avec elle et lui imposait plusieurs tâches et restrictions. Selon Samira, la femme était jalouse de la relation qu'elle entretenait avec son mari. Au bout d'un an et demi, elle voulait tout faire pour se sortir de cette situation. Grâce à ses économies, elle a donc quitté la famille pour

aller suivre une formation de caissière, avant de trouver un boulot dans un lycée et d'emménager dans un petit studio.

Un mois plus tard, elle a réussi à aller chercher ses enfants pour qu'ils vivent avec elle. C'est alors que « *la souffrance* » a recommencé : son salaire étant insuffisant pour subvenir à ses besoins et ceux de ses enfants, Samira a dû recommencer à cumuler plusieurs petits boulots de jour et de nuit.

L'espoir lui est revenu grâce à une des sœurs aînées qui a immigré au Québec quelques années auparavant afin d'y réaliser des études en droit du travail. Cette dernière, ayant accouché de son deuxième enfant prématurément, avait besoin d'une aide familiale. Elle a donc invité Samira à venir s'occuper de sa fille, le temps qu'elle finisse l'école. Samira ajoute qu'elle avait même demandé un visa de six mois. Mais, selon elle, c'est « *par la grâce de Dieu* », qu'elle a obtenu un visa de cinq ans et qu'elle a pu venir au Québec. Pour saisir cette opportunité, il a cependant fallu qu'elle parte seule et qu'elle confie à nouveau ses enfants à sa sœur en Côte d'Ivoire.

Peu de temps après son arrivée à Montréal, Samira avait l'impression d'être devenue indispensable pour sa sœur, malgré que cette dernière demeurait très contrôlante et exigeante envers elle, lui rappelant souvent que c'est grâce à elle qu'elle avait pu venir au Québec.

Entretemps, Samira a commencé à fréquenter un organisme de soutien aux immigrants et immigrantes de Côte-des-Neiges. Elle y a fait la rencontre de « *compatriotes africaines* » et d'une infirmière avec qui elle pouvait parler de l'immigration au Québec, chose que sa sœur refusait d'aborder avec elle. L'infirmière lui a dit qu'elle pouvait faire une demande de résidence permanente afin de vivre au Canada à plus long terme. La décision de rester au Québec est dès lors très claire pour Samira : « *Pas question de retourner en Afrique ! J'ai laissé mon travail, j'ai donné ma démission, si je retourne en Afrique, je vais retourner sept ans en*

arrière encore, la souffrance. J'ai dit [quoi qu'il en] soit, je vais m'accrocher à rester ici ».

Comme elle était venue au Québec sous un statut de parrainage offert par sa sœur, Samira devait avoir la permission de cette dernière pour pouvoir demander son statut de résidente. Sa sœur ne s'est cependant pas montrée favorable à cette idée :

J'ai parlé à ma sœur, elle voulait ne rien savoir. Elle ne voulait pas, elle dit « Attends-moi quand j'ai tout fini mes études, moi je vais te demander la résidence ». J'ai dit « le temps est long, moi j'ai envie de voir mes enfants, moi je ne veux pas ». Elle dit « OK, dans ce cas la, trouve un mari, c'est plus facile d'obtenir tes papiers. Si on va sur la loi du gouvernement, y'a trop de questionnaires, c'est long, c'est payant, moi je n'ai pas d'argent ».

C'est à partir de ce moment que Samira a commencé à accorder de l'attention aux hommes qui l'abordaient au quotidien, en vain : Samira pense que ces derniers perdaient leur intérêt envers elle aussitôt qu'elle parlait de ses enfants qui, selon elle, devaient, à leurs yeux, représenter « *une charge* ».

Durant l'été 2014, Samira, sa sœur et son beau-frère ont loué une chambre dans une auberge de Rivière-du-Loup, histoire d'y passer quelques jours en vacances. Ils sont entre autres allés faire « *la traversée aux baleines* ». En marchant sur le chemin du retour, Samira remarque une sculpture avec laquelle elle aimerait se faire prendre en photo. Alors que sa sœur lui scande qu'elle ne peut pas aller sur un terrain privé pour cela, elle y est déjà, en train de prendre une pose.

Le trio s'est rapidement fait remarquer, et un homme sort de la maison pour les saluer. S'en est suivi une anecdote des plus surprenantes dans la vie de Samira :

On a répondu, il nous a demandé on venait de quel pays. On a dit « en Côte d'Ivoire ». Il a dit « bin oui ça tombe bien, j'ai fait dix-huit ans en Côte d'Ivoire ». Il a demandé quelle langue on parlait, on a dit notre langue. Il fait, il parlait notre langue ! On a commencé à parler notre langue maintenant. Aussitôt, mon mari est sorti, il allait se joindre à nous ; on s'est présenté, on a pris les photos, comme ça, ensemble, mon mari et moi, son mari. On a pris les photos. Et le soir, il nous a invités. Après les photos, on est repartis. On est revenus à la maison ici, il nous invitait, on a visité sa maison. Et le soir, il nous a invités à prendre un

souper. Comme le lendemain on devait partir, il a demandé le numéro de téléphone de ma sœur, ma sœur lui a donné son numéro de téléphone, le lendemain, on est venu lui dire au revoir, il est parti. On est parti à Montréal.

Une semaine après son retour à Montréal, l'aubergiste blanc, d'origine canadienne française, l'a recontactée afin de la revoir. Sous les conditions de la sœur de Samira et de son mari, « *parce qu'en Afrique, c'est comme ça* », il devait venir à Montréal afin de recevoir l'approbation de la famille de Samira, afin de pouvoir la fréquenter.

La suite est composée d'allers-retours entre Montréal et Rivière-du-Loup, à tour de rôle, pendant quelques mois. Samira explique que son mari avait peur avant de s'engager, en raison de leur grande différence d'âge. Elle l'a vite rassuré en disant que chez elle, « *on marie les filles de seize ans aux personnes de soixante-dix ans. Chez nous, la différence d'âge n'a pas d'importance* ». C'est à partir de ce moment, selon elle, que ce dernier a commencé à comprendre qu'elle était « *vraiment très sérieuse* » dans sa démarche, et l'a demandée en mariage.

Leurs fiançailles ont marqué le début du conflit avec sa sœur. Samira pense que cette dernière vivait mal le fait qu'elle se détachait peu à peu de sa famille à Montréal, puisqu'elle désapprouvait de plus en plus le fait qu'elle se rende à Rivière-du-Loup.

D'un autre côté, le fiancé de Samira s'attendait à ce qu'elle passe Noël avec lui, et qu'elle l'aide dans les préparatifs. Elle se trouve donc prise entre sa sœur et son fiancé, qui la menacent tous les deux de rompre leur relation avec elle si elle refuse de passer Noël en leur compagnie.

Face à cela, Samira doit prendre une dure décision :

Je voyais mon bonheur ici, le bonheur de mes enfants. Je ne peux pas laisser ça pour rien. Depuis quelques années, j'ai pensé à elle et sa famille, maintenant, je commençais à penser à moi. Le vingt-et-un, j'ai pris toutes mes petites valises, et j'ai dit à ma sœur : « Je vais à Rivière-du-Loup ».

C'est donc depuis le vingt-et-un décembre 2016 que Samira habite dans la région du Bas-Saint-Laurent.

4.5.1 La vie au Bas-Saint-Laurent

La vie avec son mari au Bas-Saint-Laurent représente pour Samira son premier vrai contact avec la culture québécoise. En effet, en arrivant chez sa sœur à Montréal, Samira estime qu'elle était « *tombée encore en Afrique, parce qu'ils avaient toujours le système africain* ». Samira explique que l'adaptation avec son mari a été très difficile au début de leur relation, notamment au niveau des habitudes alimentaires.

Elle répète à plusieurs reprises à quel point cette adaptation lui a semblé compliquée, mais qu'au final les choses se sont peu à peu placées, grâce à un effort d'adaptation mutuel :

Quand je suis venue pour vivre avec mon mari, c'était difficile avec lui, l'intégration [...]. Les valeurs n'étaient pas les mêmes, on a traversé beaucoup de moments difficiles. Parce que moi, je devais m'adapter aux valeurs québécoises, que parfois je refusais de m'adapter. Lui, il était pressé que je m'adapte rapidement aux valeurs. C'était difficile pour moi. J'avais un peu de chicane. On ne s'entendait pas. Mais ça fait maintenant deux ans qu'on est ensemble. [...] Maintenant, ça va, on se connaît mieux, les valeurs, ça va.

Samira s'est renseignée sur les possibilités de travail au Québec. Elle a en tête de suivre une formation pour devenir préposée aux bénéficiaires, un métier qu'elle adorerait exercer et pour lequel elle se sent douée et compétente.

Dans l'attente de l'obtention de sa résidence permanente et de la possibilité de suivre cette formation, Samira trouve un emploi dans un restaurant de Rivière-du-Loup. Dès les premiers jours de travail, elle se sent très bien accueillie et appréciée. Ses employeurs vantent même ses qualités dans une lettre de recommandation qu'elle devait fournir dans sa démarche d'obtention du statut de résidence permanente. À plusieurs reprises, Samira mentionne qu'elle a une bonne capacité à

collaborer avec les autres et que c'est entre autres grâce à cela qu'elle est parvenue à s'intégrer à son nouvel emploi :

Je collabore bien au travail, je fais bien le travail avec les collègues, j'ai réussi à m'intégrer, parce que tout ce que j'ai fait ici, j'ai jamais vu ça dans mon pays, la nourriture, comment faire les hamburgers, la poutine, la pizza, j'ai tout appris ici. Et ça se passe à merveille, ça se passe très bien. [...] le gérant, la cuisinière, ils sont satisfaits de mon travail.

Quelques conflits ont cependant eu lieu sur son lieu de travail. On lui a reproché d'avoir insulté une collègue, alors qu'elle essayait de l'aider :

Il y a] quelque chose qui me fatigue. Y'a une fille, qui m'avait dit que je l'avais blessée en disant « t'étais pas rapide », et là je lui ai présenté mes excuses, parce que tout ça, ça fait part de l'intégration, les paroles en l'air, parce que moi je ne savais pas que je l'avais offensée. Donc, je suis très, vigilante maintenant, parce que je ne veux pas offenser quelqu'un.

Au fil de son récit, Samira mentionne avoir souvent l'impression de travailler beaucoup plus fort que ses collègues. Si tout lui semble dorénavant aller pour le mieux, Samira reste marquée par le comportement d'une ancienne collègue de travail :

J'avais un problème avec une fille, au travail [...], elle a dit aux gens qu'elle n'aimait pas les noirs. [...] J'avais peur. Parce que je n'étais pas bien intégrée, c'était au début de mon travail. Deux mois après que [j'aie commencé à travailler], elle est rentrée après moi, après deux semaines, elle a commencé à mettre les bâtons dans ma roue, elle me disait, va chercher ça, descend pour aller chercher ça, elle me donnait des ordres, je faisais tout.

Hormis ses collègues de travail, Samira dit s'être liée d'amitié avec son esthéticienne. Elle explique que grâce à son ouverture d'esprit, elle a pu entrer plus intimement en contact avec elle :

Je suis curieuse lorsque je vais chez l'esthéticienne, parce qu'il y a beaucoup de choses qui sont très différentes de chez nous. [...] J'ai commencé à lui poser les questions, c'est comme ça qu'on est devenues amies, je dis amie, on se collabore pas, mais quand je vais là-bas on se comprend et puis on sourit, on s'entend bien, elle me pose aussi souvent des questions ; si j'ai des enfants, si mes enfants me manquent, comment était mon pays, qu'est-ce que je faisais dans mon pays, je

suis ouverte, je lui disais, comment c'était. J'étais dans mon pays, j'ai deux enfants, mon souhait c'est de les faire venir ici, c'est comme ça, que j'ai vu que ya un lien d'amitié qui s'est lié entre nous.

Depuis, Samira travaille quarante heures par semaine au restaurant et aide son mari dans les tâches de l'auberge le soir et la fin de semaine. Quelques heures de sommeil par nuit lui suffisent pour accomplir tout ce qu'elle a à faire. Elle se lève vers quatre heures du matin pour prendre le temps de prier Dieu et faire sa toilette en bonne et due forme. Dès qu'elle le peut, elle parle à sa sœur et à ses enfants via une application sur son téléphone.

Cette application lui permet aussi de parler très souvent avec ses compatriotes africaines qui vivent à Montréal. Depuis son déménagement dans la région, Samira s'est déplacée trois fois à la métropole ; deux fois pour voir son avocate, et une fois pour voir ses copines. Ses dernières sont également venues lui rendre visite, profitant de l'occasion pour se faire chacune des tresses. À cet effet, Samira mentionne que ses copines lui disent qu'elle leur manque et qu'elle devrait quitter la région pour s'installer à Montréal. À cela, Samira répond qu'elle aimerait bien, mais qu'elle ne peut pas à cause de son mari et qu'elle a aussi des amis à son travail. Trop occupée par son emploi et son travail domestique et limitée sur le plan du transport, Samira laisse entendre qu'elle ne parvient pas à faire les activités qui, selon elle, l'aideraient à mieux vivre au Québec (bénévolat auprès de personnes âgées, sorties entre amies).

Samira termine de raconter son histoire en disant :

Dans la vie, il ne faut jamais lâcher, il faut persévérer, toujours. Moi, c'est comme ça, j'ai beaucoup persévéré, et aller de l'avant, j'ai beaucoup souffert, mais j'ai jamais baissé les bras. Jamais.

Elle compte les jours avant de pouvoir potentiellement faire venir ses enfants au Québec et leur offrir tout ce qu'ils souhaiteront.

4.5.2 Synthèse analytique du récit de Samira

À travers son récit, Samira montre que ses collègues de travail et son conjoint composent l'essentiel de son **réseau social** dans la région. Selon elle, la plupart lui apportent du soutien et l'ont grandement aidé à mieux comprendre la culture québécoise. Par contre, elle nous partage certains défis liés à la communication interculturelle vécue à son milieu de travail, par exemple lorsqu'elle témoigne des comportements racistes à son égard de la part de certaines de ses collègues de travail. L'intégration **sociale** est difficile pour Samira, cette dernière étant trop occupée par son emploi et son travail domestique et limitée sur le plan du transport. Elle dit ne pas parvenir à faire les activités qui l'aideraient à mieux vivre au Québec (bénévolat auprès de personnes âgées, sorties au cinéma, visite chez ses amies à Montréal plus souvent).

CHAPITRE V

REGARD TRANSVERSAL SUR LES RÉCITS

Dans ce chapitre, nous présentons aux lecteur.trice.s notre regard transversal sur l'ensemble des récits des quatre participantes à notre recherche.

5.1 Note sur la présentation du regard transversal sur les récits de vie

Nous exposons les perceptions des participantes au sujet de leur intégration, selon deux concepts qui ont été développés précédemment : les réseaux sociaux et la communication interculturelle. Pour organiser la présentation de ce regard transversal, nous nous basons sur la typologie opératoire présentée au point 3.3.2 « Analyse horizontale » dans le chapitre abordant notre méthodologie de recherche. Nous mettons les résultats en relations sur la base de leurs similarités, différences et complémentarités, de sorte à poser les jalons de leur interprétation globale.

Lorsque les propos sont partagés par au moins trois des quatre femmes rencontrées, ou s'ils diffèrent considérablement, nous les exemplifions par les extraits jugés les plus pertinents. L'usage d'italique permet de distinguer les parties de l'écriture provenant des verbatims des entretiens. Il importe de souligner que l'interdépendance caractérisant nos concepts théoriques a rendu la catégorisation de certains propos difficile. Nous présentons les propos des participantes dans les catégories qu'ils nous semblent illustrer le mieux, sachant qu'ils pourraient être associés à un autre concept.

5.2 Réseaux sociaux

Cette section présente les résultats des données obtenues lors des entretiens biographiques traitant du « développement des réseaux sociaux ».

5.2.1 L'évolution des réseaux sociaux à travers les parcours migratoires

À travers les propos des participantes, nous avons remarqué que la majorité d'entre elles connaissaient des personnes provenant de leur pays d'origine qui vivent dorénavant à Montréal. Si toutes insistent cependant sur le fait que ces relations n'aient rien à voir avec leur projet d'immigration, ces relations leur ont permis de bénéficier d'un soutien considérable lors de leur arrivée au pays, que ce soit pour l'hébergement (Solange et Samira) ou pour faciliter ses transports (Lucie). Malika est la seule des participantes qui ne connaissait absolument personne au Québec avant de s'y installer pour la réalisation de ses études universitaires. Cela dit, en demandant de l'aide sur des groupes Facebook, ce sont d'abord d'autres étudiants maghrébins qui lui ont porté main-forte et qui ont composé son premier réseau social au Québec.

Selon la majorité des participantes, ces premières relations ont favorisé la rencontre de nouvelles personnes dès leur arrivée et la construction d'un large réseau social réunissant des membres de leur communauté d'origine. Par exemple, Samira souligne qu'en arrivant à Montréal, elle ne s'est pas sentie très dépaysée : « *En arrivant chez ma sœur à Montréal [je suis] tombée encore en Afrique, parce que [les gens côtoyés] avaient toujours le système africain* ». Ce que partage également Solange, s'étant fortement liée d'amitié avec des membres de la communauté camerounaise établie à Montréal : « *J'ai beaucoup d'amis, tous les Camerounais qui sont là bas sont nos familles [...] Moi j'habite ici, mais je suis à Montréal presque chaque mois.* »

Si pour l'ensemble des participantes, le premier port d'attache social au Québec a été composé de personnes issues de leur communauté d'origine, les parcours de deux d'entre elles sont caractérisés par la volonté de s'en détacher (Malika et Lucie). Il n'était pas question pour Lucie de demeurer au cœur d'une communauté de « ressortissants français ». En plus de n'être pas particulièrement attirée par les villes de Montréal et de Québec, elle a d'emblée ciblé les endroits où elle se sentirait « vraiment au Québec », c'est-à-dire là où elle et son mari ne sentiraient pas une forte présence de leur communauté d'origine : « *On ne voulait pas particulièrement être dans une grande ville, et surtout, on ne voulait pas se retrouver avec des Français, c'était un de nos objectifs, donc on voulait éviter Montréal et Québec où il y avait beaucoup de Français* ». Tandis que pour Malika, il importe d'abord et avant tout d'être en relation avec des personnes avec qui elle partage « *la même mentalité* », qu'elles proviennent du même pays qu'elle ou non.

5.2.1.2 Le maintien de liens forts malgré l'éloignement international et régional

L'installation dans la région du Bas-Saint-Laurent s'entrevoyait de manière positive pour la majorité des participantes, voyant cela comme une nouvelle expérience à vivre avec son conjoint (Malika), comme un idéal à atteindre (Lucie) ou comme un pas dans la direction d'une vie meilleure (Samira). Alors que, pour Solange, la situation apparaît soudaine et déchirante :

Ce n'était pas évident au début, parce que j'avais comme déjà une famille que je m'étais créée à Montréal, en deux ans, et subitement je quittais encore pour aller dans une autre ville, pas à côté ! [...] Je ne savais même pas qu'il y avait la [région du Bas-Saint-Laurent] qui existait. Je n'avais aucune idée, pour moi je voyais juste Montréal.

Peu importe leur réaction face à l'établissement en région, cette mobilité représente un double éloignement pour l'ensemble des participantes ; la communication à distance avec leurs proches devant dorénavant inclure leurs relations avec des

personnes habitant à Montréal, soit à plus ou moins huit heures de route de chez elles. Déjà utilisé pour garder contact avec des personnes demeurant au pays d'origine, le recours aux réseaux sociaux numériques devient encore plus important dans le quotidien de la majorité des femmes rencontrées. Depuis leur immigration, elles maintiennent quasi quotidiennement des liens de façon virtuelle avec leurs proches demeurés au pays d'origine. Pour Lucie et Malika, *Facebook* s'avère un bon moyen de garder un lien au quotidien, sans pour autant entreprendre une conversation. Elles utilisent par ailleurs un groupe privé composé de membres de leurs familles et de personnes amies dans lequel elles publient des photos et commentent celles des autres. Pour Lucie, cette méthode permet à ses enfants de « *développer des racines* » en France, en étant en contact avec des gens qu'ils ne fréquentent que lors de rares visites.

De plus, pour Samira et Solange, l'application mobile *Viber* s'avère un excellent moyen de donner des nouvelles à la fois à leur famille en Afrique et à leurs amies et membre de leur famille qui demeurent dans la région montréalaise puisqu'elles sont aussi actives sur l'application pour contacter leur famille outremer.

Pour pallier le sentiment de solitude (Samira, Malika) ou pour assurer le lien avec sa clientèle (Solange), les participantes font régulièrement des allers-retours entre le Bas-Saint-Laurent et Montréal. À cet effet, la majorité d'entre elles compte sur l'autonomie que leur voiture leur procure pour pouvoir se déplacer quand bon leur semble. Ce qui n'est pas le cas pour Samira qui, n'ayant pas de permis de conduire, dépend du transport en commun et de son mari.

5.2.3 La construction d'un réseau social dans la région du Bas-Saint-Laurent : un effet direct sur l'intégration sociale

Si la majorité des participantes mise surtout sur le maintien de leurs liens avec leurs familles et ami-e-s à distance, toutes les participantes accordent une attention

particulière à la rencontre de nouvelles personnes dans la région du Bas-Saint-Laurent, voyant cela comme un excellent moyen d'accéder à de l'information sur la vie dans la région (Malika, Samira), de bénéficier de soutien au quotidien (Samira, Lucie) et d'être accompagnée lors d'activités récréatives (Solange). Par exemple, Samira évoque le besoin d'avoir des discussions sans retenue, et plus spécifiquement, le besoin d'aborder des sujets qu'elle n'est pas à l'aise d'aborder avec son mari québécois. En ce sens, il est bénéfique pour elle de pouvoir parler de tout avec ses collègues de travail. Ces dernières ont, entre autres, répondu à ses questions concernant l'homosexualité et le transgenrisme, choses qui ont particulièrement éveillé sa curiosité depuis son arrivée au Québec.

Les femmes qui sont mères, et en présence de leurs enfants (Solange et Lucie), perçoivent le fait d'accompagner leurs enfants dans leurs activités comme un bon moyen de rencontrer de nouvelles personnes. Elles les accompagnent dans leurs activités sportives, le soir et la fin de semaine, parfois même en parcourant les tournois jusqu'au Nouveau-Brunswick (Solange). Autrement, nous avons constaté que Lucie est la seule des participantes qui souligne les particularités territoriales et communautaires des différents lieux où elle a vécu. Elle mentionne par ailleurs que la petitesse du milieu dans lequel elle vit (Rimouski) favoriserait la création de réseaux sociaux : « *On voit toujours les mêmes personnes, y'a de petits réseaux qui se créent comme ça* ».

Toutefois, en parlant de leur installation dans la région du Bas-Saint-Laurent, toutes les participantes ont, à un moment ou un autre, évoqué leurs appréhensions concernant l'accueil de la communauté à laquelle elles allaient se joindre, sachant qu'il s'agirait d'un premier vrai contact avec la culture québécoise (Samira) et que leurs différences culturelles seraient mises en exergue (Malika, Lucie). Pour Solange, c'est le fait de ne connaître personne en ce nouveau lieu qui apparaît particulièrement difficile à surmonter.

Au fil de son récit, Malika reconnaît le soutien qu'elle a reçu de certaines personnes en particulier et l'incidence positive que ces dernières ont eue sur son parcours d'intégration : « *Le soutien et l'entourage sont supers, y'a pas plus important que ça ! Peu importe les compétences qu'on ait, peu importe la personne qu'on est, forte ou faible, c'est l'entourage qui compte, puis j'ai dit que j'étais bien entourée* ». Cela dit, cette dernière souligne à maintes reprises l'envers de la médaille de son processus d'intégration sociale. Depuis son arrivée dans la région du Bas-Saint-Laurent, certaines interactions auraient particulièrement miné son intérêt à rester dans la région, pensant qu'elle ne parviendrait jamais à s'y sentir bien en tant que femme musulmane portant le voile. Elle partage à ce sujet une anecdote particulièrement évocatrice liée à sa participation à une activité de conditionnement physique dans un centre sportif pour femmes. En parlant du fait que les femmes ont découvert, en voyant ses photos sur *Facebook*, qu'elle portait le voile en dehors de l'activité :

[Aucune femme ne] voulait se mettre avec moi, puis là je me suis dit, peut-être que c'est juste dans ma tête, que c'est moi qui invente ça, mais non il y a eu personne. Vraiment, le sourire n'était plus là. Donc je suis rentrée chez moi, elles m'ont toutes supprimée de Facebook, toutes les femmes qui m'ont rajoutée m'avaient supprimée. Puis quand je suis rentrée sur leur profil, elles n'arrêtaient pas de publier des choses sur les musulmans, des choses affreuses qu'on trouve sur internet. Donc j'ai su que je n'étais pas vraiment la bienvenue.

Si globalement les participantes expriment que leur socialisation est toujours allée de bon train, nous observons également, à travers leurs témoignages, plusieurs expériences interculturelles conflictuelles. C'est plus particulièrement le cas pour Malika qui perçoit vivre des situations de rejet en raison du hijab qu'elle porte au quotidien.

5.2.4 La composition des réseaux au Bas-Saint-Laurent

Seules Lucie et Malika parlent concrètement de réseaux sociaux pour décrire leurs différents lieux d'appartenance relationnelle. Dans leurs propos, elles associent

lieux et groupe de personnes selon des niveaux de proximité, comme l'illustre Lucie :

J'ai différents niveaux de collègue, ils sont à plusieurs strates en fait; j'ai mes collègues très proches, j'en ai vraiment deux qui sont vraiment des amis et puis après j'ai des collègues qui sont des gens que j'apprécie avec qui je peux des fois aller manger quelque chose, ou faire des choses avec eux [...] pi après, bon, il y a les autres collègues qui sont plus des gens, des gens, plus, des gens plus de travail, des collègues plus éloignés on va dire, avec qui je partage moins.

Cela dit, les femmes rencontrées parlent de leurs relations sociales en soulignant leur impression d'avoir un lien de proximité fort avec certaines personnes en particulier. Elles disent vivre des relations dans lesquelles elles se sentent aimées et familières, comme Solange en témoigne : « *Je me suis créé une très grande famille aussi [dans la région du Bas-Saint-Laurent], dans mon église [...], une grande famille qui m'assiste dans tout, dans les événements, ils sont prêts à venir, ils font beaucoup de choses avec moi* ».

Concernant la composition ethnoculturelle de leurs nouveaux réseaux sociaux, les femmes rencontrées observent certaines tendances. Par exemple, Malika constate que si elle s'est liée d'amitié avec plusieurs personnes non issues de l'immigration, la grande majorité des celles-ci ne viennent pas de la région. En ce sens, elle pense que le niveau d'ouverture à l'Autre varie entre les gens nés dans la région du Bas-Saint-Laurent et les gens nés ailleurs :

J'ai vraiment vu que les gens qui sont natifs d'ici étaient pas mal fermés envers les gens qui venaient d'ailleurs, mais t'sais, pas ailleurs, parce qu'ils venaient d'un autre monde, ailleurs de la Matapédia, de la région, il vient pas d'ici, c'est une chose que j'entendais assez souvent, donc là on rigolait avec mes autres copines, parce qu'on s'était dit 'on est toutes « des étrangères ». T'sais, seules les étrangères ont accepté de venir chez moi.

Parallèlement, Solange rapporte avoir plus de facilité à se lier d'amitié avec des Québécois et Québécoises d'origine au Bas-Saint-Laurent, considérant la communauté africaine plus difficilement joignable :

J'ai plus d'amis québécois [au Bas-Saint-Laurent]. Il y a une communauté africaine, mais elle n'est pas sociable ! Chacun est plus dans sa bulle, même quand j'organise des activités, ce n'est pas les Africains qui viennent. C'est plus des Québécois, des gens de partout. Mais les Africains tu ne les verras pas dans la salle.

5.3 Communication interculturelle

Cette section présente des éléments qui ont été évoqués au cours de l'ensemble des récits des participantes concernant la communication interculturelle et son rôle dans l'intégration sociale.

5.3.1 Le regard posé par la société d'accueil concernant l'immigration et la diversité

De manière générale, les femmes rencontrées dépeignent les Québécois et les Québécoises comme des gens « *sympathiques* » (Lucie) et « *ouverts d'esprit* » (Samira et Solange). Cela dit, les quatre participantes sentent parfois une certaine hypocrisie dans le comportement des gens. Par exemple, Solange explique : « *C'est sûr que, on ne sait jamais ce que les gens pensent, ils sont toujours comme souriants, mais c'est parfois des sourires pas trop vrais. Désolée, mais c'est ce qu'on ressent parfois* ».

À cet effet, elle ajoute que le manque de connaissance que pouvaient avoir les personnes qui sont rarement en contact avec des personnes considérées comme des minorités visibles, notamment les personnes noires, serait à l'origine de leurs appréhensions. Ses propos concernant l'organisation de « *soirées africaines* » témoignent sa volonté de sensibiliser la population du Bas-Saint-Laurent à cet effet : « *En faisant mes soirées, je présente l'Afrique par un PowerPoint, j'essaie de montrer un autre côté de l'Afrique, pas ce que les télévisions montrent, donc c'est ce qui me pousse à faire des soirées.* »

Abondant dans le même sens, pour Malika, il est nécessaire de sensibiliser la population aux bienfaits de l'immigration. Un besoin qu'elle associe au fait de se sentir « *faire partie du Québec* » et d'être reconnue comme telle sans toutefois renier son identité musulmane :

Je sais que je vais tout le temps faire tout mon possible pour bien m'intégrer, mais après ça dépend de l'accueil. Je fais tout le temps face à deux types des personnes. [Des personnes ouvertes] et des personnes qui ont une vision assez lointaine, qui ne réalisent pas que je suis une personne qui collabore pour le développement du Québec, que je suis en train de payer des impôts pour le Québec, parce qu'on fait [les personnes immigrantes] avancer ce Québec. Il faut un équilibre : qu'on respecte ma religion et certaines affaires et que moi j'avance dans le Québec.

Parallèlement, Lucie est la seule participante à exprimer son appartenance identitaire envers la société québécoise, bien qu'à son désarroi, elle ne sente pas qu'elle soit reconnue par sa communauté d'accueil : « *C'est que, même moi, si à la limite, maintenant, je vais m'estimer Québécoise, Canadienne [...], mais dès que je vais ouvrir la bouche, on me met l'étiquette française, ça pour moi c'est difficile* ».

5.3.2 Perception de la communication interculturelle dans le processus d'intégration sociale

Toutes les femmes rencontrées font le lien implicite entre communication interculturelle et intégration sociale, notamment. Dans ce cadre, la majorité des participantes ont fait l'expérience de conflits, qu'elles interprètent comment étant liés à un obstacle de la communication auquel elles ont senti le besoin de s'adapter rapidement. Par exemple, Lucie souligne que son incompréhension de codes culturels et sa façon de s'exprimer auraient nui à sa crédibilité d'enseignante :

J'ai commis des erreurs, entre guillemets, en employant un langage qui n'était pas le langage approprié, à pas utiliser les bons termes, tout ça. Et puis, bon, des étudiants, bien ils le disaient plus ou moins carrément, et puis dès que je faisais

une erreur, parce que je n'avais pas les codes culturels, oh la la ! je ne faisais pas une deuxième fois l'erreur !

De façon complémentaire, cet exemple, tiré des propos de Samira, illustre sa perception d'une nécessité de faire attention à la manière dont elle s'exprime comme faisant partie de son processus d'intégration. Elle y souligne également sa reconnaissance d'éléments qu'elle associe à la culture qui diffère de celle de son pays d'origine :

Il y a une fille qui m'avait dit que je l'avais blessée en disant « t'étais pas rapide », et là je lui ai présenté mes excuses, parce que tout ça, ça fait part de l'intégration, les paroles en l'air, parce que moi je ne savais pas que je l'avais offensée. Donc, je suis très vigilante maintenant, parce que je ne veux pas offenser quelqu'un.

Pour pallier les enjeux sous-jacents à la communication interculturelle, plusieurs stratégies sont utilisées par les participantes. La majorité d'entre elles soulignent l'importance de s'ouvrir et d'aller vers les autres pour mieux comprendre leur nouveau milieu. Comme l'exprime Samira, avide de découvertes : « *Je suis ouverte d'esprit : je n'ai pas de mal [...] à poser des questions, moi. Je ne suis pas renfermée en tant que telle, parce qu'ici, c'est pour moi, comme un autre monde. Je veux découvrir, je veux savoir* ». Concernant leurs appréhensions des différences culturelles, certaines femmes prennent plaisir à partager des éléments de leur culture d'origine à quiconque leur démontre de l'intérêt, que ce soit en organisant des soirées de danse Baladi chez elle (Malika), en cuisinant des plats de leur pays d'origine (Malika, Solange, Samira) ou en faisant la promotion de tenues vestimentaires africaines (Solange). De plus, toutes les participantes soulignent les qualités personnelles dont elles font preuve pour braver leur peur de l'inconnu. Certaines participantes évoquent leurs impressions d'exercer un leadership et un dynamisme dans leurs milieux d'activités (Solange et Malika), ce qui leur permet de se sentir incluses, tandis qu'une autre mise sur la reconnaissance de son travail acharné pour « se sentir aimée » (Samira).

Lucie, quant à elle, souligne que c'est grâce aux médias québécois qu'elle s'est familiarisée avec la culture de sa société d'accueil : « *Je pense qu'en écoutant tout le temps, tout le temps Radio-Canada, sauf quand je suis au bureau, ça aidé ma compréhension de la culture* ».

5.3.3 Des femmes engagées dans une mission de rapprochement interculturel

À travers les propos des participantes, nous avons constaté qu'elles ont toutes, à un moment ou à un autre, le besoin de s'impliquer dans leur nouvelle communauté, que ce soit pour favoriser leur propre intégration en général (Samira et Malika), par désir de favoriser l'intégration de leurs homologues immigrants et immigrantes (Lucie) ou encore pour encourager les rapprochements interculturels (Solange et Malika). Solange et Malika disent être reconnues pour leurs qualités d'organisatrice d'événements. Elles ont toutes deux mis sur pied des soirées thématiques à saveurs multiculturelles.

De manière générale, cet intérêt envers l'intégration et les rapprochements interculturels sont nés du constat de plusieurs lacunes dans leurs propres processus d'intégration. Toutes les femmes rencontrées posent un regard critique sur les moyens qui sont mis en place par la société d'accueil pour favoriser l'intégration des nouveaux arrivants et nouvelles arrivantes. Lucie dénonce même le manque de services dans la région, un obstacle, selon elle, à la rétention des personnes immigrantes :

Je pense que n'importe quel nouvel arrivant, il pourra jamais venir au Bas-Saint-Laurent parce qu'il y a pas assez de services [...] Donc les gens qui viennent ici c'est uniquement pour de l'emploi. T'sais, moi je sais que j'allais jamais venir ici, parce que on est venu là parce que mon conjoint avait de l'emploi. Pis toutes les personnes qui sont venues ici elles sont parties.

Dans la même perspective, Malika se disait « *énervée* » de voir que la majorité des femmes arabes qu'elle rencontrait à la mosquée de Rimouski ne parlait pas le

français. C'est pourquoi elle a décidé de « *prendre ça en main* » et de donner elle-même des cours de français, sous le couvert de la religion, notamment en parlant du Coran en français. Elle raconte avoir vu des répercussions positives de son initiative, des participantes s'étant inscrites au CÉGEP pour poursuivre leur apprentissage de la langue.

5.4 Intégration sociale

Cette section présente les résultats des données obtenues lors des récits de vie qui ont été associés au processus d'intégration sociale. Nous avons cherché à voir ce que représente pour les femmes consultées le processus d'intégration sociale et à voir comment ce concept se traduit dans leur discours.

5.4.1 Être femme immigrante et s'intégrer dans un nouveau milieu

Il s'avère que la principale raison d'installation dans la région du Bas-Saint-Laurent est, pour l'ensemble des participantes, liée à l'emploi de leur conjoint. Ainsi, à l'exception de Lucie qui y entrevoyait également l'occasion de travailler dans un établissement d'éducation dans la région, toutes se sont rendues dans la région alors que rien ne les attendait personnellement.

De manière générale, les femmes rencontrées ont témoigné subtilement de la particularité de leurs expériences d'intégration en tant que femmes et de l'influence de leur genre sur leur développement personnel et leurs relations. Solange mentionne, entre autres, la situation particulière que peut amener le fait de vivre à la fois l'expérience de l'intégration, tout en vivant leur maternité : « *C'était aussi difficile l'intégration, ici [au Bas-Saint-Laurent], parce que j'avais un bébé d'une semaine, je ne connaissais personne, ce n'était pas évident du tout, mais j'ai réussi à passer à travers* ».

Samira avoue avoir été étonnée par l'égalité entre homme et femme, notamment en ce qui concerne l'équilibre dans le couple. Elle a eu du mal à comprendre qu'il lui fallait contribuer financièrement :

Au Québec la femme et l'homme, on s'aide. Parce que chez nous, en Afrique, c'est l'homme qui fait tout. La femme est comme femme au foyer, elle s'occupe des enfants, elle fait tout. C'est l'homme qui va travailler et revient. Ici, ce n'est pas comme ça, il faut s'aider. Avant je refusais de comprendre, je me disais que mon argent c'est mon argent, et que [l'argent de mon mari] c'est son argent. Je me suis confiée à ce sujet au travail et on a réussi à se comprendre.

De son côté, Malika sent qu'elle a été victime de discrimination liée au fait d'être une femme, voulant s'insérer dans un milieu de travail majoritairement masculin (ingénierie). L'extrait suivant illustre le genre de situation qu'elle dit avoir vécu à maintes reprises lors d'entrevue d'embauche :

C'est ce qu'ils posaient tout le temps : « C'est un domaine d'homme, t'es une fille ». T'sais, je disais que j'étais la seule fille de ma promotion pi que je connais ce domaine-là, que j'ai étudié là-dedans, et là c'était plus « oui, mais c'est qui ton mari ? » Moi quand j'ai eu mon certificat en entrepreneuriat, j'ai eu un cours de ressources humaines, je savais qu'ils n'avaient pas le droit de me poser des questions comme : « Est-ce que t'es mariée ? Pourquoi t'es ici ? ».

5.4.2 L'intégration sociale : un processus qui va de pair avec l'insertion professionnelle

De manière générale, la majorité des femmes parlent de leur intégration sociale comme étant quelque chose d'important, sans être primordial. Elles veulent se joindre à des groupes, mais c'est surtout l'insertion en emploi et le bien-être de leurs enfants (Solange, Lucie et Samira) qui sont au cœur de leurs priorités.

Se devant de travailler, soit pour subvenir au besoin de sa famille outremer (Samira), pour socialiser (Samira et Malika) ou pour s'accomplir dans le métier qui les passionne (Lucie, Malika et Solange), les participantes ont fait l'expérience de l'insertion en emploi.

À cet effet, pour la majorité des participantes, la recherche d'emploi dans le Bas-Saint-Laurent est perçue comme ayant été particulièrement ardue. Pour Malika et Lucie, il est très clair qu'elles ont été victimes de discrimination liée à leur origine, tant au cours de leur recherche d'emploi que dans leurs milieux de travail. À titre d'exemple, Lucie, avoue même s'être fait confirmer par ses employeurs leurs appréhensions à son égard avant de l'embaucher : « *Ils m'ont dit après qu'ils ne voulaient pas d'une Française, et qu'ils ont essayé de tous les côtés de trouver quelqu'un d'autre. Mais ils n'ont trouvé personne, ils m'ont donné le minimum de charges de cours* ». De son côté, Malika souligne à maintes reprises son impression de ne pas avoir été prise au sérieux :

J'avais un CV qui était pas mal bien rempli avec toutes les expériences de travail que j'ai faites, toutes les différentes compétitions et projets que j'avais faits, mais on me considérait comme une femme idiote, t'sais comment on me parlait, je le ressentais et ça me plaisait pas.

Abondant dans le même sens, Solange dénonce des difficultés qui, selon elle, seraient spécifiques aux expériences de personnes immigrantes :

Tu vois quelqu'un. Il te dit : tu es tellement bonne, tu es bonne tu es bonne, mais quand tu sors, il embauche quelqu'un d'autre. Pourtant, il t'a fait croire que... moi je trouve ça un peu faux. Donc, c'est un peu la mentalité ici, et il n'offre pas trop de portes aux immigrants. Parce que je suis immigrante, parce que je ne suis pas la seule, on est plusieurs là-bas. Quand tu arrives là-bas, si tu n'as pas un emploi, sois sûr que tu as de fortes chances de ne pas avoir d'emploi. Donc quand tu viens là-bas, si tu as un emploi comme mon chum, il a un emploi, il a son emploi, mais moi, comme je n'avais pas d'emploi c'est difficile de se trouver un emploi après.

A contrario, Samira estime qu'elle a eu de la facilité à se trouver un emploi. Pour elle, son emploi au restaurant a été un élément favorisant les interactions avec le milieu. Pour elle, l'enjeu est d'avoir accès à une formation pour exercer le métier dans lequel elle a acquis de l'expérience dans son pays d'origine (préposée aux bénéficiaires).

Enfin, les deux participantes qui ont fait du bénévolat au cours de leur processus d'intégration sociale dans la région du Bas-Saint-Laurent, Malika et Lucie, soulignent l'effet positif de cette expérience dans leur insertion en emploi.

Face à l'incapacité d'obtenir un emploi à la hauteur de leurs attentes, deux des quatre participantes ont, à un moment de leur vie au Bas-Saint-Laurent, pris la décision de devenir travailleuses autonomes et de lancer leurs propres entreprises (Solange et Malika). Il s'agissait pour toutes les deux d'un pari risqué ; l'une devant faire face à une clientèle limitée, l'autre à un manque de ressources financières et de temps. À titre d'exemple, l'extrait suivant, tiré du récit de Malika, illustre les répercussions qu'une telle démarche a eue sur ses autres activités et sur son bien-être en général :

Il a fallu que je fasse le choix d'enlever toutes mes activités de bénévolats parce que je faisais la livraison de nourriture, je faisais également la suppléance, à temps plein. Mais en même temps, j'avais toutes mes activités de bénévolats que je faisais et que je ne pouvais pas les laisser tomber parce que c'est ça qui me rapportait mes clients. T'sais, les gens me connaissaient à travers ça, et je ne pouvais pas me permettre de laisser tomber ça du jour au lendemain. Donc j'avais des journées extrêmement chargées, je dormais quatre heures par nuit, je m'arrêtais jamais.

5.4.3 Perception des participantes de leur adaptation culturelle

À travers leurs propos, les participantes évoquent également la nécessité de s'ajuster au niveau des habitudes liées à la culture d'origine. Par exemple, Samira explique que, pour elle, l'intégration veut aussi dire de mettre de côté les habitudes de vie de son pays d'origine. Elle ne voulait pas « lâcher ses coutumes africaines », notamment au niveau de l'alimentation avec son mari, comme l'illustre cet exemple :

Je restais toujours dans mon système africain, je voulais toujours manger africain. Je voulais manger avec la main, les spaghettis avec la main. [Mon mari] disait pourquoi je mangeais avec la main, et puis il disait : il faut manger la bouche fermée et puis lorsqu'on mangeait, lui il se mettait à parler, moi je n'écoutais pas parce que chez nous là, quand on mange là, on ne parle pas, donc

a eu beaucoup de difficultés vraiment au niveau de la nourriture. Après, on a commencé à s'adapter, il a vu que vraiment, je ne faisais pas exprès, que je n'étais pas bien adaptée depuis Montréal. Donc il a mis un peu d'eau dans son vin, il a commencé à me montrer comment faire, comment manger [...]. Disons, on a fait 5 à 6 mois dans ça. Et puis maintenant, j'ai commencé à goûter, j'ai commencé à me laisser aller, et puis ça commencé à aller.

Pour sa part, Malika voit les différences entre la culture de son pays d'origine et celles du Québec comme deux foyers culturels desquels elle peut choisir de s'inspirer. Elle le témoigne dans cet extrait, où elle parle de son expérience dans le milieu scolaire :

J'avais noté toutes les bonnes choses d'éducation que le Québec faisait, mais que le Maroc ne fait pas, puis j'ai mis tout ça sur mon Google Drive [...] parce que je me suis dit : j'ai envie de me servir de mes deux cultures puis prendre les deux points forts des deux cultures pour mes enfants par la suite et pour mon avenir.

5.5 Conclusion

En guise de conclusion de notre regard transversal, cette section présente de façon sommaire les résultats concernant l'articulation des réseaux sociaux, de la communication interculturelle et de l'intégration sociale dans le parcours migratoire des femmes que nous avons rencontrées. Ces résultats seront plus amplement détaillés et interprétés au sein du chapitre suivant.

De manière générale, toutes les participantes disent être satisfaites de leur vie au Bas-Saint-Laurent, soulignant la beauté du paysage (Lucie, Samira, Malika), la possibilité de faire des activités en plein air (Lucie et Malika), et la qualité de vie pour les enfants (Solange). Toutefois, les participantes nous ont mentionné qu'elles avaient vécu plusieurs périodes d'insécurité lors de processus d'intégration, qu'elles soient de nature identitaire (Malika), économique (Lucie), ou relationnelle (Solange et Samira). À cet effet, toutes les participantes insistent sur la persévérance dont elles et leur famille ont dû faire preuve pour s'assurer une meilleure qualité de vie.

En nous basant sur les récits des participantes, nous remarquons certaines tendances concernant la relation entre réseaux sociaux, communication interculturelle et intégration sociale. Il apparaît que l'intégration sociale dans la région du Bas-Saint-Laurent impliquerait de franchir certaines étapes, à travers lesquelles le rôle de la communication interculturelle et des réseaux sociaux est mentionné.

Pour Solange et Malika, la construction d'un nouveau réseau social au Bas-Saint-Laurent est très importante. Sans cela elles auraient envisagé de quitter la région même si elles avaient un emploi satisfaisant. Pour Lucie et Samira, le noyau familial est considéré suffisant; elles ne tiennent pas particulièrement à maintenir de nombreuses relations. Il n'en demeure pas moins que pour les quatre femmes que nous avons rencontrées, la communication interculturelle est perçue comme ayant une grande influence sur la construction et le maintien de leurs réseaux sociaux. Mentionnons qu'à l'exception de Samira, les participantes à notre recherche estiment que c'est en rencontrant de nouvelles personnes qu'elles ont été en mesure de participer à toute sorte d'activités. Puis, en prenant part à ces activités, elles ont été en mesure de rencontrer encore plus de personnes, et de ce fait, d'élargir leurs réseaux. Finalement, ces réseaux auraient un effet bénéfique sur leur qualité de vie en général (Lucie, Malika, Solange).

CHAPITRE VI

INTERPRÉTATION ET DISCUSSION

Dans le chapitre précédent, nous avons présenté un regard transversal sur les résultats obtenus grâce à la réalisation du récit de vie des quatre participantes à notre recherche. Cette analyse horizontale nous a permis de mettre en lumière des éléments saillants d'analyse, relevant leurs perceptions de leur intégration sociale à travers le concept de réseaux sociaux et de celui de communication interculturelle.

Nous présentons maintenant l'interprétation globale des résultats obtenus et tentons de définir comment ces concepts s'articulent les uns aux autres dans l'expérience d'intégration sociale des femmes immigrantes dans une région éloignée du Québec. Nous joignons à notre interprétation une discussion avec les éléments présentés dans notre problématique de recherche et dans notre cadre conceptuel. Ainsi, au sein de ce chapitre, nous répondons aux questions à l'origine de notre démarche.

6.1 L'interprétation et la discussion des résultats

L'objectif de notre recherche est de mieux comprendre l'expérience d'intégration sociale des femmes immigrantes que nous avons rencontrées, vivant dans une région éloignée du Québec, en l'occurrence, celle du Bas-Saint-Laurent. Nous voulons mettre en évidence le sens que donne chacune des participantes à leur expérience, de manière à proposer aux lecteur.trice.s une interprétation globale des résultats obtenus. Au fil de cette interprétation, nous proposons simultanément une discussion des résultats obtenus, en tendant le fil d'un dialogue entre ce que nous avons analysé des propos des récits des participantes et les travaux de chercheur.e.s qui se sont intéressé.e.s à une dimension connexe à notre recherche. Ainsi, nous établissons comment le contenu des récits de vie peut nous permettre de répondre à la question de recherche générale : **comment les femmes immigrantes habitant le Bas-Saint-Laurent perçoivent-elles leur expérience d'intégration sociale, et**

quels sont les rôles des réseaux sociaux et de la communication interculturelle dans celle-ci ?

Notre question de recherche étant soutenue par des questions spécifiques, nous les abordons par la suite. Rappelons aussi que nous avons répondu à la première question de recherche secondaire « Quel est le parcours migratoire de ces femmes immigrantes habitant le Bas-Saint-Laurent? », au sein du quatrième chapitre.

6.2 Résultats globaux

Nous répondons maintenant à notre question principale. Celle-ci visait à poser les jalons d'une interprétation large au sujet de l'intégration sociale des femmes immigrantes habitant le Bas-Saint-Laurent, en articulant les concepts de réseaux sociaux et de communication interculturelle.

6.2.1 Réseaux sociaux, communication interculturelle et intégration sociale

Avant toute chose, soulignons que chaque récit est marqué par le vécu singulier des femmes avant et après leur immigration, suivant les ressources personnelles, sociales et culturelles dont elles disposent et qu'elles peuvent mobiliser.

De ce fait, les femmes immigrantes définissent différemment l'intégration sociale dans la région du Bas-Saint-Laurent. Pour évaluer leur propre processus, certaines mettent de l'avant la possibilité de s'intégrer en emploi, tandis que d'autres accordent davantage d'importance à la qualité de leur développement de relations significatives. Le fait de sentir le bien-être de leurs enfants est aussi évoqué par certaines pour indiquer la réussite de leur intégration sociale, au sein de la communauté d'accueil. Malgré la diversité qui caractérise leurs parcours, pour

l'ensemble des femmes rencontrées, une chose est certaine : l'intégration, au sens large du terme, demande beaucoup de persévérance.

Il ressort des témoignages des participantes leur perception d'une intégration sociale multidimensionnelle et séquentielle (au fil du parcours migratoire). À travers leur récit, les participantes disent se sentir épanouies et satisfaites du dénouement de la construction d'un nouveau réseau social au Bas-Saint-Laurent. De plus, si les participantes ont vécu des expériences de communication interculturelle dans divers contextes, c'est en participant à des activités collectives qu'elles ont plus particulièrement élargi leurs réseaux sociaux. En effet, la majorité des femmes rencontrées se perçoit comme étant particulièrement active dans les activités communautaires. Il semble que leur participation sociale contribue à répondre à leur besoin de reconnaissance, et à créer des espaces de communication interculturelle.

En nous référant à Belabdi (2010, p.310), pour qui la communication interculturelle permet de trouver « des repères favorables à l'intégration » et au regard des expériences des femmes que nous avons rencontrées, nous considérons l'intégration sociale au Bas-Saint-Laurent comme étant directement liée à un processus de communication interculturelle. De manière complémentaire, nous considérons que ce processus de communication interculturelle se réalise au fil de la construction de réseaux sociaux. Il importe cependant de souligner que toutes les femmes consultées ont évoqué que des situations de discrimination ont eu un effet défavorable sur leur intégration sociale, ce qui fait écho à ce que nous avons présenté au sein de notre problématique (Chouakri, 2009; Chadi, 2011).

Outre les questions des réseaux sociaux et de la communication interculturelle, d'autres facteurs ont aussi émergé du discours des participantes à la recherche lorsqu'elles abordent leur intégration sociale. Il se trouve que la question de l'intégration professionnelle ressort des témoignages des femmes rencontrées comme un élément central à leur qualité de vie au Bas-Saint-Laurent. Les

témoignages fournissent cependant la preuve de la relation complexe entre l'intégration sociale et l'intégration professionnelle, les deux étant reliées dans les témoignages.

En parlant de leur expérience d'intégration professionnelle, les femmes consultées soulignent qu'elles ont souvent l'impression de ne pas être prises au sérieux et que cela compromet leur accès à un emploi satisfaisant. Elles parlent toutes d'une période de transition pendant laquelle elles ont mis des efforts pour s'initier à la communauté d'accueil. Autrement dit, c'est en apprenant davantage sur leur environnement, en rencontrant de nouvelles personnes dans des milieux plus ou moins formels et en montrant aux potentielles personnes employeuses que leur vie au Bas-Saint-Laurent ne repose pas que sur le travail, que la majorité des femmes rencontrées sont parvenues à trouver des occupations ou un emploi dans lesquelles elles disent se sentir épanouies.

De plus, il émerge des récits que l'identité est un marqueur fondamental dans le processus d'intégration sociale au Bas-Saint-Laurent. Deux des quatre participantes à la recherche ont évoqué de manière précise leur besoin d'être reconnue comme une citoyenne à part entière, en insistant sur le fait que malgré « *leurs différences* », elles sont pleinement actives dans la vie économique, politique et culturelle de la région. À titre d'exemple, Malika exprime sa frustration liée au fait d'être, encore et toujours, considérée comme une immigrante, ou simplement comme « *une femme voilée* », alors qu'elle contribue à la société au même titre que les autres citoyens.ne.s : « *Je suis en train de payer des impôts pour le Québec, parce qu'on [les personnes immigrantes] fait avancer ce Québec, donc il faut un échange : qu'on respecte ma religion* ». Bref, se sentir reconnue comme citoyenne à part entière du moins par une partie de la population est aux yeux des participantes de notre recherche le pas essentiel à poser pour se sentir faire pleinement partie de la communauté dans laquelle et avec laquelle elles évoluent.

6.3 Le rôle des réseaux sociaux dans le processus d'intégration sociale

Notre deuxième question spécifique de recherche s'énonce comme suit : comment les femmes immigrantes habitant le Bas-Saint-Laurent, perçoivent-elles leurs réseaux sociaux et quel est le rôle de ces derniers dans leur intégration sociale ?

À travers le regard transversal posé sur les récits de vie, nous avons mis en lumière les perceptions des participantes concernant le rôle des réseaux sociaux dans leur processus d'intégration sociale dans le Bas-Saint-Laurent. Il ressort, de l'ensemble des propos des participantes, que la construction de nouveaux réseaux sociaux et l'intégration sociale sont intimement liées, les réseaux sociaux favorisant leur processus d'intégration sociale. Si ce constat va de pair avec la documentation recensée (Chicoine et al. , 1997; Chamberland, 2007; Béji et Pellerin, 2010 ; Gauthier, 2013), les propos des femmes immigrantes rencontrées permettent d'apporter certaines nuances concernant le rôle des réseaux sociaux dans le processus d'intégration sociale, au regard de la particularité régionale.

D'abord, l'une des caractéristiques de notre échantillon réside dans le fait que trois des quatre participantes ont vécu plusieurs mobilités. En effet, les femmes consultées avaient déjà vécu quelques années dans une autre région de la province (Solange et Samira à Montréal, Malika en Mauricie, et Lucie en Estrie et en Beauce) avant de s'installer dans la région du Bas-Saint-Laurent. De ce fait, elles s'étaient d'emblée inscrites dans des réseaux sociaux au Québec ; ceux-ci étant surtout composés de personnes immigrantes et de membres de leurs communautés d'origine.

Dans notre problématique, nous avons vu que la construction de nouveaux réseaux sociaux serait « déterminante » pour les personnes immigrantes habitant en région, car ils permettraient « une alternative à celui de communauté d'origine » (Vatz-Laaroussi, 2005). Or, dans les propos des femmes que nous avons rencontrées, la construction des réseaux sociaux s'entrevoit non pas comme une alternative, mais

plutôt comme un processus qui s'effectue de manière simultanée. En effet, pour les participantes qui ont vécu ailleurs au Québec avant de s'installer au Bas-Saint-Laurent, la construction de nouveaux réseaux doit se faire tout en assurant le maintien des réseaux créés dans une autre région et avec les réseaux dans le pays d'origine. Les réseaux sociaux composés de membres de la communauté d'origine (notamment, la famille élargie, les réseaux religieux et les associations) s'avèrent, par ailleurs, indispensables et très influents dans le processus d'intégration sociale des participantes à notre recherche, ces derniers fonctionnant comme un microcosme social et se construisant au fur et à mesure de leur installation dans la société d'accueil. De plus, à travers le discours des femmes, il est exprimé que la construction de réseaux sociaux ne serait pas déterminante sur le plan du soutien étant donné la possibilité d'y accéder grâce à l'usage des technologies de communication et des transports, permettant de se lier à tout le monde. Il ne demeure pas moins important pour elles de rencontrer de nouvelles personnes et de se construire des réseaux sociaux susceptibles de répondre à d'autres intérêts.

Si les membres de leur famille immédiate demeurent leurs partenaires de premier choix lorsqu'il est question de loisir, les femmes immigrantes que nous avons rencontrées accordent une grande importance au fait de rencontrer des personnes qui peuvent les assister dans la réalisation de leurs projets et avec qui elles peuvent se divertir. En effet, nous remarquons, dans les récits des participantes, que leurs réseaux sociaux au Bas-Saint-Laurent jouent un rôle récréatif, permettant de profiter des attraits de la région tels que les activités de plein air. De plus, c'est en faisant des activités qui les intéressent, avec des personnes avec qui elles ont des affinités, que les femmes acquéraient le plus d'informations sur la vie dans la région. La pratique d'une activité sportive apparaît par ailleurs, dans le discours des participantes à notre recherche, comme un moyen de socialiser au quotidien.

De manière générale, elles parlent de leurs réseaux sociaux (transnationaux, transrégionaux et locaux) comme s'il s'agissait d'un casse-tête composé de pièces à

géométrie variable, mais ayant toutes une importance dans le portrait global de leur vie sociale. En d'autres mots, elles considèrent leurs réseaux sociaux bas-laurentiens comme une plus-value à leur quotidien, cela contribuant à leur bonne qualité de vie. Par contre, nous constatons, à l'instar d'Ansón (2013), que leur construction de réseaux sociaux au Bas-Saint-Laurent dépend de l'ouverture des membres de la communauté d'accueil face à la diversité ethnoculturelle et à l'immigration. En effet, les expériences de socialisation racontées par les participantes ont laissé entendre que ce processus était enchevêtré de situations d'inclusion et d'exclusion.

D'un côté, en parlant de la construction de leurs réseaux sociaux, les participantes évoquent que leur processus d'intégration sociale a été jonché d'embûches sur le plan identitaire. Plus précisément, il apparaît que le manque de reconnaissance, et de bienveillance de la part de certaines personnes et certains groupes a affecté leur perception de leur intégration sociale. Le cas le plus flagrant est celui de Malika, qui dit avoir vécu plusieurs situations de discrimination en raison du voile (hijab) qu'elle porte au quotidien. Face à ces situations, cette dernière dit avoir souvent remis en question son désir de s'établir à long terme dans la région. D'un autre côté, les femmes immigrantes rencontrées se sont tout de même créées des réseaux sociaux au Bas-Saint-Laurent, qui sont composés de relations significatives et qui ont eu des effets bénéfiques dans leur intégration sociale. Certaines évoquent que c'est grâce à des rencontres signifiantes qu'elles se sont « *accrochées à la région* » (Malika, Samira et Solange). Par exemple, lorsque Malika souligne que son « *entourage est un entourage d'exception* », elle laisse entendre que l'apport des personnes avec qui elle a développé un lien de proximité se distingue de ses autres relations. Pour Solange et Samira, la « *famille* » qu'elles se sont créée au Bas-Saint-Laurent forme un aspect non négligeable de leur qualité de vie et de leur sentiment d'appartenance à la région.

Enfin, il apparaît que la perception que les femmes ont de leurs réseaux sociaux témoigne de la complexité de la dialectique entre les relations sociales et les

rapports sociaux. De ces constats, tout juste présentés, émerge une réflexion concernant les différents niveaux d'ouverture et les mécanismes d'inclusion et d'exclusion au sein d'une communauté. Ceux-ci étant liés à la communication interculturelle, nous les abordons plus précisément dans la section suivante.

6.4 L'apport de la communication interculturelle dans la construction de réseaux sociaux et dans l'intégration sociale.

Notre deuxième question de recherche spécifique est la suivante : comment ces femmes perçoivent-elles le rôle de la communication interculturelle dans la construction de leurs réseaux sociaux et dans leur intégration sociale ?

En posant cette question, nous avons voulu approfondir nos connaissances sur les expériences de communication interculturelle dans la rencontre des femmes immigrantes et des membres de la communauté bas-laurentienne, à savoir comment ces dernières s'articulent dans la construction de leurs réseaux sociaux, et plus largement, dans leur intégration sociale.

Dans le deuxième chapitre, nous avons défini le concept de communication interculturelle comme étant à la fois le cadre et l'instrument de la socialisation en situation d'intégration sociale. En prenant compte de ces deux niveaux, nous répondons à cette question en présentant comment la communication interculturelle se reflète dans le discours des participantes tout en abordant la question des obstacles à la communication interculturelle dans la construction de réseaux sociaux au Bas-Saint-Laurent.

Premièrement , à l'opposé de ce qu'observe Nault-Beaucaire (2012), voulant que plusieurs femmes immigrantes, peu importe le lieu d'établissement, témoignent d'une plus grande aisance à créer des liens auprès d'autres personnes immigrantes qu'avec des personnes non immigrantes, nous observons dans le discours des

participantes à notre recherche qu'elles tendent davantage à entrer en contact avec des personnes qui ne sont pas issues de l'immigration récente (au Bas-Saint-Laurent). Cette donnée vient également ajouter une nuance aux constats de Simard (2007, p.121) voulant que les personnes immigrantes vivant en région depuis plusieurs années aient tout de même l'impression « d'une certaine distance sociale avec les Québécois » et éprouveraient plus particulièrement de la difficulté à créer des liens solides avec les « Québécois de souche » au-delà de rapports habituels de courtoisie.

Toutefois, une nuance réside dans le fait que les femmes que nous avons rencontrées ont surtout développé des relations avec des personnes qui sont aussi des « étrangères dans la région ». En effet, à travers les récits des participantes, nous apercevons que les gens avec qui elles se lient le plus d'amitié ne sont pas des personnes qui viennent de la région du Bas-Saint-Laurent. Les perceptions des femmes à cet effet se résument en l'impression d'avoir une plus grande distance sociale avec les gens qui sont nés dans la région et qui y sont restés, comparativement aux personnes qui ont vécu ailleurs. Il est à noter que certaines femmes que nous avons rencontrées ne sont pas particulièrement intéressées à l'idée d'entrer en relation avec d'autres personnes issues de leurs pays d'origine. Par exemple, Solange considère que les Africains présents au Bas-Saint-Laurent ne sont « *pas sociables* », ce qui ne lui donne pas envie de les contacter.

Dans leurs témoignages, nous voyons que les femmes rencontrées sont proactives, elles n'hésitent pas à aller vers l'Autre. « *Curiosité* », « *ouverture d'esprit* » et « *leadership* » sont des qualificatifs fréquemment utilisés dans leurs propos pour décrire leur habileté à développer de nouvelles relations. De plus, en voulant inclure les personnes immigrantes, partager leur culture et se faire connaître, trois des quatre femmes que nous avons rencontrées sont engagées dans la promotion d'une communauté interculturelle. Nous observons par ailleurs que leur parcours est marqué par la volonté de partager leurs difficultés avec des personnes qui ont vécu

un parcours semblable et d'échanger des conseils. Il nous apparaît donc que la communication interculturelle permet également de créer des réseaux de solidarité entre personnes immigrantes de diverses origines.

Nous avons aussi repéré des obstacles à la communication interculturelle à travers les récits des participantes. Comme nous l'avons présenté dans le chapitre « *Regard transversal* », les femmes immigrantes rencontrées ont toutes souligné la nécessité d'acquérir certains savoirs communicationnels. Cela dit, puisque les femmes rencontrées maîtrisent toutes le français, leur rapport à la communication n'implique pas de difficulté au niveau de la langue. Le discours des femmes gravite surtout autour de l'idée de « *codes culturels* » à apprendre pour mieux communiquer. À cet effet, en nous reportant à Cohen-Emerique et Camilleri (1989b), il semble que la communication interculturelle entre les femmes immigrantes et la communauté bas-laurentienne soit généralement soumise à un rapport de pouvoir. Par exemple, lorsque Lucie nous dit « *leur tolérance par rapport à la différence est à peu près nulle, donc c'était : je m'adapte ou je dégage!* », elle laisse entrevoir une inégalité entre les efforts qu'elle doit mettre versus ceux que les autres mettront.

Finalement, il ressort clairement que la communication interculturelle, dans sa dimension relationnelle, fait partie intégrale de la création des réseaux sociaux et du processus d'intégration sociale au Bas-Saint-Laurent. D'une part, il nous apparaît que le rôle de la communication interculturelle est charnière dans la construction de réseaux sociaux dans la région. D'autre part, en nous basant sur l'expérience des participantes, nous pouvons postuler que la communication interculturelle est intrinsèque au processus d'intégration sociale en ce lieu. Toutefois, les propos reliés aux expériences de communication interculturelle de femmes que nous avons rencontrées portent autant sur des situations conflictuelles que sur des situations agréables, ce qui, au cours de leur parcours, est venu balancer leur intérêt à s'intégrer socialement à la société québécoise.

6.5 Synthèse globale des résultats obtenus

Il importe maintenant de faire le point sur les principaux résultats obtenus dans le cadre de cette recherche. Ceux-ci sont présentés en trois temps.

Dans un premier temps, le rôle des réseaux sociaux dans les processus d'intégration sociale de femmes immigrantes habitant le Bas-Saint-Laurent a été mis en lumière à travers la mise en récit du parcours migratoire de ces dernières. Plusieurs réseaux sont maintenus en même temps, évoluant dans le temps et l'espace. Les femmes que nous avons rencontrées ne considèrent pas que leur installation au Bas-Saint-Laurent ait amoindri la qualité de leurs relations en général. Elles continuent de bénéficier du soutien de leur communauté culturelle tout en profitant des effets positifs de leurs nouvelles relations avec des membres de la population du Bas-Saint-Laurent. À cet effet, les témoignages des participantes laissent entendre qu'en se déplaçant vers une région éloignée du Québec, elles ont multiplié les occasions de rencontrer des personnes non issues de l'immigration récente et se sont davantage familiarisées avec la culture québécoise. Il semble toutefois qu'elles tisseraient davantage de liens avec des gens qui ont aussi vécu une mobilité vers le Bas-Saint-Laurent qu'avec des gens qui ont toujours vécu dans la région.

Dans un deuxième temps, nous pouvons affirmer que la communication interculturelle se déploie à plusieurs niveaux en ce qui concerne le processus d'intégration sociale. Si les femmes consultées semblent aller de l'avant, en voulant faire leur place et rencontrer des gens, elles se sont parfois butées au manque d'ouverture de membres de la société d'accueil. Pour les femmes consultées, la communication interculturelle se traduit généralement en expérience positive, mais elles semblent d'autant plus marquées par des expériences négatives. Si ces constats corroborent les éléments présentés dans notre cadre conceptuel, une question émerge concernant la compréhension de la communication interculturelle. À savoir si la communication interculturelle ne pourrait se comprendre qu'en analysant les deux pans d'une interaction ou d'une relation.

Finalement, nos résultats dressent les portraits de femmes proactives qui ont fait preuve de persévérance pour s'assurer une meilleure qualité de vie. Dans notre recherche, aucune participante n'a concrètement dit se sentir « intégrée socialement », rejetant peut-être elles aussi une quelconque mesure « d'intégration réussie ». À la lumière de leur récit et des actions qu'elles ont toutes entreprises pour vivre une vie qui satisfait leurs attentes, il ne fait aucun doute pour nous que les femmes que nous avons rencontrées confirment l'importance de s'intéresser aux particularités et à la richesse de l'immigration au féminin.

CONCLUSION

Dans une approche compréhensive, ce mémoire explore en profondeur les processus d'intégration sociale vécus par des femmes immigrantes habitant le Bas-Saint-Laurent. Ce sujet de recherche s'est dessiné à partir de deux constats émanant de notre recension des écrits: 1) la faible proportion d'études abordant spécifiquement les expériences de femmes immigrantes dans les régions du Québec. 2) la quasi-absence de travaux autour de la question de l'intégration sociale des personnes immigrantes dans les régions éloignées de la province. À partir de cela, nous avons construit une problématique alliant les spécificités de l'immigration et de l'intégration en sol québécois à un portrait global des femmes immigrantes en ce lieu. Pour mieux comprendre l'intégration sociale des femmes immigrantes dans la région du Bas-Saint-Laurent, nous avons choisi de l'explorer en l'articulant autour de deux concepts centraux, soit celui de réseaux sociaux et celui de la communication interculturelle.

Au terme de notre investigation, nous en sommes venus à nous poser la question principale suivante : **comment les femmes immigrantes habitant la région du Bas-Saint-Laurent perçoivent-elles leur expérience d'intégration sociale, et quels sont les rôles des réseaux sociaux et de la communication interculturelle dans celle-ci ?**

Tel que déjà pensé au sein de notre problématique, nous avons développé un cadre conceptuel dans lequel nous avons tissé des liens entre les concepts d'intégration sociale, de réseaux sociaux et de communication interculturelle. Nous y avons également précisé la perspective régionale et subjective selon laquelle nous abordons l'intégration de manière générale.

Soucieuse d'amoinrir le rapport de pouvoir pouvant être présent dans la rencontre entre chercheur.e.s et participant.e.s à la recherche et voulant laisser une grande

place aux témoignages des participantes, nous avons choisi d'entreprendre notre recherche en partant des récits de vie de femmes immigrantes consultées. Ces derniers ont été recueillis grâce à la réalisation d'entretiens biographiques. Les trois concepts définis dans le deuxième chapitre constituent également les thèmes principaux que nous avons opérationnalisés et qui ont servi de base aux discussions lors des rencontres avec les participantes.

Le quatrième chapitre de ce mémoire est dédié à la présentation des quatre récits des participantes. C'est en toute humilité que nous avons écrit l'histoire de ces femmes, qui ont fait preuve de résilience et d'audace en émigrant de leur pays d'origine et en immigrant au Québec.

Afin de présenter des résultats globaux, nous avons comparé les récits. Le cinquième chapitre de ce mémoire a été alloué à la présentation de notre regard transversal sur ces derniers. Nous y consignons les perceptions des femmes en lien avec les thèmes centraux. Des thèmes émergeant de la majorité des propos des femmes consultées y sont également présentés.

Finalement, l'interprétation globale des résultats obtenus a été exposée dans le chapitre « Interprétation et discussion ». Ainsi, nous avons effectué l'interprétation de nos résultats en les appliquant à nos questions de recherche et, de manière simultanée, en faisant des liens avec la littérature recensée.

L'analyse des récits de vie et l'interprétation des résultats obtenus nous ont permis de mieux comprendre les liens théoriques entre l'intégration sociale, les réseaux sociaux et la communication interculturelle. Ce travail nous a aussi permis de mettre en lumière d'autres dimensions de leur expérience. Nous avons par ailleurs constaté que l'emploi au Bas-Saint-Laurent est certes très important mais encore faut-il s'assurer que la vie quotidienne soit agréable pour les femmes immigrantes qui s'y installent. En effet, si les belles relations ont raison des moins bonnes, l'accumulation du vécu de discrimination peut peser lourd et donner envie de

quitter la région pour de bon. Loin d'être passives, les femmes que nous avons rencontrées sont engagées dans la promotion d'une société interculturelle. Elles prennent part, voire même chapeautent des événements à saveurs de leurs pays d'origine ou qui célèbrent la diversité culturelle. Notre recherche montre que la communication interculturelle teinte tout l'établissement des femmes consultées. Au fil de rencontres, elles ont découvert de nouvelles choses, se sont adaptées à plusieurs milieux, et ont participé à bon nombre d'activités, les menant aujourd'hui à se sentir appartenir à la région du Bas-Saint-Laurent.

Finalement, nous pouvons affirmer que les témoignages des participantes à la recherche vont de pair avec notre conception de l'intégration sociale en tant que processus intimement lié à la construction de réseaux sociaux, s'articulant avec et autour de la communication interculturelle.

Limites de la recherche

Au terme de la réalisation ce mémoire, nous dégageons certaines limites de notre démarche. Rappelons toutefois que les récits de vie, et l'épistémologie compréhensive sur lesquels est fondée notre recherche nous ont permis d'accéder à une richesse d'informations et de donner paroles à des femmes immigrantes. Si les résultats sont peu généralisables étant donné la petitesse de notre corpus ils n'en demeurent pas moins importants, ne serait-ce que parce qu'ils ont permis de rendre visibles des histoires « trop souvent invisibles » (Vatz-Laaroussi, 2007, p.45). Autrement dit, bien qu'il faille garder en tête que la taille de notre échantillon limite les conclusions qui peuvent être tirées de notre mémoire, elle n'en amoindrit pas pour autant la pertinence. Sinon, une limite concerne aussi la réalisation des entretiens biographiques. Même si nous avons mentionné aux participantes que notre démarche demandait qu'elles parlent librement pendant au moins une heure, deux femmes se sont révélées particulièrement brèves dans leurs propos. Il a fallu

improviser des questions de relance, qui ont au final, ont peut-être eu l'effet d'orienter leur discours, du moins plus que nous l'aurions souhaité. À cet effet nous croyons qu'il aurait pu être plus juste de recueillir les récits de vie à travers la réalisation d'entretiens semi-dirigés, afin d'assurer la justesse des questions posées aux participantes.

Pistes de recherche

Ce mémoire nous a permis d'identifier quelques pistes de réflexion pour mieux connaître les réalités de femmes immigrantes habitant le Bas-Saint-Laurent.

Premièrement, nous croyons que plusieurs thèmes auraient mérité d'être approfondis pour améliorer notre connaissance du phénomène investigué, notamment en ce qui concerne les appartenances identitaires des femmes immigrantes. Nous avons vu à travers la réalisation des récits de vie des femmes que celle portant le hijab (Malika) a vécu un grand nombre de situations de discrimination basée sur son apparence. En ce sens, il serait intéressant de se pencher spécifiquement sur l'intégration sociale des femmes immigrantes dont l'appartenance religieuse est visible.

Dans un deuxième temps, concernant la recherche au sujet de la communication interculturelle dans les régions éloignées du Québec, il nous semble primordial d'explorer l'autre pan de l'interaction, soit de s'intéresser aux regards que posent les membres de la communauté d'accueil sur l'arrivée de plus en plus de personnes issues de l'immigration. L'ouverture de la communauté d'accueil envers la diversité ethnoculturelle et l'immigration étant déterminante dans l'intégration sociale des femmes immigrantes que nous avons rencontrées, nous pouvons questionner les modalités de cette ouverture.

Autrement, une réflexion émergeant de la recherche concerne la notion même de «région éloignée». L'utilisation de cette notion serait à revoir puisqu'elle n'évacue pas la question de grands centres urbains. Par exemple, dans notre recherche la ville de Rimouski semble correspondre à un grand centre en ce qui a trait à l'accès aux services comparativement aux réalités vécues dans un petit village de la région. Ainsi, nous pensons qu'il serait préférable de considérer la ruralité et l'urbanité de la région du Bas-Saint-Laurent.

Un mot de la fin

Si la réalisation de ce mémoire représente l'aboutissement d'un processus méthodologique et d'un jonglage théorique rigoureux, elle aura aussi été pour nous source d'un grand apprentissage sur le plan du savoir-être. Notre démarche nous a permis de penser et de repenser à nos propres actions en tant que jeune chercheuse s'engageant dans une démarche de recherche interculturelle.

Traiter de l'expérience des autres donne inévitablement l'occasion de réfléchir à ses propres expériences et en un même mouvement, de refléter sur la société dans laquelle on vit. Au terme de notre travail de recherche, nous soulignons l'importance de réfléchir à la régionalisation de l'immigration, en se penchant non seulement sur la qualité des services offerts aux personnes immigrantes, mais aussi sur la sensibilisation de la population aux joies de la diversité et du vivre-ensemble.

ANNEXE A

PROFIL SOCIODÉMOGRAPHIQUE

Nom : _____

Quel âge avez-vous ? : ___ ans

À quel âge avez-vous immigré ? : ___ ans

Avez-vous immigré seule ou avec votre famille ? Si oui, quels membres vous accompagnaient ? : _____

Quelle est votre nationalité d'origine ? : _____

Quelle est votre langue maternelle ? : _____

Quelles autres langues parlez-vous ? : _____

Depuis combien de temps êtes-vous au Canada, au Québec, dans la région du Bas-Saint-Laurent ? :

Canada : _____ Québec : _____ Région du Bas-Saint-Laurent : _____

Quel est votre statut officiel au Canada (résidente permanente, citoyen canadienne, etc.) ? : _____

Quelle est la constitution de votre ménage (famille) ? : _____

ANNEXE B

CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE

UQÀM | Comités d'éthique de la recherche
avec des êtres humains

No. de certificat: 2055
Certificat émis le: 29-06-2017

CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE

Le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains (CERPE 2: communication, science politique et droit, arts) a examiné le projet de recherche suivant et le juge conforme aux pratiques habituelles ainsi qu'aux normes établies par la *Politique No 54 sur l'éthique de la recherche avec des êtres humains* (Janvier 2016) de l'UQAM.

Titre du projet: Intégration sociale des femmes immigrantes dans les régions éloignées du Québec: le cas du Bas-Saint-Laurent.
Nom de l'étudiant: Émie VALIQUETTE
Programme d'études: Maîtrise en communication (communication internationale et interculturelle)
Direction de recherche: Catherine BOURASSA-DANSEREAU

Modalités d'application

Toute modification au protocole de recherche en cours de même que tout événement ou renseignement pouvant affecter l'intégrité de la recherche doivent être communiqués rapidement au comité.

La suspension ou la cessation du protocole, temporaire ou définitive, doit être communiquée au comité dans les meilleurs délais.

Le présent certificat est valide pour une durée d'un an à partir de la date d'émission. Au terme de ce délai, un rapport d'avancement de projet doit être soumis au comité, en guise de rapport final si le projet est réalisé en moins d'un an, et en guise de rapport annuel pour le projet se poursuivant sur plus d'une année. Dans ce dernier cas, le rapport annuel permettra au comité de se prononcer sur le renouvellement du certificat d'approbation éthique.



Mouloud Boukala
Président du CERPE 2 : Facultés de communication, de science politique et droit et des arts
Professeur, École des médias

LISTE DES RÉFÉRENCES

- Abdallah-Preteille, M. (2006). La communication interculturelle : des signes d'appartenance aux symptômes d'une relation. Dans Dervin, F., et Suomela-Salmi, E. dans *Communication et Éducation Interculturelles* (Peter Lang, p. 19-31). Bernes.
- Abou, S. (1988). L'insertion des immigrés, approche conceptuelle. Dans Simon, P.J. et Simon-Barouh, I. dans *Les étrangers dans la ville* (Le regard des sciences sociales). L'Harmattan.
- Ancil, P. (2005). Défi et gestion de l'immigration internationale au Québec. *Cités*, 3 (23), 43-55.
- Ansòn, L. (2013). Le rôle des organismes communautaires et du médiateur interculturel face aux défis de la diversité culturelle en région. In *Les collectivités locales au cœur de l'intégration des immigrants. Questions identitaires et stratégies régionales*. Québec : Presses Université Laval.
- Armony, V. (2010). L'immigration dans un Québec changeant. *Diversité Canadienne*, 8 (1).
- Auger, V. (2005). La communication interculturelle et ses obstacles. *Interactions*, 9 (1), 123- 159.
- Barbeau, M. (2013). *Interactions quotidiennes et sentiment d'appartenance territoriale dans le récit de personnes immigrantes vivant à Rimouski*. Mémoire. Montréal (Québec, Canada), Université du Québec à Montréal, Maîtrise en communication.
- Barco, F., & Florin, A. (2014). Entre complexité et richesse : la diversité des défis liés à l'intérêt des chercheurs et des professionnels pour la qualité de vie. In *La qualité de vie* (Presses universitaires de Rennes). Rennes.
- Bartel-Radic, A. (2009). La compétence interculturelle : état de l'art et perspectives. *Management international / Gestión Internacional / International Management*, 13(4), 11-26. <https://doi.org/10.7202/038582ar>
- Beaulieu, E., Boulianne, M. (sous la direction de). (2004). *La notion de conditions de vie en sciences sociales : une exploration de la littérature* (Les cahiers du CRISES). Centre de recherche sur les innovations sociales, Université Laval.

- Béji, K., Pellerin, A. (2010). Intégration socioprofessionnelle des immigrants récents au Québec : le rôle de l'information et des réseaux sociaux. *Relations industrielles/Industrial Relations*, 65 (4), 562- 583.
- Belkhodja, C., & Laaroussi, M. V. (sous la direction de). (2012). *Immigration hors des grands centres: Enjeux, politiques et pratiques dans cinq États fédéraux: Australie, Belgique, Canada, Espagne, Suisse*. Paris : Editions L'Harmattan.
- Belabdi, M. (2010). *Communication interculturelle et processus d'intégration des nouveaux immigrants marocains au Québec*. Thèse. Montréal (Québec, Canada), Université du Québec à Montréal, Doctorat en communication.
- Belabdi, M. (2011). Les mutations communicationnelles en contexte interculturel et les stratégies de repositionnement des immigrants au Québec. In *Communication internationale et communication interculturelle ; Regards épistémologiques et espaces de pratiques*. Montréal : Presse de l'Université du Québec.
- Bélangier, M. (2015). *L'immigration au Bas-Saint-Laurent*. Université du Québec à Rimouski. [En ligne] <https://www.uqar.ca/nouvelles/uqar-info/1040-l-immigration-au-bas-saint-laurent>
- Bertaux, D. (1986). Fonctions diverses des récits de vie dans le processus de recherche, dans D. Desmarais et P. Grell (sous la direction de). In *Les récits de vie, Théorie, méthode et trajectoires types* (Éditions Saint-Martin, p. 21-34). Montréal.
- Bilge, S. (2010). Théorisations féministes de l'intersectionnalité. *Diogène*, (225), 70-88.
- Bonneau, J.-A. (2013). *Étude des répercussions de la division sexuelle du travail sur les pratiques d'intégration des femmes immigrantes au Saguenay* (Mémoire de maîtrise). Université du Québec à Chicoutimi.
- Bonneau, J.-A. (2014). *Être femme immigrante au Saguenay : le rôle de l'emploi, de la famille et de la participation sociale pour l'intégration à la société d'accueil*. Chicoutimi : Université du Québec à Chicoutimi.
- Bouchard, G. (2000). *Le français comme langue de citoyenneté et vecteur d'intégration au Québec, Mémoire présenté à la Commission des états généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec*.
- Bouchard, G. (2012). *L'interculturalisme ; un point de vue québécois*. Le Boréal : Montréal. 248 p.

- Bouchard, G., & Taylor, C. (2008). *Fonder l'avenir ; le temps de la conciliation*. (Commission de consultation sur les pratiques d'accomodement reliées aux différences culturelles).
- Bourassa-Dansereau, C., Yoon, C. (2017). Communication interpersonnelle et communication interculturelle : enjeux de leurs croisements. Dans C. Montgomery et C. Bourassa-Dansereau (dir.). In *Mobilités internationales et intervention interculturelle* (Presses de l'Université du Québec, p. 31-46). Québec.
- Burrick, D. (2010). Une épistémologie du récit de vie. *Recherches qualitatives*, 7-36.
- Camilleri, C. (1993). Les conditions structurelles de l'interculturel. *Revue française de pédagogie*, (103), 43-50.
- Cardu, H., Sanschagrín, M. (2002). Les femmes et la migration : les représentations identitaires et les stratégies devant les obstacles à l'insertion socioprofessionnelle à Québec. *Recherches féministes*, 15 (2), 87-122.
- Castel, R. (1995). *Les Métamorphoses de la question sociale, une chronique du salariat*. Paris : Fayard.
- Castro-Concha, C. M. (2014). *L'intégration sociale et économique des femmes immigrantes en région au Québec : le cas de Rouyn-Noranda* (Mémoire de maîtrise). Université Laval.
- Chadi, M. (2011). Enquête sur la situation des femmes immigrantes au Québec. *Vivre ensemble*, 18 (62).
- Chamberland, M. (2007). *Étude du développement du pouvoir d'agir (empowerment) à travers des parcours d'intégration de femmes nouvelles arrivantes à Montréal*. Mémoire. Montréal (Québec, Canada), Université du Québec à Montréal, Maîtrise en éducation.
- Charmillot, M., & Dayer, C. (2007). Démarche compréhensive et méthodes qualitatives : clarifications épistémologiques. *Recherches qualitatives*, (3).
- Chicoine, N., Charbonneau, J., Rose, D., & Ray, B. (1997). Le processus de reconstruction des réseaux sociaux des femmes immigrantes dans l'espace montréalais. *Recherches féministes*, 10 (2), 27.
- Chouakri, Y. (2009). *Femmes immigrantes nouvellement arrivées et égalité entre les sexes : État de la situation dans la région de Montréal* (Table des groupes de femmes de Montréal).

- Chui, T. (2011). *Les femmes immigrantes* (Femmes au Canada : rapport fondé sur le sexe). Ottawa : Statistiques Canada.
- Chicha-Pontbriand, M-T. (1989). *Discrimination systémique, fondement et méthodologie des programmes d'accès à l'égalité en emploi*. Cowansville : Yvon Blais.
- Cohen-Emerique, M. (1991). *Le récit autobiographique : Approche universelle. Accès à la connaissance d'un milieu et expression d'une identité* (Intercultures).
- Cohen-Emerique, M. (2011). L'interculturel dans les interactions des professionnels avec des usagers migrants. *Alterstice-Revue internationale de la Recherche interculturelle*, 1 (1), 9-18.
- Cohen-Emerique, M., et Camilleri, C. (1989). *Chocs de cultures : Concepts et Enjeux pratiques de l'Interculturel*.
- CFS-Conseil du statut de la femme. (2005). *Des nouvelles d'elles ; les femmes immigrées du Québec*. Gouvernement du Québec. [En ligne] <https://www.csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/des-nouvelles-delles-les-femmes-immigrees-du-quebec.pdf>
- (2015a). *Égalité Femmes-Hommes ; Ensemble du Québec* (Portrait statistique). Gouvernement du Québec. [En ligne] https://www.csf.gouv.qc.ca/wpcontent/uploads/portrait_national_egalite_2016.pdf
- (2015b). *Égalité Femmes-Hommes ; Montréal* (Portrait statistique). Gouvernement du Québec. [En ligne] https://www.csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/portrait_statistique_egalite_femmes_hommes_montreal_2015.pdf
- (2015c). *Égalité Femme-Hommes ; Bas-Saint-Laurent* (Portrait statistique). Gouvernement du Québec. [En ligne] https://www.csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/portrait_statistique_bas_saint_laurent.pdf
- (2016). *Égalité Femmes-Hommes ; Ensemble du Québec*. (Portrait statistique) [En ligne] https://www.csf.gouv.qc.ca/wpcontent/uploads/portrait_stat_ensemble_quebec_faits_saillants.pdf
- Crenshaw, K. (1991). Mapping the Margins : Intersectionality Identity Politics, and Violence Against Women of Color. *Stanford law review*.
- de Gaujelac, V., Blondel, F., & Taboada-Leonetti, I. (2014). *La lutte des places, nouvelle*

- édition revue et augmentée* (Desclé de Brouwer). Paris.
- de Gaujelac, V., Taboada-Leonetti, I. (1994). *La lutte des places* (Hommes et Perspectives).
Marseille.
- Demazière, D. (2011). L'entretien biographique et la saisie des interactions avec autrui.
Recherches Qualitatives, 30 (1), 61-83.
- Deslauriers, J.-P. (1988). *Les méthodes de la recherche qualitative*. Québec : Presses de
l'Université du Québec.
- Desmarais, D., Rhéaume, J., Arcan, N., & Fortier, I. (2012). *Transformations de la
modernité et pratiques (auto) biographiques*. PUQ.
- Drudi, G. (1997). Au-delà du choc culturel, le choc discriminatoire comme obstacle au
processus d'intégration sociale des membres des minorités ethniques et surtout des
minorités raciales ; Intégration sociale des immigrants. *Défi Jeunesse*, 3 (2), 24-27.
- Durand-Folco, J. (2017) *À nous la ville! Traité de municipalisme*. Montréal : Écosociété.
200p.
- Echraf, A., Boisjoly, J. (2012). L'impact des modes de socialisation dans l'intégration des
jeunes issus de l'immigration. Le cas d'une cohorte de jeunes installés dans des
régions de l'est du Québec. In *Adaptation et socialisation des minorités culturelles en
région* (Presses de l'Université Laval).
- England, K. V. L. (1994). Getting Personal: Reflexivity, Positionality, and Feminist
Research. *The Professional Geographer*, 46(1), 80-89.
- Frame, A. (2013). *Communication et interculturelité., cultures et interactions
interpersonnelles* (Lavoisier). Paris.
- Gallant, N., Bilodeau, A., Lechaume, A. (2012). Les attitudes par rapport à l'immigration et
la diversité sont-elles différentes en région ? Le mythe des régions fermées à la
diversité et à l'immigration. In *Les collectivités locales au cœur de l'intégration des
immigrants, questions identitaires et stratégies régionales* (p. 187 -208). Québec :
Presses Université Laval.
- Gauthier, C.-A. (2013). Le rôle des réseaux sociaux dans le processus d'intégration
socioprofessionnelle des femmes immigrantes qualifiées au Québec. *Économie et
Solidarités*, 43 (1-2), 98 — 110.
- Geneste, A. (2013). Le nouveau visage féminin de la migration. *Le Monde.fr*.

- Goulet, S.-H. (2014). Gérard Bouchard, L'interculturalisme. Un point de vue québécois. *Questions de communication*, (25), 393-394.
- Gouvernement du Québec. (1991). *Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains (Accord Gagnon-Tremblay-McDougall)*. Consulté à l'adresse : <http://www.midi.gouv.qc.ca/publications/fr/divers/accord-canada-quebec-immigration-francais.pdf>
- Gouvernement du Québec. (2009). L'éducation dans les régions éloignées: une responsabilité collective. Rapport sur l'état et les besoins de l'éducation 2006-2008. Consulté à l'adresse <https://www.cse.gouv.qc.ca/fichiers/documents/publications/CEBE/50-0188-01.pdf>
- Gouvernement du Québec. (2014). *Recueil de statistiques sur l'immigration et la diversité au Québec*. [En ligne] http://www.midi.gouv.qc.ca/publications/fr/dossiers/STA_ImmigrDiversite_Politique.pdf
- Guerry, L. (2009). Femmes et genre dans l'histoire de l'immigration. Naissance et cheminement d'un sujet de recherche. *Genre & Histoire*, (5). Consulté à l'adresse <http://genrehistoire.revues.org.proxy.bibliotheques.uqam.ca:2048/808>
- Guilbert, L. (2005). L'expérience migratoire et le sentiment d'appartenance. *Ethnologies*, 27 (1), 5-32.
- Hsab, G., & Stociu, G. (2011). Communication internationale et communication interculturelle : des champs croisés. des frontières ambulantes. In *Communication internationale et communication interculturelle ; Regards épistémologiques et espaces de pratique* (Presses de l'Université du Québec).
- Institut de la statistique du Québec. (2017). *Le bilan démographique du Québec*. Gouvernement du Québec.
- Kofler, A. C., & Frankhauser, L. (2009). Femmes en migration. L'image des migrantes dans la perception de l'opinion publique et de la politique, ainsi que dans la recherche actuelle.
- Lambert, E. (2014). *La régionalisation de l'immigration : le cas des réfugiés colombiens installés dans les régions du Québec* (Mémoire en sociologie). Université du Québec à Montréal, Montréal (Québec, Canada).
- Leanza, Y., Brisset, C., Sabatier, C. (2012). *Adaptation et socialisation des minorités culturelles en région*. Presses de l'université Laval.

- Li, P.S. (2003). *Destination Canada: Immigration Debates and Issues*. Toronto: Oxford University Press.
- Lusso, V. C. (2000). Quelle « grammaire » des relations interculturelles dans des milieux culturellement homogènes ? *Nouveaux cahiers de la recherche en éducation*, 7 (3), 337.
- Mercklé, P. (2004). *Sociologie des réseaux sociaux*. Paris : La Découverte.
- MIDI – Ministère de l'Immigration, de la diversité et de l'inclusion. (2017). *Immigration et démographie au Québec*. Gouvernement du Québec.
- (2011) *Conférence régionale des élus du Bas-Saint-Laurent. Renouveau de l'entente en régionalisation de l'immigration au Bas-Saint-Laurent*. [En ligne]<http://www.midi.gouv.qc.ca/fr/presse/communiqués/com20110125.html>
- Mongeau, J., Pinsonneault, G., & Rose, D. (2007). *Portrait économique des femmes immigrées recensées au Québec* (ministère de l'immigration et des communautés culturelles). Québec.
- Mongeau, P. (2011). *Réaliser son mémoire ou sa thèse ; Côté Jeans & Côté Tenue de soirée*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Montgomery, C. (2014). Travail narratif et insertion de nouveaux immigrants : vers un clinique du social. In *Vérité de soi et quête de sens. Le récit de vie dans la relation de soin*. Montréal : Éditions Liber. p.127-141
- Morrison, A. R., Schiff, M., Sjoblom, M. (2007). *The international migration of women* (41788. The World Bank. p.1-238
- Nault-Beaucaire, J. (2012). *Processus d'ajustement social de la performance de genre chez les femmes immigrantes à Montréal* (Mémoire de maîtrise). Université du Québec à Montréal, Montréal.
- Ollivier, M., & Tremblay, M. (2000). *Questionnements féministes et méthodologie de la recherche*. Montréal : Harmattan.
- Osmani, F. (2013). Contribution des femmes immigrantes à la société québécoise. *Reli - Femmes*, (78), 4-5.
- Paillé, P. (1994). L'analyse par théorisation ancrée. *Cahiers de recherche sociologique*, (23), 147-181.

- Piché, V. (2004). Immigration et intégration dans les pays développés : un cadre conceptuel. Dans Graziel Caselli, Jacques Vallin et Guillaume Wunsch (dir.). In *Démographie : analyse et synthèse* (Éditions de l'Institut national d'études démographiques, Vol. V : Population et société, p. 159 -178). Paris.
- Pierre, M. (2005). Les facteurs d'exclusion faisant obstacle à l'intégration socioéconomique de certains groupes de femmes immigrées au Québec : Un état des lieux. *Nouvelles pratiques sociales*, 17 (2), 75.
- Pronovost, S., Vatz-Laaroussi, M. (2010). Le développement des régions du Québec et les défis de la régionalisation de l'immigration. *Nos Diverses Cités/Our Diverse Cities, Printemps*(7), 53-58.
- Quimper, É. (2005). *Les processus d'accueil et d'intégration dans les zones à faible densité d'immigrants: Une étude comparative de six expériences au Québec dans une perspective de développement local*. (Mémoire de maîtrise). Université de Sherbrooke.
- Renaud, J., Gingras, L., Vachon, S., Blaser, C., Godin, J.-F., & Gagné, B. (2001). Ils sont maintenant d'ici ! Les dix premières années au Québec des immigrants admis en 1989. *Les Cahiers du Gres*, 2 (1), 29-40.
- Reysoo, F. (2004). *Femmes en mouvement Genre, migrations et nouvelle division internationale du travail*. Genève : Graduate Institute Publications.
- Rhein, C. (2002). Intégration sociale, intégration spatiale. *L'Espace géographique*, 31 (3), 193-207.
- Ridjanovic, A. (2007). Le rôle des médias dans l'adaptation des réfugiés dans leur pays d'accueil. Le cas des réfugiés bosniaques dans la ville de Québec. *Recherches Qualitatives, Hors Série* (4), 69-91.
- Rocher, G. (1992). La notion de culture. Dans *Introduction à la sociologie générale*. Montréal : Éditions Hurtubise.
- Rocher, F., Labelle, M., Field, A.-M., Icart, J.-C. (2007). *Le concept d'interculturalisme en contexte québécois : généalogie d'un néologisme* (présenté à la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles (CCPARDC)).
- Ruble, C. B., Shaw, S. M. (1991). Constraints on the Leisure and Community Participation of Immigrant Women: Implications for Social Integration, *Loisir et Société / Society and Leisure*, 14:1, 133-150

- Sayad, A. (1999). *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*. Paris : Seuil. Coll . Liber.
- Schnapper, D. (2007). *Qu'est-ce que l'intégration ?* Paris : Gallimard.
- Schnapper, D. (2008). Intégration nationale et intégration des migrants : un enjeu européen. *Questions d'Europe*, (90), 1-6.
- Shan, B. (2004). La communication interculturelle : ses fondements, les obstacles à son développement. *Communication et organisation*, (24).
- Simard, M. (2003). Le rapport à l'espace des jeunes issus de parents immigrés en région au Québec : un bricolage inédit ? *Recherches Sociographiques*, XLIV (1), 57-91.
- Simard, M. (2007). L'intégration des immigrants hors de Montréal. *Nos diverses cités*, (3), 119-124.
- Stociu, G. (2011). La communication interculturelle comme champs d'études : histoire, carte et territoire. In *Communication internationale et interculturelle. Regards épistémologiques et espaces de pratique* (Presses de l'Université du Québec). Montréal.
- Sultana, F. (2007). Reflexivity, positionality and participatory ethics: Negotiating fieldwork dilemmas in international research. *ACME*, 6 (4), 374-385.
- Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes. (2010). *Projet sur la situation des femmes immigrées et racisées* (Rapport de tournée par régions). Montréal.
- Temple, C. (2008). Construction d'un outil d'identification des stratégies identitaires en psychologie interculturelle. *Les Cahiers internationaux de Psychologie Sociale*, (79).
- Vatz-Laaroussi, M. (2005). L'immigration en dehors des métropoles : vers une relecture des concepts interculturels. *Canadian Ethnic Studies Journal*, 37(3), 97-114.
- (2007). La recherche qualitative interculturelle : Une recherche engagée ? *Recherches Qualitatives, Hors-série* (4), 1-13.
- (2008a). Du Maghreb au Québec : accommodements et stratégies. *Travail, genre et sociétés*, (2), 47-65.
- (2008b). In *Les nouveaux territoires de l'ethnicité*. Québec : Les Presses de l'Université Laval.

---(2009). *Mobilités, réseaux et résilience : le cas des familles immigrantes et réfugiées au Québec*. Québec : Presse de l'Université du Québec.

Vatz-Laaroussi M., Steinbach M., (2011). Des pratiques interculturelles dans les écoles des régions du Québec: un modèle à inventer, *Recherche en éducation*, no 9, novembre, p. 43-55.

Vatz Laaroussi, Michèle, & Bezzi, G. (2010). La régionalisation de l'immigration au Québec : des défis politiques aux questions éthiques. *Nos diverses cités*, (7).

Vatz-Laaroussi, Michèle, Montejo, M. E., Lessard, D., & Viana, M. (1995a). Femmes immigrantes en région : une force pour le développement local ? *Nouvelles pratiques sociales*, 8 (2).

--- (1995b). Méthodologie féministe et interculturelle : une alliance à facettes multiples. *Recherches féministes*, 8 (2).

--- (s. d.). Stratégies de reconstruction identitaire des femmes immigrantes en Estrie : entre communauté et communautaire. *Immigration et dynamiques locales*, (203 -222).

Verschueren, J. (2008). Intercultural Communication and the Challenges of Migration. *Language and Intercultural Communication*, 8(1), 21-35.

Wang, W. W., & Fan, C. C. (2012). Migrant Workers' Integration in Urban China: Experiences in Employment, Social Adaptation, and Self-Identity. *Eurasian Geography and Economics*, 53(6), 731-749.

White, M., Epston, D. (1990). *Les moyens narratifs au service de la thérapie (SA TAS)*. Bruxelles.

Yinger, M. J. (1981). Towards a theory of assimilation and dissimilation. *Ethnic and racial studies*. 463 p.249-263